

L'Alcäs

LA REVUE ÉTUDIANTE

EN HISTOIRE ET EN LETTRES DE L'UQAR

***LAIÛS*, vol. 9, 2016**

Comité éditorial

Simon Bélanger, trésorier
William Chassé, coordonnateur
Myriam Côté, coordonnatrice
Marie-Eve Hamilton, infographiste et responsable de la mise en page
Naomie-Jade Ladry, responsable de la révision
Jonathan Vallée, responsable des communications

Maxime Gohier, professeur
Katerine Gosselin, professeure
Julien Goyette, professeur

Équipe de correction

Jean Bélanger
Julien Chauffour
Stéphanie Michaud
Anne-Marie Turcotte

Coordonnées

Département des lettres et humanités
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1
revuelaius@hotmail.com

La publication de la revue *Laius* est rendue possible grâce à l'appui financier et logistique des modules d'histoire et de lettres de l'UQAR, du Fonds de soutien aux projets étudiants, de l'Association générale des étudiantes et étudiants du campus de Rimouski (AGECAR), de l'Association des étudiantes et étudiants en histoire (AEEH) et du Regroupement des étudiantes et des étudiants en lettres (RÉEL).

Table des matières

MOT DU COMITÉ ÉDITORIAL.....5

**L'ÉCRITURE HYPERTEXTUELLE À LA RENAISSANCE.
DES *CHRONIQUES GARGANTUINES* AU *RABELAIS RESSUSCITÉ* DE
NICOLAS HORRY.....7**
Myriam Côté

**LES RELATIONS ENTRE EUROPÉENS ET MICMACS DE LA
GASPÉSIE. DES PREMIERS CONTACTS AU RÉGIME
BRITANNIQUE.....21**
David Bigaouette

**POUVOIR ET HIÉRARCHIE SOCIALE. L'ACTE DE JUSTICE EN
NOUVELLE-FRANCE (1675-1736).....37**
Dan Lechasseur

**LA GHOST DANCE ET LE MASSACRE DE WOUNDED KNEE, OU
COMMENT UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE ACQUIERT VALEUR DE
SYMBOLE.....53**
William Chassé

L'AFRIQUE ET LE COLONIALISME PORTUGAIS.....73
Naomie-Jade Ladry

**LES FILIATIONS ENFOUIES DANS *LES LARMES DE SAINT LAURENT*
DE DOMINIQUE FORTIER.....93**
Julie Larivière

L'HISTORIOGRAPHIE DU QUÉBEC ANGLOPHONE. TRADITION ET ZONES D'OMBRE.....109

Simon Bélanger

DE SUEZ À L'EX-YOUGOSLAVIE : LE FONDEMENT DE LA RÉPUTATION DE GARDIEN DE LA PAIX DU CANADA.....129

Pierre-Olivier Lemieux

***LE PAYS DE L'ALCOOL* OU LE LABYRINTHE SANS ISSUE.....143**

David Veilleux

Mot du comité éditorial

Le comité éditorial de *Laius* est fier de présenter cette neuvième édition de la revue étudiante en histoire et en lettres de l'Université du Québec à Rimouski. Cette année encore, la revue est le fruit d'une collaboration enrichissante et prolifique entre l'Association des étudiantes et étudiants en histoire (AEEH) et le Regroupement des étudiantes et des étudiants en lettres (RÉEL).

Le mandat de la revue est d'offrir aux étudiantes et aux étudiants la possibilité de s'initier à la publication scientifique, que ce soit comme auteur ou encore comme membre du comité éditorial. Le processus de publication scientifique demande de la persévérance, plusieurs relectures, réécritures et corrections. Cette expérience formatrice et stimulante permet à toutes et à tous de parfaire les connaissances acquises et de mettre celles-ci au service de la recherche et de sa diffusion. Il s'agit donc d'une expérience des plus utiles et enrichissantes dans le cadre du cheminement universitaire.

Les sujets abordés dans cette nouvelle édition, captivants et variés, nous conduisent de la Renaissance française à la période contemporaine en passant par la Nouvelle-France. Les articles abordent ainsi l'intertextualité chez Rabelais, l'histoire amérindienne micmaque, la justice coloniale en Nouvelle-France, la symbolique du massacre de Wounded Knee aux États-Unis, le colonialisme portugais, la représentation de la filiation dans un roman récent de Dominique Fortier, l'historiographie du Québec anglophone, l'histoire des Casques bleus et la transfictionnalité chez le romancier chinois contemporain Mo Yan. Le comité remercie chaleureusement les auteurs qui ont joué avec rigueur le jeu de la publication scientifique.

La réalisation de cette édition n'aurait pas été possible sans le travail et la participation des membres du comité éditorial :

Simon Bélanger, William Chassé, Myriam Côté, Marie-Eve Hamilton, Naomie-Jade Ladry et Jonathan Vallée, étudiants au Département des lettres et humanités. Le comité remercie sincèrement les courageux correcteurs qui ont su travailler dans un délai très serré : Jean Bélanger, Julien Chauffour, Stéphanie Michaud et Anne-Marie Turcotte. Il est important de souligner le travail et l'implication des professeurs Maxime Gohier, Katerine Gosselin et Julien Goyette qui n'ont pas hésité à mettre le temps nécessaire pour mener à bien la présente parution.

Le comité souligne également l'appui des modules de lettres et d'histoire de l'UQAR, de l'AEEH et du RÉEL, de l'Association générale des étudiantes et étudiants du campus de Rimouski (AGECAR) ainsi que du Fonds de soutien aux projets étudiants de l'UQAR qui ont rendu possible la production de cette neuvième édition.

Enfin, merci à vous, chères lectrices et chers lecteurs. La curiosité et l'attention avec lesquelles vous parcourrez les pages de cette revue, à elles seules, donnent un sens à nos efforts.

Le comité éditorial de la revue *Laius* 2016.

L'écriture hypertextuelle à la Renaissance.

Des *Chroniques gargantuines* au *Rabelais ressuscité* de Nicolas Horry

Myriam Côté

Baccalauréat en lettres et création littéraire

Université du Québec à Rimouski

Le pillage littéraire est une pratique courante à la Renaissance : il n'est pas rare de voir à cette époque un écrivain reprendre librement la matière ou le style de ses prédécesseurs. L'œuvre de Rabelais lui-même est largement inspirée des *Chroniques gargantuines*¹, œuvre anonyme comprenant plusieurs tomes parus entre 1530 et 1540. Le célèbre personnage de Gargantua, en effet, n'est pas une création de Rabelais : il était déjà le héros de la France dans les *Chroniques gargantuines*. Avec le succès immédiat qu'ont connu *Pantagruel* en 1532 et *Gargantua* en 1534, d'autres écrivains ont rapidement copié la méthode de Rabelais. Selon Lazare Sainean, « tout le clan des conteurs, des satiriques et des auteurs de facéties s'inspire de *Pantagruel* comme d'un modèle inimitable² ». Parmi ces nombreux imitateurs, Nicolas Horry publie en 1611 *Rabelais ressuscité*, un roman qui raconte

¹ *Chroniques gargantuines*, éd. Christiane Lauvergnot-Gagnière et Guy Demerson, Paris, Nizet, coll. « Société des textes français modernes », 1988.

² Lazare Sainean, *L'influence et la réputation de Rabelais : interprètes, lecteurs et imitateurs, un rabelaisien*, Paris, J. Gamber, 1930, p. 25.

l'histoire du géant Grangosier, le père de Gargantua dans la généalogie des personnages rabelaisiens.

L'œuvre de Rabelais comme celles de ses imitateurs constituent ainsi une suite d'œuvres hypertextuelles, selon la terminologie proposée par Gérard Genette dans *Palimpsestes*³. Genette définit l'hypertextualité comme « la relation unissant un texte B ([...] *hypertexte*) à un texte antérieur A ([...] *hypotexte*) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire⁴ ». Suivant cette définition, il y aurait selon Genette six types de textes hypertextuels : la parodie, le travestissement, la transposition, le pastiche, la charge et la forgerie⁵. Dans le cadre de cet article, nous tenterons de déterminer à quel type d'hypertexte appartiennent respectivement les œuvres de Rabelais et de Horry. Nous analyserons d'abord la dimension parodique de l'œuvre de Rabelais, pour ensuite tenter de déterminer de quelle manière l'œuvre de Horry se greffe à celle de Rabelais. Nous verrons ainsi pourquoi Horry n'a pas connu le succès de Rabelais...

La parodie du roman de chevalerie chez Rabelais

Les *Chroniques gargantuines* constituaient elles-mêmes déjà une parodie des romans de chevalerie issus de la tradition

³ Gérard Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, coll. « Points essais », 1982.

⁴ Gérard Genette, *Palimpsestes*, ouvr. cité, p. 13 ; l'auteur souligne.

⁵ Gérard Genette, *Palimpsestes*, ouvr. cité, p. 43-45.

arthurienne. Comme le feront ensuite *Pantagruel* et *Gargantua* de Rabelais et, plus tard, le *Rabelais ressuscité* de Nicolas Horry, elles reprennent et parodient le schéma classique des romans de chevalerie. Ainsi, le texte commence par relater la généalogie et le récit des origines merveilleuses du héros. Vient ensuite la naissance de celui-ci, qui coïncide, la plupart du temps, avec la maladie ou la mort de la mère. Puis, on raconte l'enfance du héros, son éducation et ses prouesses guerrières. S'ensuit la bataille contre un pays ennemi, la victoire et la conclusion.

Selon Diane Desrosiers-Bonin, « les *Chroniques gargantuines* obéissent dans ses grandes lignes à ce schéma narratif étoffé par la rhétorique du panégyrique. Toutefois, elles mettent en œuvre des éléments parodiques qui introduisent des distorsions telles qu'elles en subvertissent le modèle chevaleresque et l'évident de sa substance⁶. » Parmi ces éléments parodiques, on compte le déplacement de la diégèse dans un univers réaliste et contemporain (procédé de transformation que Genette appelle une transposition hétérodiégétique). Les *Chroniques gargantuines*, en effet, mettent en scène des géants dans des lieux réels comme Paris. De plus, elles renversent les sujets nobles et sérieux des romans de chevalerie pour en faire des personnages comiques qui se livrent à des activités basses et triviales (procédé parodique que Genette nomme transvalorisation). Diane Desrosiers-Bonin

⁶ Diane Desrosiers-Bonin, « Les *Chroniques gargantuines* et la parodie du chevaleresque », *Études françaises*, vol. 32, n° 1, 1996, p. 93.

explique que « toutes ces péripéties guerrières qui mettent en relief le bas corporel, ses flatuosités et ses excréctions, éloignent le protagoniste de l'idéal chevaleresque. C'est dans ce hiatus, cet écart comique, que se joue la parodie, que la subversion des valeurs nobiliaires donne sa pleine mesure⁷. »

Cet « écart comique » se retrouvera ensuite tant chez Rabelais que chez Horry. Si Rabelais s'est volontairement inscrit dans la tradition parodique des *Chroniques gargantuines*, il s'en est toutefois démarqué, en intégrant à cet univers diégétique de nouveaux personnages, notamment Pantagruel et Panurge (transposition pragmatique), et en adoptant un style différent, oscillant entre humour et érudition (transvalorisation). Par ce nouveau style, Rabelais a réinventé le genre du roman de chevalerie parodique en y ajoutant une dimension critique, que l'on pense à la critique des théologiens ou des étudiants sorbonistes dans *Pantagruel*. Par exemple, lorsque Pantagruel rencontre l'étudiant Limousin qui se prend pour un grand orateur, il lui dit, en se moquant : « Tu écorches le latin ; par saint Jean, je te ferai dégorger une queue de renard, car je t'écorcherai tout vif⁸. » Le texte de *Pantagruel* comprend également plusieurs passages où se

⁷ Diane Desrosiers-Bonin, « Les *Chroniques gargantuines* et la parodie du chevaleresque », art. cité, p. 94.

⁸ François Rabelais, *Pantagruel* [1532], éd. Michel Renaud et Guy Demerson, Paris, Seuil, coll. « Points », 1996, p. 97.

remarque l'érudition médicale de Rabelais, de même que ses valeurs humanistes en ce qui a trait à l'éducation⁹.

Reprenant au départ les *Chroniques gargantuines*, l'œuvre de Rabelais s'en distingue donc significativement. De simple *parodie* des romans de chevalerie comme l'étaient déjà les *Chroniques*, elles deviennent *transposition* de ces œuvres antérieures, marquant l'autonomie de l'œuvre par rapport à son modèle ou son hypotexte. En effet, l'œuvre de Rabelais modifie l'univers diégétique des romans de chevalerie par une série de procédés dont nous avons donné un aperçu, et dont l'accumulation concourt à une transformation radicale, à la fois pragmatique, psychologique et axiologique. Mais il y a plus : non seulement l'œuvre de Rabelais marque-t-elle son autonomie par rapport à celles de ces prédécesseurs, mais elle les supplante et parvient à faire oublier leur statut matriciel ou hypotextuel. Cet effacement de l'hypotexte est consolidé par la publication de *Gargantua*, deux ans après *Pantagruel*, comme l'affirme Richard Saint-Gelais : « Rabelais, déjà, en un geste que Genette décrit judicieusement comme une continuation parricide, ajoutait son *Pantagruel* aux anonymes *Grandes et Inestimables Chroniques du grand et énorme géant Gargantua* avant de proposer, avec son propre *Gargantua*, un *prequel* destiné à se substituer aux *Chroniques*

⁹ Voir la lettre de Gargantua adressée à Pantagruel (*Pantagruel*, ouvr. cité, p. 115-125).

initiales, du coup évincées¹⁰. » À la fois parodie des romans de chevalerie et transposition d'une parodie de ces dits romans, l'œuvre de Rabelais a ainsi un double statut hypertextuel, qu'elle parvienne toutefois à faire oublier, renforçant par le fait même son autorité.

Un hypertexte au statut problématique

Si Rabelais a réussi à évincer son modèle, ce n'est vraisemblablement pas le cas de Horry. Dans sa préface de *Rabelais ressuscité*, Neil Goodley se demande si le texte de Horry n'est pas en fait plus proche des *Chroniques* que de l'œuvre rabelaisienne :

Horry [...] n'a aucune des subtilités stylistiques rabelaisiennes, mais son récit témoigne de cette simplicité élémentaire et facile qui caractérise les *Chroniques*. A-t-il réellement « ressuscité » Rabelais [...] ? Lorsque le comportement de Grangosier, s'éloignant de celui des géants rabelaisiens semble constituer une critique sérieuse ou une attaque contre Henri IV, s'agirait-il de simples emprunts aux *Chroniques*¹¹ ?

¹⁰ Richard Saint-Gelais, *Fictions transfuges. La transfictionnalité et ses enjeux*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 2011, p. 326.

¹¹ Neil Goodley, préface à Nicolas Horry, *Rabelais ressuscité*, fac-similé de l'édition parisienne de 1611 publié chez Anthoine du Brueil, éd. Neil Goodley, Exeter, University of Exeter, 1976, p. XXXIII.

L'inégalité entre les textes de Horry et de Rabelais avait auparavant été remarquée par plusieurs critiques. Selon Charles Oulmont, par exemple, *Rabelais ressuscité*, « c'est Rabelais alourdi, caricaturé, presque ridicule, c'est Rabelais sans art et sans mesure, c'est Rabelais qui s'efforce de rire et de faire rire, au lieu de rire à gorge déployée avec naturel, avec bonhommie, avec force, avec finesse aussi par moments¹² ». Horry tente donc de s'inscrire dans la lignée de Rabelais, mais il lui manque, selon Oulmont, le comique naturel, l'ingéniosité, la finesse, bref, la « substantificque mouelle » du maître. Dans le même ordre d'idées, Marcel de Grève définit plus tard le texte de Horry comme le « premier en date des romans burlesques, genre qu'illustreront les Scarron et les Assoucy, qui tous, d'ailleurs, puiseront à pleines mains dans la chronique pantagruéline. Du roman rabelaisien il ne retient que l'élément bouffon et aventurier¹³. »

Horry n'est pas le seul à avoir essayé d'imiter Rabelais au XVI^e siècle et au tournant du XVII^e. En effet, « le premier pastiche qu'on connaisse est les *Chroniques admirables*, sans date, mais avant 1534¹⁴ ». Dans *L'influence et la réputation de Rabelais*, Sainean place aussi le *Rabelais ressuscité* dans la liste des « pastiches » de Rabelais. Or, plus loin dans son texte, il qualifie

¹² Charles Oulmont, « Le *Rabelais ressuscité* (1611) », *Revue des études rabelaisiennes*, Paris, Champion, 1908, p. 197.

¹³ Marcel de Grève et Jean Céard, *La réception de Rabelais en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 2009, p. 141.

¹⁴ Lazare Sainean, *L'influence et la réputation de Rabelais*, ouvr. cité, p. 22.

l'œuvre de Horry de « fade parodie¹⁵ ». Comme le remarque Neil Goodley, « ce texte, relativement unique dans la “tradition” rabelaisienne, posait plusieurs problèmes. Il fallait définir ses rapports avec Rabelais : pastiche, parodie, conte bouffon, pamphlet religieux ou politique, continuation du pèlerinage symbolique, traité philosophique déguisé – les possibilités étaient nombreuses¹⁶. » Manifestement, le statut hypertextuel de *Rabelais ressuscité* est problématique. Voyons comment la terminologie de Genette peut nous aider à le clarifier.

Dans *Palimpsestes*, Genette identifie et distingue fondamentalement deux grandes opérations qui caractérisent l'écriture hypertextuelle ou dérivée : la transformation et l'imitation. La parodie, le travestissement et la transposition *transforment* leur hypotexte, alors que le pastiche, la charge et la forgerie *imitent* leur hypotexte. Auquel de ces deux grands types d'opération le texte de Horry se rattache-t-il ? Transforme-t-il ou imite-t-il le texte de Rabelais ? Il semble qu'il veuille l'imiter... sans y parvenir cependant. Dès lors, il s'apparente à une transformation non délibérée de l'hypotexte, qu'il est, du coup, bien loin de « ressusciter ».

¹⁵ Lazare Sainean, *L'influence et la réputation de Rabelais*, ouvr. cité, p. 24.

¹⁶ Neil Goodley, préface à Nicolas Horry, *Rabelais ressuscité*, ouvr. cité, p. V.

Un « singe » de Rabelais ?

Dès son titre, *Rabelais ressuscité* se place sous la tutelle de Rabelais. Le titre complet de l'œuvre, *Rabelais Ressuscité. Récitant les faits & comportements admirables, du tres-valeureux Grangosier, Roy de Place vuide*, rappelle les titres rabelaisiens par la longueur et l'hyperbole : *Pantagruel roy des Dipsodes restitué à son naturel avec ses faitz et prouesses espoventables*¹⁷ et *La vie très horrifique du grand Gargantua, père de Pantagruel. Jadis composée par M. Alcofribas abstracteur de quinte essence. Livre plein de Pantagruélisme*¹⁸. Le *Rabelais ressuscité* de Nicolas Horry serait donc une *forgerie*, définie par Genette comme « une imitation sérieuse »¹⁹, c'est-à-dire dépourvue de fonction satirique.

Si le texte de Horry comprend des éléments satiriques, ceux-ci font partie des procédés par lesquels il imite le style de Rabelais (l'hypertexte n'a donc pas en lui-même une fonction satirique). Par exemple, Horry ridiculise le langage des documents légaux, ce qui rappelle le récit du procès de Humevesne et de Baisecul dans le *Pantagruel* : « A tous aveugles & sourds qui ces presentes lettres verront & orront Michault Angoullevin licentié en l'ignorance des loix, Baron & seigneur de Chasteaubruslé & de Ruyneville, Lieutenant general pour les Rats au fameux Royaume des Souris : Salut & salutifere fiebvre quartaine aux Lecteurs &

¹⁷ François Rabelais, *Pantagruel*, ouvr. cité, p. 43.

¹⁸ François Rabelais, *Gargantua* [1534], Paris, Livre de Poche, 1965.

¹⁹ Voir Gérard Genette, *Palimpsestes*, ouvr. cité, p. 43-45.

Auditeurs des presentes²⁰. » Horry crée ainsi, à la manière de Rabelais, des néologismes burlesques et bouffons pour ses noms des personnages. Même s'il tente de reproduire le style de Rabelais, il n'y arrive pas tout à fait. Comme l'explique Neil Goodley, « les réminiscences stylistiques du maître ne constituent pas la plus grande partie du texte, et le style de Horry reste trop lourd et trop prémédité, trop recherché et trop étudié. C'est un style qui sent l'effort, où l'allure naturelle et l'imagination créatrice d'un Rabelais sont absentes²¹. » Ainsi, on peut dire que *Rabelais ressuscité* est une forgerie, mais une forgerie non « réussie » de *Pantagruel* et *Gargantua*.

Selon Neil Goodley, c'est la *structure* des romans de Rabelais que reprend Horry :

Manifestement notre auteur ne réalise pas cette intégration heureuse – transposition stylistique (et surtout linguistique) et utilisation satirique ou polémique – qui caractérise les chefs-d'œuvre de l'héritage rabelaisien. Horry a tenté, semble-t-il, d'intégrer des aspects satiriques et polémiques dans un récit rabelaisien, mais dans un récit qui emprunte au maître la structure plutôt que le style du conte de géant²².

²⁰ Nicolas Horry, *Rabelais ressuscité*, ouvr. cité, p. 34.

²¹ Neil Goodley, préface à Nicolas Horry, *Rabelais ressuscité*, ouvr. cité, p. XXII.

²² Neil Goodley, préface à Nicolas Horry, *Rabelais ressuscité*, ouvr. cité, p. XXX.

Comme le rappelle Christine Arsenault, « d'emblée, Horry nomme explicitement Rabelais et en revendique ouvertement le patronage, puis il affiche sa volonté de le “ressusciter” ou, en d'autres termes, de faire revivre son œuvre, de l'imiter de la manière qu'il croit être la plus fidèle possible²³ ». Horry reprend effectivement tous les éléments de l'univers rabelaisien, son histoire, ses personnages et, même avec maladresse, sa dimension parodique et satirique. Selon Christine Arsenault, *Rabelais ressuscité* doit être compris comme un *prequel* ou un antépisode de *Pantagruel* et *Gargantua* :

Nicolas de Horry s'inspire de la méthode de Rabelais et propose, à son tour, un *prequel* – ou un anté-*Gargantua* – près de 80 ans plus tard. Son *Rabelais ressuscité* s'inscrit à même l'univers fictionnel et narratif développé par maître François et relate l'histoire, située en amont de celle de Gargantua, du roi Grangosier, le père de Gargantua, en suivant, tel que mentionné précédemment, le même schéma narratif²⁴.

Cependant, il semble que les différences entre le *Rabelais ressuscité* et l'œuvre du maître sont trop nombreuses pour que ce roman puisse être reconnu comme un *prequel* digne de ce nom.

Dans *Rabelais ressuscité*, il n'est pas question de Pantagruel ou de Gargantua, mais du père de celui-ci, Grangosier,

²³ Christine Arsenault, « Réécrire Grangosier : le cas du *Rabelais ressuscité* de Nicolas de Horry », dans *@analyses* [En ligne], vol. 11, n° 2 (*Réécritures et transfigurations : quand le texte littéraire se métamorphose*, dir. Maryse Sullivan, Hélène Labelle et Mathieu Simard) », printemps-été 2016, URL : uottawa.scholarsportal.info/ojs/index.php/revue-analyses/article/view/1572.

²⁴ Christine Arsenault, « Réécrire Grangosier », art. cité.

personnage qu'on retrouve dans les *Chroniques*. Toutefois, Horry le réinvente, le renomme et change complètement son image, ainsi que celle des géants rabelaisiens. Selon Goodley, le Grangosier de Horry « n'est pas de la race des géants, et le lecteur ne peut pas l'intégrer dans l'illustre mythologie de ceux-ci. Son caractère ne relève ni de la dignité, ni de la noblesse "raciale" des géants, ni de la sympathie. Il n'est question d'aucun conflit intérieur, d'aucun intérêt psychologique ni de drame personnel²⁵. » Également, la portée de la satire de l'enseignement et de la justice qu'on retrouve chez Horry est différente de celle qu'on retrouve chez Rabelais. Par l'entremise de son personnage Pantagruel, qui est doté d'une intelligence supérieure, Rabelais s'en prend par exemple au manque de connaissance des hommes de loi : « Comment donc auraient-ils pu comprendre les textes de lois, ces vieux abrutis qui n'ont jamais vu un bon livre écrit en latin, comme on s'en rend bien compte à leur style, qui est un style de ramoneur de cheminée ou de cuisinier et de marmiton, mais non de jurisconsulte²⁶ ? » Horry, quant à lui, représente son personnage de Grangosier comme un mauvais étudiant dont tout le monde se moque :

Les compagnons d'escolle de Grangosier tousjours le picquoient & se mocquoient de luy, de ce qu'il avoit tellement l'esprit dur à l'estude & prompt à la cuisine qu'il ne pouvoit encores décliner *musa*, ny conjuguer *amo*, disans que c'estoit une honte à luy d'estre si

²⁵ Neil Goodley, préface à Nicolas Horry, *Rabelais ressuscité*, ouvr. cité, p. XXIII.

²⁶ François Rabelais, *Pantagruel*, ouvr. cité, p. 145.

grand, & ne rien sçavoir & que c'estoit un yvrongne insatiable, qui eust beu deux mil muids de vin pour un repas, luy remonstroient qu'il falloit boire avec tempérance, & d'ailleurs luy objectoient sa paresse, en ce qu'il estoit si négligent qu'il n'ouvroit jamais son livre pour y regarder²⁷.

Commentant ce passage, Neil Goodley affirme qu'« on peut voir ici une satire qui vise Grangosier autant que l'enseignement. N'oublions pas que Gargantua était un enfant également peu cultivé avant d'étudier à Paris, mais la satire visait clairement l'incapacité de ses pédagogues²⁸. » Ainsi, Horry ne se moque pas des œuvres de Rabelais, ni, comme celui-ci, des pédagogues : il se moque plutôt de son propre personnage.

En somme, si l'intention de Horry était d'imiter Rabelais, il semble qu'il ait tout au plus repris une structure, sans par ailleurs en respecter les personnages types. Ni sa narration ni son style, en effet, n'ont les caractéristiques de ceux de Rabelais, c'est-à-dire l'érudition et la portée critique. Du Bellay, dans sa *Défense et Illustration de la Langue française*, indique qu'il est important d'imiter un bon auteur avant de pouvoir arriver à une originalité littéraire, mais qu'il faut le faire en choisissant soigneusement ce qu'il faut imiter de cet auteur, et en connaissant bien ses forces et

²⁷ Nicolas Horry, *Rabelais ressuscité*, ouvr. cité, p. 13.

²⁸ Neil Goodley, préface à Nicolas Horry, *Rabelais ressuscité*, ouvr. cité, p. XXVI.

faiblesses : « Avant toutes choses, faut qu'il y ait ce jugement de connaître ses forces et de tenter combien ses épaules peuvent porter ; qu'il sonde diligemment son naturel, et se compose à l'imitation de celui dont il se sentira approcher de plus près. Autrement son imitation ressemblerait celle du singe²⁹. » Alors que la parodie, chez Rabelais, fait oublier son statut parodique ou hypertextuel, l'hypertexte supplantant l'hypotexte, comme nous avons tenté de le montrer dans la première partie de notre article, la forgerie, chez Horry, ne fait ressortir que l'acte de reprise dans sa maladresse, dans sa « singerie ». De fait, avec le Rabelais ressuscité, c'est l'hypertexte qui est supplanté par l'hypotexte. On peut en conclure que, visiblement, Horry n'a pas eu ce « jugement » que prescrit Du Bellay. L'auteur du *Rabelais ressuscité* ne peut se prétendre le meilleur imitateur de Rabelais, ce qui explique peut-être pourquoi il semble être tombé dans l'oubli aujourd'hui.

²⁹ Joachim Du Bellay, *Défense et Illustration de la Langue française* [1549], éd. Samuel de Sacy, préf. de Jacques Borel, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1967, p. 262.

Les relations entre Européens et Micmacs de la Gaspésie. Des premiers contacts au régime britannique

David Bigaouette
Baccalauréat en histoire
Université du Québec à Rimouski

L'histoire de la Gaspésie n'a pas commencé avec l'arrivée de Jacques Cartier ou des premiers colons européens. Au contraire, ce territoire était occupé depuis bien longtemps. En l'occurrence, la péninsule gaspésienne et une partie des provinces maritimes étaient fréquentées par un des groupes autochtones du Canada, les Micmacs. Ceux-ci formaient alors un peuple de chasseurs-cueilleurs nomades, organisés en bandes dispersées un peu partout sur le territoire. Selon certains auteurs, c'est ce peuple qui, le premier, entra en contact avec les Européens qui venaient pêcher ou découvrir le continent qu'on a longtemps appelé le « Nouveau Monde ». Ces premières rencontres marqueront à jamais l'histoire du continent ainsi que les relations entre Européens et Micmacs.

Arrivant sur des terres qui leur étaient encore inconnues, les Européens ont été obligés d'établir des relations avec les Micmacs. Comment ont évolué ces relations entre Européens et Micmacs sur le territoire gaspésien ? Quelles ont été les conséquences, autant sur le mode de vie que sur le territoire des Micmacs, des relations

ainsi établies ? Dans un premier temps, nous allons évoquer la rencontre des Micmacs avec Jacques Cartier et les premiers Européens afin de faire ressortir la dynamique de ces premiers contacts entre les deux peuples. Dans un deuxième temps, nous tâcherons de voir quelle fut la portée des relations entre les missionnaires et les Micmacs. Dans un troisième et dernier temps, nous nous attarderons aux conséquences de l'établissement des Acadiens sur les rives gaspésiennes et aux actions militaires des Micmacs lors de la célèbre bataille de la Ristigouche.

Premiers contacts avec les Européens

Au XVI^e siècle, le territoire occupé par les Micmacs englobait l'ensemble de ce qu'on appelle aujourd'hui les Provinces maritimes. Ce territoire était partagé en sept « districts », dont trois étaient situés dans la péninsule de la Gaspésie et organisés autour de points centraux, fréquentés durant la saison estivale : Gaspé, Percé et Ristigouche¹. Ce sont les groupes qui fréquentaient ces trois districts que les premiers Européens appelaient les « Gaspésiens ». Le toponyme de Gaspé tire son origine du mot micmac *Gespeg*, qui signifie « le bout de la terre² ». Le mode de

¹ Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal Express », 1981, p. 57.

² Gouvernement du Québec, Commission de toponymie, « *Gaspe'g* » [En ligne], consulté le 2 février 2016, URL : www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=426393.

vie des Micmacs ressemblait à celui de la plupart des autres nations algonquiennes, c'est-à-dire qu'il était essentiellement centré sur la pêche et la chasse. Toutefois, étant donné qu'ils étaient situés dans un contexte maritime, la pêche occupait une place particulièrement importante dans leur cycle économique annuel.

La première rencontre documentée entre Micmacs et Européens implique l'explorateur malouin Jacques Cartier et son équipage, qui venaient découvrir et prendre possession du continent au nom du roi François I^{er}. Au moment où ceux-ci exploraient la côte gaspésienne dans la région de Paspébiac, ils rencontrèrent une bande d'une quarantaine de Micmacs qui circulait sur la côte de la Baie-des-Chaleurs. Selon le récit qu'a fait Cartier de cette rencontre, les Micmacs faisaient tout pour attirer son attention, mais il préféra garder ses distances avec les autochtones. Déterminés à commercer avec les Français, les Micmacs partirent en barque pour se rapprocher du navire de Cartier. Celui-ci eut une réaction plutôt hostile, qu'il rapporte d'ailleurs dans ses écrits :

Et voyant que malgré les signes que nous leur faisons, ils ne voulaient pas se retirer, nous leur tirâmes deux coups de passe-volants par-dessus eux. Et alors, ils se mirent à retourner vers ladite pointe, et firent un bruit merveilleusement grand, après lequel ils commencèrent à revenir vers nous, comme avant. Et eux, étant près de notredite barque, leur lachâmes deux lances à feu, qui passèrent parmi eux, qui les étonna fort, tellement

qu'ils prirent la fuite, à très grande hâte, et ne nous suivirent plus³.

Les « passe-volants » dont fait mention Cartier sont des tirs sans charge. Que l'explorateur ait tiré à blanc sur les Micmacs permet de croire qu'il entretenait une grande méfiance envers eux. Il craignait visiblement de voir les autochtones envahir son navire. Ce n'est que le lendemain que Cartier acceptera de faire la traite avec les Amérindiens sur la terre ferme. Comme le souligne Geneviève Massicotte, « [l']absence de crainte et le désir des Amérindiens d'échanger des fourrures avec l'équipage de Jacques Cartier, et cela, dès leur arrivée à proximité des côtes gaspésiennes, laissent supposer une familiarité certaine avec les pêcheurs européens⁴. » Par ailleurs, l'événement laisse voir à quel point les Micmacs étaient désireux d'entrer en contact avec les Français, puisqu'ils revinrent commercer avec eux malgré l'attitude agressive de Cartier au premier abord.

Un autre événement marquant des premiers contacts entre Français et Micmacs est la plantation d'une croix par Cartier quelques jours plus tard à Gaspé. Voyant dans le geste de Cartier une volonté de prendre possession du territoire, un chef micmac

³ Jacques Cartier, *Voyages en Nouvelle-France*, texte remis en français moderne par Robert Lahaise et Marie Couturier, Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec – Documents d'histoire », 1977, p. 54.

⁴ Geneviève Massicotte, *Rivalités autour de la pêche au saumon sur la rivière Ristigouche : étude de la résistance des Mi'gmaq (1763-1858)*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2008, p. 55.

protesta, comme le rapporte Cartier : « [...] il nous fit une grande harangue, nous montrant ladite croix [...] et puis il nous montrait la terre, [...] comme s'il eût voulu dire, que toute la terre était à lui, et que nous ne devions pas planter ladite croix sans sa permission⁵ ». Cartier répondit que la croix était seulement utilisée comme borne et balise afin de reconnaître l'endroit, ce qui calma le chef amérindien. Ainsi, si les Micmacs souhaitaient ardemment commercer avec les Français, ils n'envisageaient pas que ceux-ci puissent prendre possession de leur territoire.

Il faut par ailleurs se demander quelles étaient les véritables intentions de Cartier avec cette croix et se rappeler des objectifs de ses voyages pour le compte du Roi. Rappelons d'abord, comme le fait Claude Otis, que « [l]es Micmacs [...] ont généralement entretenu de bonnes relations avec les commerçants et explorateurs européens, allant même jusqu'à conclure des alliances et des mariages avec ceux-ci⁶. » Les contacts concrets entre Français et Micmacs commencèrent vers la fin du XV^e siècle, lorsque des pêcheurs et des explorateurs se mirent à la poursuite des bancs de poissons sur la côte est de l'Atlantique. Ces pêcheurs et explorateurs étaient d'origine basque, normande et bretonne, et c'est avec eux que les Amérindiens auraient développé l'habitude de faire des échanges. L'arrivée des premiers pêcheurs sur les

⁵ Jacques Cartier, *Voyages en Nouvelle-France*, ouvr. cité, p. 60.

⁶ Claude Otis, *Présences amérindiennes en Gaspésie*, Matane, Production du Cégep de Matane et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1986, p. 41.

côtes gaspésiennes a pu influencer le mode de vie des Amérindiens, mais c'est plus tard, lors de l'établissement de pêcheries sédentaires, que le commerce des fourrures s'imposa vraiment comme un échange entre deux cultures.

Les denrées que les pêcheurs apportèrent en Gaspésie changèrent les habitudes des Micmacs et améliorèrent leurs conditions de vie. Le fer, par exemple, était utilisé par les Amérindiens pour fabriquer des outils et des armes⁷. Les peaux d'animaux devinrent ainsi plus importantes pour les échanges, et la chasse se pratiqua plus longtemps durant l'année, ce qui entraîna l'agrandissement de leurs territoires de chasse et un changement dans leur cycle économique. La chasse devint donc, pour les Micmacs, aussi importante que la pêche. Ceux-ci étaient même prêts à laisser de côté leurs activités traditionnelles et la préparation en vue de l'hiver pour commercer avec les pêcheurs.

L'intégration de nouvelles marchandises de traite eut donc un effet important sur la relation que les Micmacs entretenaient avec les Français. Catherine Briand explique « qu'instaurer l'échange matériel comme condition de la relation tend parfois à l'asymétrie pour placer l'autochtone en situation de dépendance par l'intermédiaire de ces objets qui créeront une nécessité⁸ ».

⁷ Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, *Histoire de la Gaspésie*, ouvr. cité, p. 72.

⁸ Catherine Briand, « La voix de l'objet dans les récits de voyage en Nouvelle-France », *Revue de la culture matérielle*, vol. 65, printemps 2007, p. 26, cité dans Nicolas Landry, *La Cadie, frontière du Canada. Micmacs et Euro-*

D'autre part, Havard et Vidal affirment que si les Français voulaient entretenir de bonnes relations avec les Micmacs, c'était essentiellement pour « assurer le développement de la pêche, qui avait été à l'origine de la fondation de la colonie et qui demeurait l'activité économique dominante⁹ ». Dans tous les cas, les Micmacs profitaient de la présence européenne sur les rives gaspésiennes.

Si les Micmacs ont trouvé un intérêt dans le commerce des fourrures, ce dernier n'avait pas pour eux que des avantages. Il arrivait, en effet, que les Amérindiens se fassent offrir de l'eau-de-vie. En plus d'en faire le commerce, les pêcheurs s'en servaient pour séduire les femmes autochtones. L'alcool a eu d'importantes conséquences sur les Micmacs parce qu'il engendrait la violence et la désolation au sein des communautés. Les Micmacs s'étaient tellement épris de cette liqueur qu'ils attaquèrent parfois des bateaux pour en obtenir. Selon Bélanger, Desjardins et Frenette, l'alcool aurait même été employé par les missionnaires comme « outil » de christianisation¹⁰. Le but était d'attirer les Amérindiens près des habitations françaises pour éventuellement être en mesure de les évangéliser.

canadiens au Nord-Est du Nouveau-Brunswick, 1620-1850, Québec, Septentrion, 2013, p. 39.

⁹ Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2003, p. 445.

¹⁰ Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, *Histoire de la Gaspésie*, ouvr. cité, p. 73.

L'arrivée des Européens entraîna également l'arrivée de nouvelles maladies auxquelles les tribus n'avaient jamais été confrontées, comme la rougeole, la variole et la tuberculose. Ces maladies se répandirent partout sur le continent avec l'arrivée des bateaux européens : « Les écrits des missionnaires abondent en descriptions des ravages que les maladies d'origine européenne produisaient chez les populations amérindiennes¹¹. » Difficile d'estimer le nombre de morts dans les tribus micmaques. L'historien huron Georges Sioui estime que sur les 18 millions d'Amérindiens qui habitaient l'Amérique du Nord au moment du contact avec les Européens, il n'en restait plus que de 250 000 à 300 000 en 1900¹². Une telle décroissance n'est pas seulement attribuable aux épidémies, mais aussi aux nombreuses guerres qui sévirent sur le continent.

Comme nous l'avons souligné, les Amérindiens avaient développé un goût pour les échanges avec les pêcheurs, ce qui aurait grandement contribué à la transformation de leur style de vie. L'historien Nicolas Landry estime que « dès le début du XVII^e siècle, la dépendance croissante des Micmacs envers les objets européens et l'alcool déstabilise leur cycle de subsistance saisonnier¹³ ». Ces conditions auraient vraisemblablement poussé les Micmacs à entretenir de bonnes relations avec les Français, car

¹¹ Claude Otis, *Présences amérindiennes en Gaspésie*, ouvr. cité, p. 42.

¹² George E. Sioui, *Pour une histoire amérindienne de l'Amérique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 7.

¹³ Nicolas Landry, *La Cadie, frontière du Canada*, ouvr. cité, p. 71.

il n'y a eu que peu de conflits entre les deux peuples. En raison de leur faible nombre sur le territoire, les Français ne constituaient guère une menace pour les Amérindiens : « En sol gaspésien, sous le Régime français, il n'y eut jamais plus de 500 ou 600 habitants permanents¹⁴. » En revanche, on estime la population micmaque entre 2 000 à 4 000 individus¹⁵. Cela dit, des tensions auraient tout de même existé entre Français et Micmacs. En 1611, par exemple, les Jésuites rapportèrent que les Micmacs voyaient d'un mauvais œil la présence des Français en Acadie :

[Les Jésuites et les Micmacs] s'étonnent et se plaignent souvent de ce que dès que les Français hantent et ont commerce avec eux, ils se meurent fort et se dépeuplent. Car ils assurent qu'avant cette hantise et fréquentation, toutes leurs terres étaient fort peuplées et [...] qu'à mesure qu'ils ont commencé à trafiquer avec nous, ils sont été ravagés de maladies¹⁶.

Devant les ravages causés par l'alcool et les maladies, devant leurs terres qui étaient en voie de se dépeupler, les Micmacs se divisèrent-ils à propos des bienfaits de la présence européenne ? En ont-ils conclu que les avantages qu'ils étaient susceptibles d'en tirer étaient plus importants que les désavantages ?

¹⁴ Geneviève Massicotte, *Rivalités autour de la pêche au saumon*, ouvr. cité, p. 62.

¹⁵ Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, *Histoire de la Gaspésie*, ouvr. cité, p. 50.

¹⁶ Denys Delâge, *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est*, Montréal, coll. « Boréal Express », 1985, p. 97, cité dans Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, ouvr. cité, p. 197.

L'influence des missionnaires

Les missionnaires, qui voulaient répandre la parole du Christ auprès des Amérindiens, ont joué un rôle important dans l'entreprise coloniale. Les trois principaux établissements missionnaires en Gaspésie se situaient à Ristigouche, Pabos et Percé¹⁷. Du coup, la présence religieuse sur le territoire gaspésien était limitée : « Mise à part une longue période où les Récollets s'installèrent sur les côtes de la Péninsule de 1673 à 1760, les quelques centaines de sédentaires, les pêcheurs et les bandes micmaques ne furent visités qu'irrégulièrement par les missionnaires venus de l'extérieur¹⁸. » Avant les années 1670, c'était principalement des Récollets, des Capucins et des Jésuites qui fréquentaient le territoire. Basés en Acadie, les missionnaires faisaient des visites annuelles dans la Baie-des-Chaleurs. Ces expéditions étaient difficiles, car ils n'avaient d'autre choix que de partager l'habitation des Amérindiens.

C'est à la demande des autorités françaises que les Récollets ont établi des maisons et des chapelles et eurent accès au territoire. Landry soutient que « certaines croyances micmaques concordent avec des valeurs chrétiennes : le partage, la paix,

¹⁷ Jacques et Maryvonne Crevel, *Honguedo ou l'histoire des premiers Gaspésiens*, Québec, Éditions Garneau, 1970, p. 49.

¹⁸ Jacques et Maryvonne Crevel, *Honguedo*, ouvr. cité, p. 67.

l'amour et le respect de son semblable¹⁹ ». Malgré cela, comme le relèvent Jacques et Maryvonne Crevel, « les changements successifs d'ordres religieux, les rares visites, tout concourait à ne laisser aux Gaspésiens que de maigres préceptes ahanés en quelques semaines²⁰ ». Le nomadisme des Micmacs explique sans doute cette faiblesse de l'influence des missionnaires qui ne pouvaient instruire leurs ouailles que de façon irrégulière. Ce constat poussa les missionnaires à tenter de les sédentariser. Mais l'enseignement des missionnaires allait aussi à l'encontre du système de valeurs des Micmacs.

Considéré comme un précurseur de l'ethnographie, le récollet Gabriel Sagard a séjourné quelque temps en Gaspésie en compagnie des Micmacs, et a laissé plusieurs notes sur la façon dont il s'y prenait pour les évangéliser²¹. Une autre figure importante de l'entreprise d'évangélisation des Micmacs est le père récollet Chrestien Le Clerq. Son œuvre la plus précieuse est sans doute sa *Nouvelle relation de la Gaspésie*, publiée en 1691. Le Clerq a développé notamment un système de hiéroglyphes qu'il employa pour enseigner la foi aux Micmacs²². Dans son livre, il décrit les Micmacs comme ayant des mœurs qui seront aisées à

¹⁹ Nicolas Landry, *La Cadie, frontière du Canada*, ouvr. cité, p. 51.

²⁰ Jacques et Maryvonne Crevel, *Honguedo*, ouvr. cité, p. 82.

²¹ Voir Gabriel Sagard, *Le grand voyage du pays des Hurons*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007.

²² Voir Pierre Déléage, « L'écriture attachée des Mi'kmaq, 1677-1912 » *Acadiensis. Revue d'histoire de la région atlantique*, vol. 42, n° 1, hiver-printemps 2013, p. 3-36.

transformer. Pourtant, selon Bélanger, Desjardins et Frenette, « les découragements des missionnaires sont là pour prouver que l'effort de christianisation de ces autochtones ne donnait souvent que de piètres résultats²³ ». Selon eux, d'ailleurs, même après que Le Clerq ait vécu onze ans avec eux, les Micmacs demeuraient insensibles ou indifférents au christianisme.

Au fond, la religion n'était peut-être qu'un prétexte employé par les Micmacs pour préserver leur alliance avec les Français. L'historien Paul-André Dubois soutient en effet que l'attachement des autochtones à la religion catholique a joué un rôle notable dans le maintien des alliances²⁴. Selon lui, la religion aurait aidé au bon fonctionnement de la politique amérindienne des Français. Plutôt que de s'attacher aux enseignements des missionnaires, les Micmacs utilisaient ces derniers pour solidifier une alliance franco-amérindienne et s'assurer la protection des Français pendant les conflits.

²³ Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, *Histoire de la Gaspésie*, ouvr. cité, p. 112.

²⁴ Paul-André Dubois, « La religiosité catholique, ciment de l'alliance franco-indienne au XVIII^e siècle », dans Gilles Havard et Mickaël Augeron (dir.), *Un continent en partage. Cinq siècles de rencontres entre Amérindiens et Français*, Paris, Les Indes Savantes, 2013, p. 107.

Les Micmacs pendant les conflits : le cas de la bataille de la Ristigouche

Quelques années avant la Conquête, la Déportation des Acadiens a poussé de nombreux Français à venir se réfugier sur les rives gaspésiennes. Cette population s'appropriera rapidement les terres le long du littoral gaspésien et, plus particulièrement, le territoire de Ristigouche et ses environs. Selon Frenette, ce sont « 1 003 individus, répartis en 107 familles²⁵ », qui se seraient ainsi établis en Gaspésie à la veille de la Conquête anglaise. Les nouveaux venus ont causé bien des problèmes aux Micmacs, qui se plaignaient notamment des « empiètements sur leurs territoires de chasse traditionnels et dénonçaient la construction de bateaux par les Acadiens²⁶ ». Il arrivait aussi que certains Acadiens coupent des foins sur les terres micmaques et pêchent à des endroits stratégiques exploités par les Micmacs. Bien que les Acadiens furent généralement perçus comme des intrus, cela n'empêcha pas les deux groupes de faire une alliance pendant la bataille de la Ristigouche.

Micmacs et Français collaborent en effet dans plusieurs conflits. Il y avait déjà un esprit de fraternité entre les Micmacs et les Français en Acadie, et cette situation se prolongea en Gaspésie.

²⁵ Yves Frenette, « Le peuplement francophone de la Gaspésie, 1670-1940. Essai de synthèse historique », *Gaspésie*, vol. 19, n° 115, 1991, p. 38.

²⁶ Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, *Histoire de la Gaspésie*, ouvr. cité, p. 167.

Les deux groupes avaient en effet d'importants intérêts communs : « Ils cherchent à la fois à s'opposer au peuplement anglais en s'appuyant sur l'alliance franco-mi'gmaq et à obtenir les denrées et marchandises nécessaires à leur subsistance²⁷. » C'est dans ces conditions que les Micmacs appuyèrent les Français contre les envahisseurs britanniques.

Nicolas Landry rapporte que pendant la bataille de la Ristigouche, le capitaine d'Angeac a dû constituer des groupes armés d'Acadiens et de Micmacs pour combattre les Britanniques. D'Angeac remit aux guerriers autochtones, sous forme de présents, le nécessaire pour faire la guerre : poudre, plomb et un peu de farine. En tout, il parvint à mobiliser 300 Acadiens et 250 Micmacs²⁸. La participation des Micmacs à Ristigouche a fortement frappé l'imagination des Anglais. Les Français avaient recours aux Micmacs pour frapper d'effroi leurs ennemis, menaçant ceux-ci de se faire scalper par les autochtones s'ils s'aventuraient sur le rivage. Effrayés par les Micmacs tirant du fusil à partir des rives, les Anglais restèrent dans les bateaux.

Malgré leurs efforts, les alliés se retrouvèrent perdants de la guerre de la Conquête. Dorénavant, il faudra s'adapter à l'autorité coloniale anglaise. Geneviève Massicotte affirme que sous le Régime britannique, les Micmacs « seront confrontés à leur tour à

²⁷ Geneviève Massicotte, *Rivalités autour de la pêche au saumon*, ouvr. cité, p. 57.

²⁸ Nicolas Landry, *La Cadie, frontière du Canada*, ouvr. cité, p. 242.

un processus rapide de peuplement sans avoir la possibilité cette fois de miser sur les rivalités coloniales traditionnelles qui les ont servis par le passé²⁹ ».

En somme, depuis la première rencontre avec Jacques Cartier et les pêcheurs européens qui venaient explorer les côtes gaspésiennes, les Micmacs se sont rapidement habitués à la présence européenne sur leur territoire. Les rencontres régulières avec les Européens ont contribué à modifier leurs habitudes de vie. La participation des Micmacs aux échanges commerciaux les a rendus plus dépendants à l'égard des produits européens, dépendance qui s'est accentuée avec les premières tentatives de colonisation. Ce commerce a eu des effets à la fois positifs et négatifs. L'accès à des produits manufacturés, par exemple, a amélioré sensiblement la condition de vie des Micmacs. L'alcool et la maladie, par contre, les rendirent beaucoup plus vulnérables. Voilà pourquoi les Micmacs restèrent ambivalents face à la présence des Européens.

Mis à part le commerce, le colonialisme s'est aussi manifesté à travers l'entreprise missionnaire. Les missionnaires se sont toutefois heurtés à d'importantes difficultés dans leurs efforts pour enseigner les principes du catholicisme aux Amérindiens.

²⁹ Geneviève Massicotte, *Rivalités autour de la pêche au saumon*, ouvr. cité, p. 60.

D'une part leurs visites auprès des Micmacs étaient rares, mais en plus il s'avéra que les Micmacs étaient insensibles et indifférents à leurs enseignements, qui entraient souvent en conflit avec leurs valeurs et leurs coutumes. La religion eut donc peu d'influence sur le mode de vie des autochtones, bien qu'elle ait tout de même permis de solidifier une alliance franco-amérindienne qui, sous certains aspects, paraissait avantageuse aux Micmacs.

La déportation des Acadiens a conduit un grand nombre de réfugiés sur les rives de la Gaspésie. Malgré cela, les Micmacs ont vu dans les Acadiens des alliés utiles pour la guerre contre les Anglais. L'alliance établie au moment de la bataille de la Ristigouche démontre que les autochtones et les Français avaient des intérêts communs. Une fois la guerre de la Conquête perdue, les deux groupes ont dû également s'adapter au nouveau régime britannique. Le contexte colonial de l'époque a néanmoins favorisé la reproduction de l'ancienne alliance franco-amérindienne entre les Micmacs et les Néo-Gaspésiens. Pour les autorités coloniales, l'alliance est demeurée une nécessité. Elle était utile aux Britanniques pour explorer le territoire, recueillir des connaissances géographiques et établir des réseaux de commerce. Par la reconduction de l'alliance, les autorités coloniales ont pu s'assurer une hégémonie politique sur le territoire. Quant aux Amérindiens, ils pouvaient ainsi continuer à consommer des produits européens et bénéficier d'une alliance militaire.

Pouvoir et hiérarchie sociale. L'acte de justice en Nouvelle-France (1675-1736)

Dan Lechasseur

Baccalauréat en enseignement secondaire, profil « Univers social »
Université du Québec à Rimouski

Un protocole rigoureux sanctionnait une hiérarchie et réglait les préséances sociales dans la vie de chacune d[es] communautés paroissiales, particulièrement à l'église, principal centre de rencontre collective. Une série de règlements d'État et de statuts ecclésiastiques consacraient une échelle de privilèges honorifiques auxquels avaient droit, selon leur rang, divers personnages des sociétés locales. Le seigneur tout particulièrement jouissait d'honneurs occasionnels, assez analogues à ceux de la coutume de France et qu'on trouve décrits dans un arrêt de 1709¹.

Ce passage d'un article de Jean-Charles Falardeau sur la Nouvelle-France au XVII^e et au XVIII^e siècle tend à dresser le portrait d'une société à la hiérarchie sociale et politique balisée et figée comme un « arrêt sur image² ». La société canadienne n'avait pourtant rien de statique. À ce titre, le *Règlement du Conseil Supérieur au sujet des honneurs décernés aux Seigneurs dans les*

¹ Jean-Charles Falardeau, « La paroisse canadienne-française au XVII^e siècle », dans Marcel Rioux et Yves Martin (dir.), *La société canadienne française*, Montréal, Hurtubise, 1971, p. 51.

² Marie-Ève Ouellet, « Structures et pratiques dans l'historiographie de l'État en Nouvelle-France », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 18, n^o 1, 2009, p. 37-50.

*Eglises, du lundi, 8^e juillet 1709*³ jette une lumière sur les formes mouvantes que peut prendre la hiérarchisation du pouvoir au Canada. Signé de la main de l'intendant Jacques Raudot, il faisait suite à une demande d'appel d'un jugement rendu à Trois-Rivières qui sera présentée ultérieurement. Il s'agira ici de montrer comment l'analyse de ce règlement de justice permet de rendre compte des luttes de pouvoir au sein de la colonie du Canada. Pour ce faire, notre étude fera appel à d'autres jugements rendus entre 1675 et 1736, afin de mieux replacer le document principal dans un contexte évolutif.

Le règlement de 1709 : précision sur les honneurs

Le règlement du 8 juillet 1709 résulte d'une réunion du Conseil supérieur où siégeaient alors les intendants Jacques Raudot et son fils Antoine-Denis Raudot⁴, ainsi que les conseillers Nicolas Dupont de Neuville, Mathieu-François Martin de Lino, Joseph de La Colombière, Olivier Morel de La Durantaye, François Aubert de Maur, Augustin Rouer de Villeray et de La Cardonnière et,

³ Conseil supérieur, « Règlement du Conseil Supérieur au sujet des honneurs décernés aux Seigneurs dans les Eglises, du lundi, 8^e juillet 1709 », dans *Arrêts et règlements du Conseil supérieur de Québec et ordonnances et jugements des intendants du Canada*, Québec, E. R. Fréchette, 1855, p. 154-157.

⁴ Antoine-Denis Raudot, fils de l'intendant, suppléait à ce dernier. Le 8 juillet 1709, le père et le fils étaient présents tous les deux. Voir Donald J. Horton, « Raudot, Jacques », dans *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne], consulté le 30 novembre 2015, URL : www.biographi.ca/fr/bio/raudot_jacques_2F.html.

finalement, Charles Maccart, un négociant⁵. Seuls Dupont et de La Colombière étaient reliés à l'Église⁶. Tous les autres étaient seigneurs⁷. Le contenu de ce document peut être divisé en trois parties. D'abord, les différents intervenants dans cette affaire y sont présentés : l'appelant est Pierre Hazeur Delorme, curé de Champlain, tandis que l'intimé est Joseph Dejordy, écuyer et sieur de Cabanac⁸. Ensuite, la chronologie des événements était essentiellement composée de requêtes, d'ordonnances et de significations ayant mené à cette séance du Conseil supérieur. Finalement, le jugement est présenté. En résumé, le règlement ordonne aux curés de ne reconnaître qu'un seul seigneur par paroisse à qui sera attribué un banc permanent en avant à droite ;

⁵ Charles Maccart occupait alors la fonction de procureur général du roi. Voir Hervé Biron, « Macard (Maquard), Charles », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, ouvr. cité, URL : www.biographi.ca/fr/bio/macard_charles_2F.html.

⁶ Le premier était marguillier de l'église de Notre-Dame de Québec alors que le second était vicaire général et archidiacre du chapitre de Québec. Voir Lucien Campeau, « Dupont de Neuville, Nicolas », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, ouvr. cité, URL : www.biographi.ca/fr/bio/dupont_de_neuville_nicolas_2F.html. Voir également Céline Dupré, « La Colombière, Joseph de », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, ouvr. cité, URL : www.biographi.ca/fr/bio/la_colombiere_joseph_de_2F.html.

⁷ Y. F. Zoltvany et C. J. Russ, « Martin de Lino, Mathieu-François », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, ouvr. cité, URL : www.biographi.ca/fr/bio/martin_de_lino_mathieu_francois_2F.html ; Bernard Weilbrenner, « Morel de La Durantaye, Olivier », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, ouvr. cité, URL : www.biographi.ca/fr/bio/morel_de_la_durantaye_olivier_2F.html ; Lucien Campeau, « Aubert de La Chesnaye, François », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, ouvr. cité, URL : www.biographi.ca/fr/bio/aubert_de_la_chesnaye_francois_2F.html ; Béatrice Chasse, « Rouer de Villeray et de La Cardonnière, Augustin », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, ouvr. cité, URL : www.biographi.ca/fr/bio/rouer_de_villeray_et_de_la_cardonniere_augustin.

⁸ Dejordy était en partie propriétaire de la seigneurie de Latouche-Champlain.

que celui-ci sera le premier à l'offrande, à recevoir le pain bénit, à prendre les cierges, à se voir asperger d'eau bénite ; qu'il marchera juste en arrière du curé aux processions ; qu'il aura le droit de sépulture dans le chœur ; qu'il sera recommandé dans les prônes. Le document énonce ainsi une liste d'honneurs ou prééminences que les prêtres doivent rendre au seigneur qui rend justice dans la paroisse où ils officient.

Jugement de 1695 à Trois-Rivières : plaqué à la Coutume de Paris

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, le règlement de 1709 tranchait sur un appel d'un jugement rendu par la juridiction royale de Trois-Rivières, le 11 juillet 1695⁹. Cette sentence fut rendue afin d'éclaircir le différend entre l'écuyer et propriétaire de la seigneurie de Champlain, Étienne Pezart de Latouche, et le curé du même lieu, Claude Boucquin. Ce jugement statuait :

Il est ordonné qu'en tous les prônes que fera le dit sieur Boucquin dans la dite église de Champlain, aux jours de dimanche, il sera tenu de faire mention du dit feu sieur de Latouche comme seigneur du dit Champlain, et aussi de la dame sa femme, aux prières qu'on a accoutumé de faire, pareillement de lui faire donner l'encens lorsque le dit sieur Boucquin ferait les encensemens à l'entrée de ladite église et qu'il sera

⁹ Y siégeaient le Comte de Frontenac et Monsieur de Champigny, respectivement gouverneur général et intendant.

dans son banc, et même de lui faire rendre dans icelle les autres honneurs dûs à sa dite qualité de seigneur, tout ainsi qu'il se pratique en France, les dépens compensés¹⁰.

Ce jugement de 1695 était vague sur les détails des honneurs à rendre aux seigneurs et renvoyait à la Coutume de Paris.

Le règlement de 1709, au contraire, était bien plus explicite. Charles Glandelet et Louis-Ango Desmaizerets, vicaires généraux du diocèse de Québec et représentants de l'évêque de Québec, présentaient en requête l'exclusion des « litres, ceintures funèbres et armoiries¹¹ » dans les obligations des prêtres à rendre aux seigneurs. Ces deux ecclésiastiques justifiaient leurs doléances en mentionnant que cette marque d'honneur « peut et doit même leur [les seigneurs] être contestée comme ne leur étant pas due, ni par le droit qui ne l'attribue qu'aux seuls patrons des églises, ni par le titre de possession dans laquelle ils n'ont jamais été à cet égard¹² ». Le Conseil supérieur et l'intendant donnèrent raison aux vicaires puisque les seuls honneurs liés au décès des seigneurs étaient : « Que le seigneur aura droit de sépulture dans le chœur, hors du sanctuaire, pour lui et sa famille, lorsqu'il aura donné la terre sur laquelle l'église aura été bâtie, sans qu'on leur puisse faire des

¹⁰ Conseil supérieur, « Règlement du 8 juillet 1709 », doc. cité, p. 154-155.

¹¹ Une tenture noire avec les armoiries entourant l'église. Voir Jean Gallet, *Seigneurs et paysans en France, 1600-1793*, Rennes, Ouest-France, 1999, p. 198.

¹² Conseil supérieur, « Règlement du 8 juillet 1709 », doc. cité, p. 154-157.

tombeaux élevés, et sans qu'il soit obligé de payer le droit d'ouverture de terre, mais seulement les autres droits de la Fabrique et ceux du curé¹³. » Pourtant, les droits de litre et d'armoiries étaient communs en France à cette époque¹⁴. Le haut clergé de la colonie exigeait donc du Conseil, en appelant du jugement rendu à Trois-Rivières, que l'on déroge de la pratique française.

Le droit aux plus hauts honneurs pour un seul seigneur, spécifié dans le règlement de 1709, n'a rien d'anodin puisqu'il avait déjà été contesté en 1706. Les Jésuites possédaient la seigneurie de Notre-Dame-Des-Anges qui était partiellement couverte par la paroisse de Beauport. Ils exigèrent qu'on leur réserve un banc à l'église de Beauport en leur qualité de seigneurs hauts justiciers d'une partie de la paroisse. Cette demande leur fut accordée par une ordonnance de l'intendant Raudot du 30 août 1706¹⁵. Celle-ci permettait à plusieurs nobles de recevoir des honneurs dans une même paroisse comme la coutume suivie en France à l'époque. Ainsi, au justicier se joignaient différents propriétaires de fiefs qui avaient, d'une manière ou d'une autre, acheté des privilèges¹⁶. Il en résulta des conflits entre différents seigneurs pour défendre, garder ou augmenter leurs prééminences.

¹³ Conseil supérieur, « Règlement du 8 juillet 1709 », doc. cité, p. 154-157.

¹⁴ Jean Gallet, *Seigneurs et paysans en France*, ouvr. cité, p. 147 et p. 198.

¹⁵ Conseil supérieur, « Arrêt du 30 août 1706 », dans *Arrêts et règlements du Conseil supérieur de Québec*, ouvr. cité, p. 141-142.

¹⁶ Jean Gallet, *Seigneurs et paysans en France*, ouvr. cité, p. 149 et p. 198.

Le règlement de 1709 statuait sur la question par l'ordonnance suivante :

Que les co-seigneurs et seigneurs de fiefs, si aucuns se rencontrent dans une même paroisse, payeront à la fabrique les bancs qu'ils occuperont dans l'église, lesquels bancs, ensemble ceux qui seront concédés à des personnes de caractère, seront placés après celui du seigneur haut-justicier, dans les endroits qui leur seront convenables et au-dessus de ceux des habitans¹⁷.

En plus de légiférer pour éviter des conflits futurs, cela assurait aux paroisses un revenu supplémentaire¹⁸. Le règlement de 1709 a donc permis de préciser le statut social du seigneur haut-justicier dans sa communauté et d'asseoir son autorité grâce à des pratiques symboliques qui le différenciaient des autres habitants de la seigneurie. Cependant, cela représentait un recul pour eux par rapport à l'arrêt de Trois-Rivières de 1695 qui n'était pas la seule autre législation sur la question.

¹⁷ Conseil supérieur, « Règlement du 8 juillet 1709 », doc. cité, p. 154-157.

¹⁸ La concession d'un banc constituait l'une des plus importantes sources de revenus des paroisses. Jean-Paul Poisson, « L'apport de la statistique notariale à la connaissance du Québec. Deux exemples préliminaires pendant la période française », *Journal de la société statistique de Paris*, vol. 125, n° 2, 1985, p. 118.

Législations en Nouvelle-France : différenciation de la métropole

Déjà le 12 février 1675, le Conseil supérieur¹⁹ ordonnait aux marguilliers²⁰ de rendre les honneurs qui s'imposent à leur rang aux membres du même conseil à leur mort. Les marguilliers étaient donc tenus de se conformer à la pratique et aux usages qui s'observaient dans toutes les églises de France²¹, confortant l'idée que la Nouvelle-France était un prolongement du sol français et que le rôle prédominant des seigneurs devait être maintenu. Le 18 mars 1675, ce statut a même été largement affermi lorsque le Conseil a accordé aux seigneurs un droit de regard sur les comptes des fabriques pour « empêcher que les biens de l'Eglise ne soient en proie par l'intelligence et connivence qui pourroit être, et qui n'arrive que trop souvent en France, entre les curés et marguilliers²² ». Le ton est cinglant à l'endroit du clergé et on sous-entend qu'il est nécessaire que les seigneurs s'assurent de leur bonne tenue²³. Quelques jours plus tard, le 26 mars 1675, le Conseil accorde aux « Officiers de la Justice des lieux, une place

¹⁹ Il est à noter qu'on parle du « Conseil supérieur », ce qui est curieux dans la mesure où ce nom ne fut adopté qu'en 1702 pour remplacer celui de « Conseil souverain ».

²⁰ Les marguilliers sont des représentants élus par les paroissiens.

²¹ Conseil supérieur, « Ordonnance du 12 février 1675 », dans *Arrêts et règlements du Conseil supérieur de Québec*, ouvr. cité, p. 57-58.

²² Conseil supérieur, « Ordonnance du 18 mars 1675 », dans *Arrêts et règlements du Conseil supérieur de Québec*, ouvr. cité, p. 58-59.

²³ Une analyse plus poussée serait pertinente ici, mais ce n'est pas l'objet de cette étude.

après celle des Gouverneurs des lieux et Seigneurs particuliers²⁴ ». Ce document est intéressant dans la mesure où le Conseil se confère le droit de déroger à la Coutume de Paris, sauf si la Couronne apporte un « grand éclaircissement ». Ces deux jugements de 1675 renforcent donc les droits symboliques des seigneurs et cela est confirmé, comme on l’a vu, par le jugement de la juridiction royale de Trois-Rivières de 1695. Le règlement de 1709 apparaît donc quelque peu en rupture avec cette tendance.

Ce tournant sera renforcé par un jugement subséquent du 5 août 1709, dans lequel le Conseil supérieur précise la portée de l’article 6 du règlement du mois précédent. On spécifie « que le seigneur haut-justicier lui et sa famille ne pourront être enterrés que dans l’endroit où est placé son banc, étant réputé être dans le chœur de la paroisse²⁵ ». La portée symbolique de l’article est donc réduite en excluant la possibilité pour le seigneur de se faire enterrer dans le chœur dans son sens strictement architectural. Le nouvel article élargit le sens du mot « chœur » pour lui donner celui de « cœur » de la paroisse. Ainsi, le banc du seigneur, en tant que lieu de sépulture, devient réputé être « dans le chœur de la paroisse » afin d’éviter d’enterrer le seigneur dans le chœur architectural de l’église. Ensuite, le 22 février 1717, le Conseil supérieur a débouté la demande de différents seigneurs

²⁴ Conseil supérieur, « Arrêts du 26 mars 1675 », dans *Arrêts et règlements du Conseil supérieur de Québec*, ouvr. cité, p. 60-61.

²⁵ Conseil supérieur, « Arrêt 5 août 1709 », dans *Arrêts et règlements du Conseil supérieur de Québec*, ouvr. cité, p. 157.

(notamment certains conseillers), qui exigeaient une révision du règlement de juillet 1709²⁶. Ces seigneurs considéraient que ce dernier jugement les privait d'honneurs qui leur étaient accordés en France par le roi. De même, le 11 mars 1736, le Conseil ordonna le respect de l'arrêt du 8 juillet 1709²⁷.

Cet échantillonnage n'est pas exhaustif dans la mesure où nous n'avons retenu que quelques-uns des jugements portant sur les honneurs à accorder aux seigneurs. De plus, ces documents n'ont pas été analysés en profondeur. Néanmoins, ce survol rapide permet de constater que les seigneurs ont vu leurs honneurs réduits par les législations à partir du début du XVIII^e siècle. Le règlement de 1709 représente la pierre angulaire de ce changement d'orientation dans la mesure où il définissait dans le détail les différents honneurs qui étaient diminués par rapport à la période précédente et par rapport à ce qui se pratiquait en France.

Nous n'avons trouvé aucune trace dans la littérature d'une tendance de l'intendant Raudot à privilégier le clergé. Donald J. Horton soutient néanmoins qu'il souhaitait « réduire à la soumission la plus complète les détenteurs de droits acquis²⁸ ». L'avantage donné au clergé n'était pas une conséquence de son

²⁶ Conseil supérieur, « Arrêt du 22 février 1717 », dans *Arrêts et règlements du Conseil supérieur de Québec*, ouvr. cité, p. 171-172.

²⁷ Conseil supérieur, « Ordonnance du 11 mars 1736 », dans *Arrêts et règlements du Conseil supérieur de Québec*, ouvr. cité, p. 537-539.

²⁸ Donald J. Horton, « Raudot, Jacques », art. cité.

poids numérique au sein du Conseil, puisque seuls deux conseillers étaient issus du clergé le 8 juillet 1709 comme nous l'avons précisé. Tout au long de la période traitée ici (1675-1736), les honneurs ont été un enjeu récurrent pour le Conseil supérieur. Alors que la législation de la Nouvelle-France devait normalement se conformer à la Coutume de Paris²⁹, elle s'en est écartée progressivement. Des historiens soutiennent que la société canadienne se différençait de celle de la France parce que « les rapports de domination inhérents à la division de la société en nobles et en roturiers, d'une part, et en seigneurs et en vassaux, d'autre part, y étaient beaucoup moins marqués³⁰ ». L'analyse des jugements nous indique que si les rapports de domination étaient moins bien définis, c'est parce que les représentations symboliques du pouvoir des groupes faisaient l'objet d'une concurrence. Les luttes pour consolider son statut hiérarchique semblaient donc exacerbées. Au lieu d'une société plus ouverte, nous y voyons une exacerbation des conflits de pouvoir qui rejaillissent dans le cadre judiciaire colonial.

Le grand nombre de jugements rendus par le Conseil supérieur sur le sujet des honneurs à accorder aux seigneurs dans les églises n'est pas anodin particulièrement pour la plus haute cour de justice de la colonie. Ce conseil portait le nom de Conseil

²⁹ Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2008, p. 160.

³⁰ François-Joseph Ruggiu, « La noblesse du Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Histoire, économie & société*, vol. 27, n° 4, 2008, p. 69.

souverain à sa création en 1663. C'est sans doute l'institution dont l'évolution a été la plus documentée par les historiens³¹. Le gouverneur, l'intendant, l'évêque, un procureur général, un greffier et quelques autres conseillers³² siégeaient à ce conseil. Ils étaient pour la plupart nobles, mais des habitants fortunés, administrateurs ou marchands pouvaient également se retrouver dans le conseil. Celui-ci était à la fois un tribunal d'appel de nature civile et criminelle. Toutefois, vu l'éloignement de la colonie d'avec la France, il serait devenu « un instrument de despotisme entre les mains du gouverneur³³ ». La Couronne l'a graduellement dépossédé de ses pouvoirs politiques pour qu'il ne se consacre qu'au domaine judiciaire. Il fut renommé Conseil supérieur en 1702³⁴. Le Conseil a alors perdu « ses prérogatives sur l'enregistrement des ordonnances, n'étant désormais autorisé à les enregistrer qu'après avoir reçu la permission du gouverneur ou de

³¹ Voir Christian Blais, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux et Jocelyn St-Pierre, *Québec. Quatre siècles d'une capitale*, Québec, Les publications du Québec, 2008 ; James Pritchard, *In Search of Empire. The French in the Americas, 1670-1730*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 241 ; Yves F. Zoltvany, *The Government of New France; Royal, Clerical or Class Rule?*, Scarborough, Prentice Hall, 1971, p. 108.

³² Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, ouvr. cité, p. 159.

³³ Lucien Campeau, « Mgr de Laval et le Conseil souverain 1659-1684 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 3, 1973, p. 328.

³⁴ Gustave Lanctôt, *L'administration de la Nouvelle-France*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, p. 91-136. Voir Valérie Nicolas, *La seigneurie de Trois-Pistoles à l'époque de la Nouvelle-France et au début du régime anglais*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 2011, p. 31 ; Dave Noël, « Les structures judiciaires », *La justice sous le Régime français* [En ligne], ministère de la Justice du Québec, 2005, consulté le 17 novembre 2015, URL : www.justice.gouv.qc.ca/francais/ministere/histoire/structures.htm#Anchor-6828.

l'intendant. Bref, alors qu'au XVII^e siècle le Conseil souverain avait une influence certaine sur la politique coloniale, au siècle suivant, il est davantage confiné au rôle d'exécutant des décisions du gouverneur et de l'intendant³⁵. » Pourtant, l'analyse des documents ci-dessus montre une volonté d'aller au-delà de la simple justice routinière et d'application des lois, notamment en définissant les droits à accorder à la noblesse.

Statut des seigneurs : contestation et fragilité

Les différents jugements vus précédemment et autres procès³⁶ rendent compte de conflits dans la colonie entre des membres du clergé et les seigneurs. Pourtant, limiter les conflits en Nouvelle-France à un antagonisme entre clergé et seigneurs serait réducteur comme le soulignent certains historiens³⁷ : il existe une multiplicité des pôles de confrontation comme le montrent la contestation par des marguilliers du droit de Marie-Catherine Peuvret, la seigneuresse de Beauport, de pouvoir disposer du deuxième banc³⁸ ou la querelle entre l'abbé Joseph Voyer et le

³⁵ Marie-Eve Ouellet, « Le conseil souverain : l'écho de la justice royale », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 114, 2013, p. 13.

³⁶ Voir Colin M. Coates, *Les transformations du paysage et de la société au Québec sous le régime seigneurial*, Sillery, Septentrion, 2003.

³⁷ François-Joseph Ruggiu, « La noblesse du Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cité, p. 69.

³⁸ Benoît Grenier, « Pouvoir et contre-pouvoir dans le monde seigneurial laurentien. Sonder les limites de l'arbitraire seigneurial », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 18, n° 1 (*La gouvernance en Nouvelle-France*), 2009, p. 143-144.

coadjuteur épiscopal, Monseigneur Dosquet³⁹. Ainsi, les relations de hiérarchisation et leur contestation n'étaient pas circonscrites à un antagonisme seigneurs/clergé.

Les jeux de pouvoir étaient répandus à tous les niveaux. Tous titres, positions, droits ou pouvoirs symboliques faisaient l'objet de la convoitise et menaient à des concurrences. Bien plus que des faits divers, ces épisodes sont révélateurs de l'importance des rapports hiérarchiques pour l'élite locale⁴⁰. Ces jugements devraient nous permettre de comprendre la position « fragile » qu'occupaient les seigneurs⁴¹. L'église, en tant que principal lieu de sociabilité dans le monde rural, est importante pour asseoir l'autorité de ceux-ci⁴². Les prééminences mettaient le seigneur en avant, comme un intermédiaire dans les relations entre Dieu et les sujets⁴³.

³⁹ Voir Colin M. Coates, *Les transformations du paysage et de la société au Québec*, ouvr. cité, p. 106.

⁴⁰ Voir Colin M. Coates, *Les transformations du paysage et de la société au Québec*, ouvr. cité, p. 109.

⁴¹ Les seigneuries produisaient peu, ce qui rendait les seigneurs dépendants des postes d'officier des troupes de la Marine pour assurer leur subsistance. Voir Benoît Grenier, *Brève histoire du régime seigneurial*, Montréal, Boréal, 2012, p. 96-97 ; Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, ouvr. cité, p. 544.

⁴² Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, ouvr. cité, p. 544.

⁴³ Jean Gallet, *Seigneurs et paysans en France*, ouvr. cité, p. 149.

L'analyse du règlement de 1709⁴⁴ et des autres ordonnances, arrêts et règlements de 1675 à 1736 permet de mesurer l'importance des luttes de pouvoir au sein de la colonie. Ainsi, il a été possible de saisir les relations hiérarchisées entre le clergé et les seigneurs, qui offrent un spectacle symbolique dans lequel ceux-ci veulent être le personnage central. Les seigneurs tentent de renforcer leur ascendance sur la population en usant de préséances les démarquant des censitaires. Cette concurrence, à l'origine locale, se répercute à l'échelle coloniale, lorsqu'elle donne lieu à un procès devant le Conseil supérieur, la plus haute cour de Nouvelle-France. Pour que le conflit se rende à ce niveau, il faut présumer que les honneurs représentaient un enjeu central dans les seigneuries. Les jugements de cours portant sur le sujet ont constitué une certaine forme de différenciation de la colonie par rapport à sa métropole.

La seule lecture du règlement de 1709 incite à développer une conception monolithique des rôles hiérarchiques dans la société de la Nouvelle-France. Pourtant, une analyse fine du document, en parallèle avec d'autres jugements sur le même sujet, permet de concevoir la société canadienne du début du XVIII^e siècle de façon plus nuancée et plus dynamique. Il s'agit d'un lieu de concurrence hiérarchique au sein de l'élite coloniale. Une partie de cette confrontation a été rendue possible par la latitude que se

⁴⁴ Conseil supérieur, « Règlement du 8 juillet 1709 », doc. cité, p. 154-157.

donnait le Conseil souverain pour légiférer, caractéristique qui contribuait à différencier quelque peu la colonie de la métropole. Toutefois, juger d'une évolution originale de la Nouvelle-France exigerait la prise en considération de facteurs plus profonds que les seules productions du Conseil souverain.

La Ghost Dance et le massacre de Wounded Knee, ou comment un événement historique acquiert valeur de symbole

William Chassé

Baccalauréat en histoire

Université du Québec à Rimouski

Le 29 décembre 1890, environ 300 Amérindiens sioux sont tués lors d'une réquisition à Wounded Knee, près de la réserve de Pine Ridge, dans le Dakota du Sud. Événement tristement célèbre de l'histoire américaine, ce massacre conclut l'épisode de la « Ghost Dance War » et marque la fin d'une longue période de conflit entre les Sioux et le gouvernement américain. Résultat de cinquante ans de colonisation et d'assimilation américaines, l'émergence de la religion de la Ghost Dance et le massacre de Wounded Knee allaient devenir, par le biais de l'ethnohistoire, un véritable symbole.

Le présent article propose de voir comment les événements de la « Ghost Dance War » sont devenus un symbole important dans la mémoire collective américaine, alimenté par la presse et les travaux historiques et anthropologiques. Nous proposons d'analyser la construction de ce symbole en revenant sur les causes et les conséquences de l'émergence de la religion de la Ghost

Dance, puis sur la représentation et les différentes interprétations de cette religion dans de nombreux écrits et ouvrages historiques.

Les plaines américaines au XIX^e siècle

À partir de 1850, une vague d'immigration massive de colons américains déferle sur le territoire traditionnel des Sioux (qui comprend les Dakota du Nord et du Sud ainsi que des régions limitrophes)¹. L'installation de ces colons sur le territoire sioux et la compétition entre Amérindiens et Américains pour la chasse au bison entraînent plusieurs incidents violents entre les pionniers et les membres de la nation sioux, mais également avec les Comanches, Navahos et Apaches plus au sud².

En 1862, le racisme et la maltraitance enveniment la situation, et les différentes nations autochtones entrent en conflit ouvert avec les colons et le gouvernement américain. Le conflit persiste jusqu'en 1867, date à laquelle le Congrès américain met en place la « Indian Peace Commission », qui propose la paix aux nations amérindiennes si celles-ci acceptent de déménager dans des réserves, ce que font les Cheyennes, les Arapahos, les Comanches et les Kiowas. En mai 1868, les Oglalas, les Brûlés et les Blackfeet signent le second traité de Fort Laramie, qui mène à la création de

¹ William T. Hagan, *American Indians*, Chicago, The University of Chicago Press, coll. « Chicago History of American Civilization », 1961, p. 92.

² William T. Hagan, *American Indians*, ouvr. cité, p. 93.

la Great Sioux Reservation dans la région des Black Hills au Dakota du Sud. Différentes bandes refusent cependant de signer cet accord et continuent de vivre à l'extérieur des réserves³. La situation reste calme jusqu'à ce que de l'or soit découvert dans les Black Hills en 1874. Les prospecteurs commencent alors à s'installer dans la région, qui constitue une terre sacrée pour les Sioux. Ces derniers réagissent en prenant les armes, menés par les chefs Crazy Horse et Sitting Bull. Le conflit se termine en 1877 lorsque Crazy Horse est assassiné. Une majorité de Sioux accepte dès lors de s'établir sur des réserves tandis que Sitting Bull s'enfuit au Canada avec des membres de sa communauté⁴.

À partir de la décennie 1870, les politiques indiennes du gouvernement américain représentent un élément majeur de la désintégration des structures sociales des tribus amérindiennes. Entre autres, les lois visant la répartition individuelle des terres, où l'on accorde un lot à chaque famille pour s'établir et cultiver, supplante le système communautaire et nomade traditionnel des Amérindiens des Plaines⁵. Un des objectifs fixés par ces mesures est de « civiliser » l'Amérindien en le rendant propriétaire d'une terre. L'abolition des terres communes et leur redistribution favorisent l'isolement des individus. Jumelées à l'établissement

³ Philippe Jacquin, Daniel Royot et Stephen Whitfield, *Le peuple américain. Origines, immigration, ethnicité et identité*, Paris, Seuil, 2000, p. 148-150.

⁴ Philippe Jacquin, Daniel Royot et Stephen Whitfield, *Le peuple américain*, ouvr. cité, p. 152-153.

⁵ Gail Landsman, « The Ghost Dance and the Policy of Land Allotment », *American Sociological Review*, vol. 44, n° 1, 1979, p. 163.

d'agents des Affaires indiennes dans les réserves, ces politiques permettent l'établissement d'un mécanisme de contrôle social servant à décourager les mouvements qui défient l'autorité. Ces mesures vont aussi faire perdre une grande partie de leurs territoires aux nations de la Great Sioux Reservation, notamment dans les Black Hills, au profit des compagnies minières et ferroviaires⁶.

Le XIX^e siècle va également marquer la disparition des troupeaux de bisons qui constituaient la base du système économique des nations des Plaines. La disparition de ces troupeaux non seulement entraîne une série de famines chez les autochtones, mais elle met aussi en péril leur mode de vie traditionnel, basé sur la chasse et la guerre : privées de leurs repères et de leurs racines, les communautés autochtones des Plaines se trouvent ainsi complètement déstabilisées⁷. Durant tout le XIX^e siècle, les populations autochtones des États-Unis connaissent de la sorte une chute démographique constante. D'environ 600 000 individus en 1800, les peuples amérindiens ne compteront plus que 228 000 individus en 1890. Cette décroissance est attribuable en grande partie aux maladies, à la famine, au déplacement forcé de nombreuses communautés, à la

⁶ Gail Landsman, « The Ghost Dance and the Policy of Land Allotment », art. cité, p. 163-165.

⁷ Alexander Lesser, « Cultural Significance of the Ghost Dance », *American Anthropologist*, vol. 35, n° 1, 1933, p. 109-110.

destruction des repères sociaux et culturels des autochtones et à des génocides⁸.

La Ghost Dance : entre spiritualisme et christianisme

La religion de la Ghost Dance ne serait pas un phénomène soudain, mais plutôt le résultat d'une lente évolution des mouvements spirituels qui gagnent en popularité chez les nations des Plaines, à partir de 1870. En effet, la situation de crise démographique et culturelle des nations amérindiennes mène ces populations à chercher un nouveau sens à leur existence, ce qui favorise l'émergence de nouvelles croyances et de mouvements messianiques⁹. La religion de la Ghost Dance vient combler ce besoin de sens en permettant le renouvellement des anciennes traditions dans une période où les populations amérindiennes sont affligées par l'acculturation et la répression militaire¹⁰.

La religion de la Ghost Dance est fondée par Wovoka, un Païute du Nevada, né en 1854. Son père, Tavivo, était un « rêveur » de la Mason Valley. C'est entre les années 1884 et 1889 (la date précise est inconnue) que Wovoka aurait eu sa première

⁸ Russell Thornton, « Demographic Antecedents of a Revitalization Movement: Population Change, Population Size, and the 1890 Ghost Dance », *American Sociological Review*, vol. 46, n° 1, 1981, p. 89.

⁹ Alexander Lesser, « Cultural Significance of the Ghost Dance », art. cité, p. 109.

¹⁰ Alexander Lesser, « Cultural Significance of the Ghost Dance », art. cité, p. 112.

révélation. Selon ses dires, il aurait été emmené par Dieu au paradis, où il aurait vu les siens vivre en paix dans leurs anciennes traditions. Dieu lui aurait alors enseigné la Ghost Dance, une danse qui permet de reprendre contact avec les esprits des ancêtres décédés, avant de le renvoyer sur terre pour enseigner cette danse aux Amérindiens. Wovoka aurait fait un second « voyage » similaire en 1889 : alors qu'il coupait du bois avec sa famille, il se serait effondré raide mort au sol, avant d'être ranimé par Dieu¹¹.

Wovoka commence alors à prêcher la parole qui lui aurait été révélée par Dieu et s'autoproclame Messie. Il annonce la fusion à venir du monde terrestre et de « l'autre monde », où les Amérindiens et les troupeaux de bisons disparus seraient ressuscités. Cet événement ne pourrait toutefois se réaliser qu'à condition que les Amérindiens travaillent et vivent sans vol ni querelle, en harmonie avec les Blancs¹². Seuls l'observation de ces règles morales et l'accomplissement régulier des rites enseignés par Wovoka permettraient que la réunion des deux mondes puisse advenir¹³.

Mouvement fondamentalement synchrétique, la Ghost Dance reprend des éléments du christianisme et du spiritualisme

¹¹ James Mooney, *The Ghost-Dance Religion and the Sioux Outbreak of 1890*, Washington D.C., U.S. Govt. Print. Office, 1896, p. 771-772, [En ligne] URL : <https://archive.org/details/ghostdancerelig01moongoog>.

¹² James Mooney, *The Ghost-Dance Religion and the Sioux Outbreak of 1890*, ouvr. cité, p. 772.

¹³ Elise Marienstras, *Wounded Knee. L'Amérique fin de siècle*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1996, p. 191.

autochtone. On retrouve ainsi la présence d'un Dieu unique et suprême, d'un paradis, d'un Messie et la promesse d'un retour sur terre, autant d'éléments empruntés à la religion chrétienne, tandis que les rituels, les chants, les danses et l'importance accordée aux esprits constituent des éléments plus proches du spiritualisme traditionnel des autochtones des Plaines. Wovoka prêchait entre autres que le port d'une tunique particulière, le « Ghost Shirt », mettrait les Amérindiens dans les bonnes grâces de Dieu et les protégerait notamment contre les balles des militaires américains¹⁴.

À partir de 1889, la religion de la Ghost Dance se répand rapidement parmi les nations du nord des Plaines, notamment chez les Sioux Lakota, les Cheyennes, les Arapahos et les Kiowas. La venue de Wovoka en tant que Messie marqua particulièrement les Lakotas, victimes de la négligence du gouvernement et dont une grande partie des terres avait été redistribuée avec les mesures gouvernementales. La promesse d'un retour aux anciennes traditions a donc séduit ceux-ci tout particulièrement¹⁵.

La « Ghost Dance War » et le massacre de Wounded Knee

En 1890, la réserve de Pine Ridge était occupée par une population d'environ 6 000 Sioux Lakotas, dont une large part avait participé aux précédents conflits contre l'armée américaine.

¹⁴ Elise Marienstras, *Wounded Knee*, ouvr. cité, p. 191.

¹⁵ Elise Marienstras, *Wounded Knee*, ouvr. cité, p. 194.

Pine Ridge était la réserve la plus éloignée des installations américaines de la rivière Missouri et la plus près des Black Hills. La Ghost Dance va se propager très rapidement à Pine Ridge durant l'année 1890, à un point tel qu'au mois d'août 2 000 Amérindiens se rassemblent pour pratiquer les rites de la Ghost Dance. La police de la réserve est envoyée pour disperser les participants. Voulant défendre leur religion au prix de leur vie, des guerriers sioux menacent alors les agents, qui préfèrent se retirer plutôt que d'amorcer un conflit¹⁶.

Les agents des Affaires indiennes n'appréciaient pas les manifestations de la Ghost Dance au sein de la population des réserves, notamment les rassemblements massifs et le port des « Ghost Shirts », considéré comme un acte provocateur. Ainsi, sur la réserve de Rosebud, la Ghost Dance est bientôt interdite par la police, ce qui occasionne le départ d'environ 1 800 individus pour la réserve de Pine Ridge, où la pratique est toujours autorisée¹⁷.

À Standing Rock, les autorités voient d'un mauvais œil la tolérance envers la Ghost Dance de Sitting Bull, revenu avec les siens de son exil au Canada en 1881. Alors que Sitting Bull promet aux agents de calmer le mouvement, il ne prend aucune mesure concrète pour tenter d'atténuer les tensions entre Amérindiens et

¹⁶ Voir James Mooney, *The Ghost-Dance Religion and the Sioux Outbreak of 1890*, ouvr. cité, p. 845-846.

¹⁷ Voir James Mooney, *The Ghost-Dance Religion and the Sioux Outbreak of 1890*, ouvr. cité, p. 847.

agents gouvernementaux. Ces derniers commencent à considérer Sitting Bull comme un promoteur de la Ghost Dance qui encourage les siens à l'hostilité envers les autorités américaines. Le 13 novembre 1890, les agents des Affaires indiennes jugent qu'ils ont perdu le contrôle de la situation et demandent l'aide du département de la Défense¹⁸.

À l'automne 1890, la moitié de la cavalerie et de l'infanterie de l'armée américaine est stationnée au Wyoming et au Dakota, prête à intervenir si les tensions viennent à dégénérer en conflit ouvert¹⁹. Le 15 décembre, James McLaughlin, officier des Affaires indiennes, donne l'ordre aux policiers de procéder à l'arrestation des chefs jugés les plus hostiles, dont Sitting Bull. La suite des événements reste nébuleuse et mal documentée, mais toutes les sources s'accordent sur une chose : Sitting Bull et plusieurs de ses proches sont abattus par la police. La nouvelle se répand comme une trainée de poudre dans les autres réserves. Inquiet de possibles représailles, le chef lakota Big Foot rassemble sa tribu, hommes, femmes et enfants, et quitte Standing Rock pour chercher refuge sur la réserve de Pine Ridge²⁰.

Dès lors, 3 000 membres de l'armée américaine investissent la Great Sioux Reservation. Ils procèdent à

¹⁸ James Mooney, *The Ghost-Dance Religion and the Sioux Outbreak of 1890*, ouvr. cité, p. 848-850.

¹⁹ Voir Elise Marienstras, *Wounded Knee*, ouvr. cité, p. 199.

²⁰ Voir Elise Marienstras, *Wounded Knee*, ouvr. cité, p. 201-202.

l'arrestation des chefs considérés « hostiles » de Standing Rock et Cheyenne River, de sorte que Big Foot et sa tribu, réfugiés dans les Badlands, se trouvent isolés, seuls contre l'armée. À Pine Ridge, les chefs Kicking Bear et Short Bull se préparent à un conflit de plus grande ampleur contre l'armée. Après une escarmouche avec les Sioux dans les Badlands le 18 décembre 1890, l'armée charge ses officiers d'intercepter et d'arrêter Big Foot²¹. Entretemps, ce dernier continue de mener son groupe en direction de la réserve de Pine Ridge. Le 28 décembre, il est finalement intercepté par le major Withside de la 7^e cavalerie, à vingt miles au nord-est de Pine Ridge. En voyant arriver les troupes, Big Foot agite un drapeau blanc, signifiant qu'il accepte de se rendre. Il ne pouvait compter que sur 106 guerriers, en plus de leurs familles, pour s'opposer à une troupe de 470 soldats accompagnés d'artillerie. Les Sioux sont réunis dans la crique de Wounded Knee, où ils campent avant d'être renvoyés à Standing Rock le lendemain²².

Au matin du 29 décembre, les troupes américaines commencent à réquisitionner les armes des Sioux. Pendant qu'ils s'affairent, un *medecine man*, nommé Yellow Bird, encourage les Sioux à résister, proclamant que les « Ghost Shirts » qu'ils portaient les protégeraient des balles des soldats américains. Encore une fois, la suite des événements diffère selon les sources,

²¹ Voir James Mooney, *The Ghost-Dance Religion and the Sioux Outbreak of 1890*, ouvr. cité, p. 866.

²² Voir James Mooney, *The Ghost-Dance Religion and the Sioux Outbreak of 1890*, ouvr. cité, p. 867.

mais toutes s'entendent pour dire qu'un coup de feu aurait été tiré, probablement de manière accidentelle. Les soldats ouvrent alors le feu sur les Sioux, tuant la moitié des guerriers dès la première salve. L'artillerie pilonne également le camp : en quelques minutes, 200 Sioux et 20 soldats trouvent la mort. Les femmes et les enfants sont pris entre deux feux et tentent de fuir. Après avoir balayé le campement, les troupes américaines les poursuivent sur deux miles et les abattent systématiquement d'une balle dans le dos. Au total, ce sont 300 Sioux qui sont tués, incluant le chef Big Foot²³.

La fin des guerres sioux

Les événements de Wounded Knee mettent fin au bref conflit qui sera par la suite nommé par les journalistes « The Ghost Dance War ». En effet, les militaires ne tarderont pas à réinstaurer la paix dans les réserves sioux. Ce conflit revêt une importance historique dans la mesure où il marque symboliquement la fin de la résistance amérindienne et la conclusion des « guerres indiennes » qui ont marqué le territoire nord-américain depuis l'arrivée des Européens au XVI^e siècle, et, plus particulièrement, de la période

²³ Voir James Mooney, *The Ghost-Dance Religion and the Sioux Outbreak of 1890*, ouvr. cité, p. 869-871.

de conflit qui a opposé les Amérindiens des Plaines au gouvernement américain²⁴.

Mais le caractère particulier qui explique qu'on ait tant parlé de Wounded Knee, en comparaison avec les autres épisodes de résistance amérindienne, découle de la symbolique associée à la Ghost Dance et, surtout, du fait que de nombreux témoins, dont plusieurs journalistes, ont assisté à la scène qui se déroula en plein jour, dans un espace ouvert²⁵. Les nombreux témoignages recueillis, souvent contradictoires, mêlés à ceux des militaires et des Amérindiens qui vécurent Wounded Knee vont jeter sur les événements un voile de confusion encore perceptible aujourd'hui. Chaque témoignage est porteur d'un point de vue particulier, et plusieurs versions des faits commencent à surgir quelques semaines seulement après l'événement.

La plupart des militaires, des agents gouvernementaux et des journalistes prétendirent que la Ghost Dance était une menace pour les territoires de l'État américain et que Wounded Knee a constitué une valeureuse bataille contre les Amérindiens plutôt qu'un massacre. Selon ces témoignages, les Amérindiens auraient tiré cinquante coups de feu sur les soldats américains, obligeant ceux-ci à répliquer²⁶.

²⁴ Voir Elise Marienstras, *Wounded Knee*, ouvr. cité, p. 207.

²⁵ Voir Elise Marienstras, *Wounded Knee*, ouvr. cité, p. 207.

²⁶ Voir Elise Marienstras, *Wounded Knee*, ouvr. cité, p. 209.

Les Sioux prétendirent quant à eux qu'il s'agissait d'un accident malheureux, un malentendu qui a poussé l'armée à s'attaquer à un mouvement somme toute pacifique. Pour eux, le massacre de Wounded Knee s'explique par un coup de feu accidentel tiré par un vieillard malentendant qui n'aurait pas compris les consignes des militaires. Ces derniers, paniqués, auraient alors répliqué avec une force excessive et meurtrière²⁷.

La médiatisation de Wounded Knee et l'ouvrage de James Mooney

La présence de nombreux journalistes et ethnologues à proximité de la réserve de Pine Ridge en 1890 s'explique par l'intérêt que les Américains portaient à l'émergence de la Ghost Dance. La présence de journalistes, particulièrement, va contribuer à médiatiser l'événement partout aux États-Unis²⁸. Ainsi, peu de temps après le conflit, le président Benjamin Harrison se croit obligé de parler de Wounded Knee dans son discours annuel, dans lequel il justifie l'action des troupes américaines en prétendant que les Sioux représentaient une menace pour le territoire²⁹.

L'abondance d'articles de journaux et de discours concernant Wounded Knee va mener à la parution de deux

²⁷ Voir Elise Marienstras, *Wounded Knee*, ouvr. cité, p. 210.

²⁸ Raymond J. Demallie, « The Lakota Ghost Dance: An Ethnohistorical Account », *Pacific Historical Review*, vol. 51, n° 4, novembre 1982, p. 385.

²⁹ Voir Elise Marienstras, *Wounded Knee*, ouvr. cité, p. 219.

ouvrages sur le sujet dès 1891 : *Recent Indian Wars* de James P. Boyd et *Life of Sitting Bull and History of the Indian War of 1890-1891* de W. Fletcher Johnson. Ces deux ouvrages décriront dans ses grandes lignes l'événement historique³⁰. En 1891 paraît également un article intitulé « Ghost Dance at Pine Ridge », dans le *Journal of American Folklore*, qui traite uniquement du volet culturel, religieux et symbolique de la Ghost Dance³¹. Un an après Wounded Knee, déjà, on tente de comprendre et d'expliquer l'émergence de ce mouvement religieux en s'intéressant à l'identité autochtone plutôt qu'aux faits militaires et strictement politiques.

Mais l'ouvrage qui se démarqua le plus fut l'étude de l'ethnologue James Mooney, *The Ghost-Dance Religion and the Sioux Outbreak of 1890*. En 1890, Mooney parcourait la Great Sioux Reservation lorsque survinrent la mort de Sitting Bull et le massacre de Wounded Knee. Il profita de l'occasion pour se rendre à la réserve de Pine Ridge afin d'interroger les Amérindiens sur l'histoire et les rites de la Ghost Dance. Il publia son ouvrage en 1896, six ans seulement après les événements³². La particularité de l'ouvrage de Mooney réside dans la quantité de détails rapportés et pris en compte par l'ethnologue. Son travail repose sur des

³⁰ Voir Raymond J. Demallie, « The Lakota Ghost Dance », art. cité, p. 385.

³¹ Auteur inconnu, « Ghost Dance at Pine Ridge », *The Journal of American Folklore*, vol. 4, n° 13, avril 1891, p. 160-162.

³² Voir James Mooney, *The Ghost-Dance Religion and the Sioux Outbreak of 1890*, ouvr. cité, p. 653.

articles de journaux, des rapports de militaires, des témoignages de Sioux Lakotas, ses propres observations de terrain et des conversations avec Wovoka. Comptant 596 pages, l'ouvrage ne fait pas que décrire la Ghost Dance ; il décrit ses origines et aborde ses conséquences. Il établit d'abord une généalogie des chefs spirituels amérindiens, de Pontiac à Smohalla, avant d'aborder l'émergence de la Ghost Dance avec Wovoka. Il décrit ensuite les événements de la Ghost Dance War. La moitié de l'ouvrage est consacrée à la retranscription des rites de la Ghost Dance et à leurs variantes chez différentes nations des Plaines : les Arapahos, les Cheyennes, les Comanches, les Paiutes, les Sioux et les Kiowas. Chaque description de rite est ensuite accompagnée d'un glossaire expliquant les expressions de chaque langage³³.

À la fin du XIX^e siècle, les recherches des ethnologues américains étaient essentiellement consacrées aux modes de vie des peuples autochtones. Ces chercheurs considéraient qu'il était nécessaire de sauvegarder une trace des nations amérindiennes avant qu'elles ne disparaissent³⁴. L'ouvrage de Mooney marque une nouvelle étape dans la recherche ethnologique en s'intéressant avant tout à la culture et aux rites religieux d'une population, mais surtout, en analysant la Ghost Dance comme un signe de

³³ Voir James Mooney, *The Ghost-Dance Religion and the Sioux Outbreak of 1890*, ouvr. cité, p. 653.

³⁴ Voir Michael A. Elliott, « Ethnography, Reform, and the Problem of the Real: James Mooney's Ghost-Dance Religion », *American Quarterly*, vol. 50, n° 2, 1998, p. 201-233.

revitalisation des traditions et un ultime effort de survie culturelle³⁵.

La Ghost Dance et l'émergence de l'ethnohistoire

Pendant la première moitié du XX^e siècle, la Ghost Dance et le massacre de Wounded Knee ont continué de générer de nombreux écrits. La plupart des recherches seront toutefois partisans et subjectives, se limitant à promouvoir le point de vue des Sioux ou celui des militaires américains. Seuls quelques ouvrages, tels que *A Sioux Chronicle*, publié en 1956 par George E. Hyde, tentent de concilier les deux perspectives et présentent les événements dans un contexte plus large³⁶.

C'est en 1970 que la Ghost Dance et le massacre de Wounded Knee deviennent des événements mondialement connus avec la parution de l'ouvrage de l'historien Dee Brown, *Bury My Heart at Wounded Knee*. Dans ce livre, Brown synthétise, d'un point de vue critique, l'histoire du colonialisme dans les Plaines américaines. Il y explique l'impact néfaste des politiques européennes puis américaines à l'égard des autochtones et retrace les principaux conflits et « massacres ». Une grande importance est accordée notamment aux guerres sioux de la deuxième moitié du XIX^e siècle, et plus particulièrement au conflit de la Ghost

³⁵ Voir Raymond J. Demallie, « The Lakota Ghost Dance », art. cité, p. 386.

³⁶ Voir Raymond J. Demallie, « The Lakota Ghost Dance », art. cité, p. 386.

Dance³⁷. L'ouvrage se termine sur le massacre de Wounded Knee, l'épisode sanglant étant décrit dans les dernières pages :

C'était le quatrième jour après la fête de Noël en l'an 1890 de Notre-Seigneur. Lorsque les premiers corps déchiquetés et ensanglantés furent transportés dans l'église éclairée aux chandelles, ceux qui n'avaient pas perdu connaissance purent apercevoir des guirlandes de Noël suspendues aux chevrons sous le ciel ouvert. Au-dessus de la chaire, à travers le sanctuaire, était tendue une bannière qui portait l'inscription peinte d'une main malhabile : PAIX SUR LA TERRE AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ³⁸.

Le style romancé de Brown et l'histoire tragique de Wounded Knee vont contribuer à propulser l'ouvrage parmi les best-sellers de l'année aux États-Unis, en Angleterre et en Allemagne. Plus de 3 millions d'exemplaires sont vendus³⁹.

La parution de l'ouvrage de Brown relance l'intérêt pour la Ghost Dance et Wounded Knee, particulièrement chez les populations non amérindiennes où la perspective militaire avait été jusque-là dominante. Dans les années qui suivent, plusieurs travaux d'ethnohistoriens vont reprendre le discours « Indian-centric⁴⁰ » et proposer une vision victimisante des Sioux

³⁷ Dee Brown, *Enterre mon cœur à Wounded Knee*, Paris, Éditions Stock, 1973.

³⁸ Dee Brown, *Enterre mon cœur à Wounded Knee*, ouvr. cité, p. 550.

³⁹ Dee Brown, *Enterre mon cœur à Wounded Knee*, ouvr. cité, p. 550.

⁴⁰ John R. Wunder, « Native American History, Ethnohistory, and Context », *Ethnohistory*, vol. 54, n° 4, automne 2007, p. 592.

Lakotas⁴¹. Par exemple, dans *A Look Back at Wounded Knee*, Forrest Seymour mentionne que « [t]he affair at Wounded Knee was stupid and unnecessary. [...] The vast majority of Indians at Wounded Knee neither intended nor anticipated a fight. In any event, the general slaughter of helpless persons was inexcusable⁴². » La perspective militaire est ainsi écartée au profit de la perspective amérindienne.

De nos jours, *Bury My Heart at Wounded Knee* est généralement considéré comme le point de départ de la « nouvelle ethnohistoire », l'un des écrits phares de ce courant méthodologique avec l'article de Bruce G. Trigger (« Ethnohistory: Problems and Prospects », publié dans *Ethnohistory* en 1982) et l'ouvrage de Linda Tuhiwai Smith (*Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, publié en 1999)⁴³. Encore aujourd'hui, la Ghost Dance et le massacre de Wounded Knee continuent de susciter l'intérêt des chercheurs, notamment en ethnohistoire. On pourrait citer en exemple les articles de Gregory Smoak dans *Ethnohistory* et de Louis Warren dans *Reviews in American History*, tous deux intitulés « The Lakota Ghost Dance of 1890 » et publiés respectivement en 2010 et 2011.

⁴¹ John R. Wunder, « Native American History », art. cité, p. 593.

⁴² Forrest Seymour, « A Look Back at Wounded Knee », *Proceedings of the American Antiquarian Society*, vol. 84, n° 1, janvier 1974, p. 39.

⁴³ John R. Wunder, « Native American History », art. cité, p. 592.

En somme, la Ghost Dance et le massacre de Wounded Knee se démarquent des autres événements semblables en raison d'une série de facteurs précis. Le renouveau culturel qu'entraîna la Ghost Dance chez les nations des Plaines contribua à éveiller l'intérêt des Américains. Largement médiatisé grâce à la présence des journalistes, bientôt suivis par les ethnologues et les historiens, le massacre de Wounded Knee entra rapidement dans la mémoire collective américaine. Mais c'est vraiment l'historien Dee Brown et son ouvrage *Bury My Heart at Wounded Knee* qui contribua à faire connaître mondialement la Ghost Dance, à lancer de nombreuses recherches sur Wounded Knee et à initier le renouveau méthodologique que représente le courant de l'ethnohistoire. La Ghost Dance et le massacre de Wounded Knee en sont ainsi venus à symboliser la revitalisation culturelle des peuples des Plaines et la fin des guerres indiennes.

L'Afrique et le colonialisme portugais

Naomie-Jade Ladry

Baccalauréat en histoire

Université du Québec à Rimouski

Le royaume de Portugal a été formé en 1143 à la suite du traité de Zamora, par lequel le roi Alphonse VII de Castille fut contraint, sous la pression du pape, de reconnaître l'indépendance du comté de Portugal. Cependant, l'Espagne demeura longtemps une menace à l'indépendance du royaume. Ce n'est qu'à la suite de la bataille d'Aljubarrota qu'un traité fut signé, en août 1385, par lequel le Portugal obtint l'aide de l'Angleterre pour se libérer de toute menace espagnole. Le traité de Windsor, conclu l'année suivante, concrétisa l'établissement d'une ligue d'amitié anglo-portugaise inviolable et éternelle. C'est ce traité, encore valide aujourd'hui, qui permit au roi João I^{er} du Portugal de se lancer dans un processus d'expansion territoriale, notamment à travers les grandes conquêtes maritimes. Dans les décennies suivantes, les successeurs de João I^{er} encouragèrent et financèrent de nombreuses expéditions pour favoriser le commerce et l'expansion maritime. La conquête de Ceuta au Maroc en 1415 amorça concrètement le processus des conquêtes portugaises, notamment en Afrique.

Sous Henri le Navigateur (1394-1460), les Portugais colonisèrent l'île de Madère, l'archipel des Açores et les îles

Canaries au large des côtes africaines. Puis, dans la seconde moitié du XV^e siècle, ils fondèrent des colonies dans les îles du Cap-Vert, ainsi qu'à Sao Tomé et Príncipe, en plus d'établir des comptoirs de traite négrière sur la côte du Sénégal, de la Guinée, de la Gambie, du Sierra Leone et du Gabon. Après avoir réussi à contourner le cap de Bonne-Espérance (pointe sud de l'Afrique), leur expansion se poursuivit en Asie au début du XVI^e siècle jusqu'à Goa, Malacca, l'archipel des Moluques, Hong Kong, Macao et Pékin. À l'ouest, le Portugal étendit son empire au Brésil, qui fut colonisé à partir des années 1530. L'empire portugais atteint ainsi son apogée au XVI^e siècle. S'ensuivit un long déclin, au cours duquel le Portugal perdit plusieurs colonies, notamment aux mains des Hollandais, jusqu'à l'indépendance du Brésil en 1822. Dans la tourmente, le Portugal concentra ses efforts sur l'Afrique, où il parvint à conserver ses colonies jusqu'au dernier quart du XX^e siècle.

Quelques années auparavant, peu après la Première Guerre mondiale, le Portugal avait connu une profonde crise économique. Dans ce contexte, António de Oliveira Salazar entra au gouvernement en 1928 comme ministre des Finances et réussit à remettre l'économie du pays sur la bonne voie. Ce succès lui permit d'être nommé président en 1932, après quoi il établit aussitôt la dictature, en 1933. Lorsque, à la fin des années 1950, un vent de décolonisation souffla sur l'Afrique, plusieurs luttes de libération se mirent en place dans les colonies africaines du

Portugal. L'État portugais, un des rares régimes fascistes à avoir survécu à la Seconde Guerre mondiale, fit alors tout en son pouvoir pour contrer ce mouvement de libération, une politique qui s'avéra coûteuse sur le plan financier et humain. Il faut attendre la chute du régime de Salazar, dans les années 1970, pour que s'amorce le processus de décolonisation, avec l'aval de la métropole. Or, quel lien existe-t-il entre la chute du salazarisme et la fin du processus colonial portugais en Afrique ? Les colonies africaines ont-elles joué un rôle dans la chute du régime fasciste ou ont-elles simplement profité de son effondrement pour acquérir leur indépendance ?

Afin de bien saisir le contexte dans lequel le processus de décolonisation s'enclenche officiellement dans les années 1970, il est d'abord essentiel de revenir sur le développement des politiques coloniales portugaises en Afrique et sur leurs conséquences pour les populations locales. Cela permettra de bien situer les mouvements de libération qui se développèrent et s'affirmèrent dans les années 1950 et 1960 dans les trois colonies africaines du Portugal, à savoir l'Angola, la Guinée-Bissau et le Mozambique. Cette perspective historique rendra enfin possible l'analyse des impacts de la révolution des Œillets sur la fin de l'entreprise coloniale du Portugal en Afrique et sur les négociations ayant mené à l'indépendance des États africains.

Le colonialisme portugais

1. Motivations de la conquête

Par ses conquêtes maritimes, le Portugal parvint très tôt à établir un empire commercial. Dès le XIII^e siècle, grâce à ses colonies en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie, « le Portugal [avait] réussi l'exploit [...] d'être le premier empire à dimension planétaire¹ ». Au fil des siècles, les Portugais établirent une présence particulièrement importante sur les côtes africaines. « [M]otivée par la recherche de métaux et la capture d'esclaves », la colonisation africaine des Portugais s'explique aussi par leur besoin de « contrôler efficacement le trafic de l'océan Indien », afin de protéger l'important commerce qu'ils développèrent avec l'Inde². L'enrichissement et la recherche de nouveaux marchés à exploiter se trouvaient donc au cœur des motivations portugaises à l'égard de l'Afrique.

Au fil du temps, de plus en plus de Portugais s'établirent en Afrique afin de coloniser le territoire. Pour encourager ce mouvement, l'État accordait aux colons des *prazos*, des domaines féodaux comprenant de grandes étendues de terres qui étaient transmises de façon héréditaire pendant trois générations avant d'être récupérées par les autorités portugaises³. En échange, ces

¹ Abou Haydara, *L'envers de l'épopée portugaise en Afrique (XV^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 29.

² Abou Haydara, *L'envers de l'épopée portugaise en Afrique*, ouvr. cité, p. 30.

³ Abou Haydara, *L'envers de l'épopée portugaise en Afrique*, ouvr. cité, p. 31.

propriétaires terriens devaient organiser le trafic d'esclaves, qui occupait une place primordiale dans l'économie portugaise de l'époque, générant plus de 20 % des recettes en or du royaume⁴. En 1578, le Portugal subit une lourde défaite aux dépens des Ottomans lors de la bataille des Trois Rois, au Maroc. Cette bataille, qui coûta la vie au roi Sebastião I^{er}, fit perdre au Portugal non seulement sa noblesse et son armée, mais aussi son indépendance face à l'Espagne pour une soixantaine d'années⁵. La destruction de l'Invincible Armada par l'Angleterre en 1588 contribua quant à elle à ruiner ce qui restait de la flotte portugaise et de sa puissance maritime. Le Portugal perdit ainsi son monopole sur le commerce des épices orientales et subit une augmentation des impôts prélevés par l'Espagne pour financer ses conflits avec l'Angleterre⁶.

Depuis l'établissement de comptoirs en Afrique et leur développement progressif en colonies au fil des siècles, l'esclavage a toujours occupé une place centrale dans le colonialisme portugais et a donc été grandement encouragé par les autorités métropolitaines. Lorsqu'il fut aboli en 1860, le Portugal dut imaginer de nouvelles façons de rentabiliser ses colonies pour

⁴ Joseph B. Ballong-Wen-Mewuda, « "Africains et Portugais : tous des négriers" [.] Aux XV^e et XVI^e siècles dans le Golfe de Guinée », *Les cahiers des anneaux de la mémoire*, n° 3, 2001, p. 36.

⁵ « Bataille d'Alcacer-Quibir (4 août 1578) », *Encyclopædia Universalis* [En ligne], consulté le 10 mars 2016, URL : www.universalis.fr/encyclopedie/bataille-d-alcacer-quibir.

⁶ António Henrique R. de Oliveira Marques, *Histoire du Portugal et de son empire colonial*, Paris, Karthala, 1998, p. 228.

dynamiser son économie en perte de vitesse. Au même moment, les autres grandes puissances européennes se tournaient vers l'Afrique, qu'elles se partagèrent lors de la conférence de Berlin de 1884-1885, afin d'en faire « la source principale d'approvisionnement pour l'Europe⁷ ». Les rivalités étaient grandes et de nombreuses conditions ont été imposées aux colonisateurs afin d'arriver à un « partage » du continent africain. Pour ce qui est du Portugal, il « dut alors mener une série de guerres dites de “pacification” », afin de légitimer sa présence en Afrique auprès des autres puissances coloniales. « C'est justement à la suite de ces batailles victorieuses qu'il put établir sa propre administration coloniale », qui lui permit de « gérer les richesses coloniales avec le maximum d'efficacité⁸ ». Cependant, il fallut attendre l'avènement de Salazar et de sa dictature pour que le Portugal retrouve sa grandeur passée.

2. *La politique coloniale de l'Estado Novo*

Au début du XX^e siècle, le Portugal connaissait d'importants bouleversements politiques. En 1926, plusieurs généraux marchèrent sur Lisbonne et instaurèrent une dictature militaire. Le général Oscar Carmona devint alors président de la République et, en 1928, nomma António de Oliveira Salazar

⁷ Abou Haydara, *L'envers de l'épopée portugaise en Afrique*, ouvr. cité, p. 186.

⁸ Abou Haydara, *L'envers de l'épopée portugaise en Afrique*, ouvr. cité, p. 186.

ministre des Finances, puis premier ministre. Tant Carmona que Salazar souhaitaient redresser l'économie alors en crise et régler la question des déficits budgétaires qui exerçaient une pression importante sur la stabilité générale du pays⁹.

Alors que l'ensemble de l'Europe se lançait dans un processus de laïcisation accélérée de ses institutions, Salazar conserva une pensée près de l'intégrisme catholique et du traditionalisme antilibéral¹⁰. À la fin du mois de juillet 1930, le parti unique de l'Union nationale fut ainsi mis en place, avec pour but d'assurer la pérennité du régime. Dans la foulée, certaines politiques coloniales furent adoptées. Il fut notamment prévu que « dans chaque colonie, le gouverneur du pays [soit] assisté d'une junta consultative dans laquelle les Européens seuls étaient représentés¹¹ ». À long terme, on prévoyait ainsi parvenir à assimiler les peuples autochtones à la culture du colonisateur.

Mais c'est en 1933, avec la mise en place par Salazar de l'*Estado Novo*, que se précisa un vaste projet colonial valorisant l'idée d'une « mission civilisatrice » à mener pour le Portugal. Par l'*Acte colonial* de 1933, Salazar centralisa l'administration des colonies en les soumettant à une législation spécifique, qui s'appliquait à l'ensemble de ses territoires outre-mer. Cet *Acte*

⁹ Arthur Conte, *Les dictateurs du XX^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1984, p. 425.

¹⁰ Antonio Costa Pinto, « Le salazarisme et le fascisme européen », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 62, avril-juin 1999, p. 17.

¹¹ Hélène D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 121.

colonial s'inscrivait dans un programme plus large visant à redonner confiance à la population portugaise en démontrant la capacité du nouveau régime à raviver l'économie, par le biais d'un « projet de société ». Il visait aussi à étouffer les mouvements contestataires anticoloniaux qui émergeaient à l'intérieur même du Portugal. L'*Acte* prévoyait notamment « la fondation d'une "Nation Unie", d'un "empire multiracial et pluri continental" ; celui-ci devait intégrer toutes [les] caractéristiques inhérentes à la "nature" et à la genèse de la nation portugaise, elle-même résultante d'un processus "intégrateur" de plusieurs ethnies, sous divers contextes géographiques¹² ». Ainsi le nouveau régime mit en valeur l'ensemble des habitants de ses colonies en les présentant comme des bâtisseurs de l'Empire portugais en Afrique et comme de véritables héros nationaux. Sur la scène internationale, les justifications déployées par Salazar pour légitimer son œuvre coloniale ne trouvèrent toutefois de soutien ni auprès de la Société des Nations ni, plus tard, auprès de l'Organisation des Nations unies¹³. Au moment où la plupart des puissances européennes tournaient le dos au colonialisme, le Portugal faisait cavalier seul en cherchant à resserrer les liens avec ses colonies.

¹² Abou Haydara, *L'envers de l'épopée portugaise en Afrique*, ouvr. cité, p. 169.

¹³ Abou Haydara, *L'envers de l'épopée portugaise en Afrique*, ouvr. cité, p. 169.

3. Répression portugaise

Comme les autres grandes puissances, le Portugal adopta, à la suite de la conférence de Berlin de 1884-85, des politiques coloniales sur le travail qui lui permirent d'entreprendre une gestion de plus en plus agressive des ressources et de la population africaines. Graduellement, le Portugal en vint à établir le travail forcé dans ses colonies. En 1926, le Code de l'indigénat (code du travail indigène) stipulait que les Africains avaient « l'obligation morale et légale de s'efforcer d'obtenir, par le travail, les moyens d'existence qui [leur] f[aisaie]nt défaut et d'améliorer [leur] condition sociale¹⁴ ». Ainsi, s'ils n'accomplissaient pas les tâches demandées sur une base volontaire, les travailleurs africains pouvaient être contraints de les exécuter par la force et donc, être condamnés au travail correctionnel.

Malgré un discours prônant le développement économique des colonies, celles-ci n'ont aucunement profité des politiques coloniales mises en place par le Portugal. En effet, le principe même du colonialisme, au Portugal comme ailleurs, était d'abord et avant tout d'assurer l'exploitation du territoire au bénéfice des colonisateurs et de la métropole¹⁵. À travers sa politique civilisatrice, le Portugal encouragea le métissage biologique et l'acculturation des Africains, mais dans les faits, le métissage s'est essentiellement produit à l'époque où l'esclavage était toujours

¹⁴ Hélène D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX^e siècle*, ouvr. cité, p. 43.

¹⁵ Abou Haydara, *L'envers de l'épopée portugaise en Afrique*, ouvr. cité, p. 187.

légal : « [L]es Portugais s'en servirent pour effacer tout soupçon de racisme dans leur politique colonialiste¹⁶. » La langue portugaise, quant à elle, a été progressivement imposée par les colonisateurs aux populations africaines. Cela s'est manifesté par le biais de lois mises en place pour planifier l'enseignement du portugais au sein des écoles coloniales : ces dernières se voulaient aussi porteuses des valeurs et de la culture européennes¹⁷.

La politique coloniale du Portugal devait s'étendre jusqu'aux milieux ruraux d'Afrique afin de permettre aux plus démunis de jouir des bienfaits de la civilisation européenne. Cependant, le régime de « l'indigénat » privait officiellement les Africains de l'accès à l'instruction et du respect des droits de la personne. Aussi, seuls les métis et quelques Africains assimilés eurent accès à une forme d'instruction portugaise. Néanmoins, l'éducation dispensée demeurait très modeste ; par crainte qu'une population éduquée ne remette en cause les privilèges acquis par l'élite africaine, elle resta axée essentiellement sur des compétences agricoles. Avec tout ce qu'apportait la colonisation du point de vue des ressources, il n'était pas avantageux pour le Portugal de mettre en œuvre une véritable politique qui aurait permis aux colonies d'accéder au même statut que la métropole. Ancien professeur d'économie, Salazar était lui-même bien placé

¹⁶ Abou Haydara, *L'envers de l'épopée portugaise en Afrique*, ouvr. cité, p. 177.

¹⁷ Abou Haydara, *L'envers de l'épopée portugaise en Afrique*, ouvr. cité, p. 179.

pour comprendre l'intérêt de maintenir un tel système d'exploitation.

Opposition, luttes et mouvements de libération

Lors de l'admission du Portugal à l'Organisation des Nations unies en 1955, Salazar affirma que l'article 73 de la Charte des Nations unies, qui établissait l'objectif d'amener les territoires non autonomes à s'administrer eux-mêmes, ne s'appliquait pas à son pays puisque les territoires qu'il possédait en Afrique étaient considérés comme des provinces d'outre-mer et non comme des territoires coloniaux. En fait, en 1951, le Portugal avait modifié sa Constitution pour en retirer le terme « colonies » et le remplacer par celui de « provinces d'outre-mer ». Ce changement lui permettait de prétendre que ses colonies jouissaient du même statut que ses provinces. Or, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le développement d'un sentiment anticolonialiste à la grandeur de la planète contribuait à mettre en évidence l'incongruité de la politique coloniale du Portugal¹⁸.

C'est dans ce contexte que s'effectua l'éveil du nationalisme africain qui, dans les années 1960, fit la promotion de l'établissement d'une plus grande solidarité entre les différents

¹⁸ Eduardo de Sousa Ferreira, *Le colonialisme portugais en Afrique : la fin d'une ère. Les effets du colonialisme portugais sur l'éducation, la science, la culture et l'information*, Paris, Les Presses de l'Unesco, 1974, p. 14.

peuples africains afin d'obtenir le respect de leur « personnalité africaine », mais aussi de favoriser le développement des nationalismes régionaux¹⁹. Le Portugal fut particulièrement touché par ce mouvement, qui généra une série de révoltes armées dans ses colonies. Initiées par l'Angola dans les années 1960, les révoltes africaines se succédèrent au cours des deux décennies suivantes, exprimant un rejet généralisé de la domination portugaise. Malgré la répression policière, les consciences nationales africaines continuèrent de s'affirmer, nourries entre autres par l'engagement politique de nombreux intellectuels²⁰. Cependant, le contact avec les populations des campagnes restait difficile, et l'effervescence nationaliste n'atteignait pas également toutes les couches de la population africaine, ce qui permit aux autorités portugaises de contenir les mouvements de libération pendant un certain temps²¹.

Pour l'Angola, ce fut l'indépendance acquise par son voisin le Congo, en 1960, qui inspira les mouvements de luttes nationales. De 1961 à 1975, trois mouvements se développèrent en réaction au colonialisme portugais : le Mouvement populaire de libération de l'Angola, le Front national de libération de l'Angola et l'Union des

¹⁹ Elie Mambou, « L'origine et l'expansion du nationalisme en Afrique occidentale anglophone », *Revue horizon*, n° 3, décembre 2009, p. 5.

²⁰ Eduardo de Sousa Ferreira, *Le colonialisme portugais en Afrique*, ouvr. cité, p. 22.

²¹ Eduardo de Sousa Ferreira, *Le colonialisme portugais en Afrique*, ouvr. cité, p. 14.

populations de l'Angola²². Pour contrer ces mouvements, le Portugal mit en place un programme d'immigration massive vers les colonies, dans le but d'y accroître la population d'origine portugaise. Par ailleurs, Salazar refusa toujours de reconnaître l'existence d'une guerre d'indépendance et considéra les différents mouvements populaires d'Angola comme de simples groupes terroristes.

C'est également en 1961 que la guerre d'indépendance s'amorça en Guinée-Bissau. Des mouvements d'initiative populaire, portés par le mécontentement face à l'état de pauvreté dans lequel se trouvait la population depuis plusieurs années, s'organisèrent et confrontèrent l'autorité portugaise. Le plus important fut le *Partido africano da independência da Guiné Cabo Verde*, créé en 1956 par l'ingénieur agronome Amilcar Cabral²³.

Au Mozambique, enfin, lui aussi frappé par la pauvreté, plusieurs partis s'unirent pour créer le Comité Revolucionário de Moçambique et pour aider le Front de libération du Mozambique (FRELIMO) à combattre les militaires portugais. Les rebelles commencèrent leurs attaques dès 1964, mais les troupes

²² Didier Péclard et Phillippe Gervais-Lambony, « Angola », *Encyclopædia Universalis* [En ligne], consulté le 20 mars 2015, URL : www.universalis-edu.com/encyclopedie/angola.

²³ René Pellissier, « Guinée-Bissau », *Encyclopædia Universalis* [En ligne], consulté le 20 mars 2015, URL : www.universalis-edu.com/encyclopedie/guinee-bissau.

portugaises répliquèrent rapidement. Lors d'une attaque contre la base administrative de Chai, la police politique portugaise parvint à arrêter en masse les militants du FRELIMO, des arrestations qui affaiblirent le mouvement d'indépendance du Mozambique et contribuèrent à l'enlisement du conflit.

Fin des guerres coloniales africaines

Du côté du Portugal, Salazar fut écarté du pouvoir en 1968, en raison de problèmes de santé. Sous son successeur, Marcelo Caetano, le gouvernement connut des temps difficiles, en raison notamment des conflits qui perduraient en Afrique. En fait, l'immobilisme du président Caetano fut loin d'être rassurant pour l'armée. En 1961, les guerres coloniales avaient déjà coûté près de 27 millions de francs au trésor public et, depuis, continuaient d'accaparer près de 50 % du budget de l'État annuellement. Par ailleurs, à la suite de l'imposition du service militaire obligatoire en 1962, une dizaine de milliers de conscrits avaient fui le pays afin de ne pas jouer le rôle d'opresseurs en Afrique²⁴.

Le maintien des revendications des colonies africaines et la montée des mouvements anticoloniaux au Portugal provoquèrent l'émergence de trois tendances politiques : l'aile profasciste pour la défense de Caetano, le mouvement des forces armées, constitué

²⁴ Arno Münster, *Révolution et contre-révolution au Portugal*, Paris, Galilée, 1977, p. 18.

de libéraux progressistes, ainsi que l'aile bourgeoise autour du général Spínola, favorable à une révision de la politique coloniale²⁵. En 1972, Spínola tenta d'ailleurs de convaincre le président Caetano de trouver une solution politique à ces guerres. Le président préférait toutefois subir la défaite plutôt que de s'humilier en se pliant à la négociation²⁶. Face à la position intransigeante de Caetano, les militaires et les officiers choisirent finalement de se révolter, dégoûtés par le prolongement des conflits. Plusieurs putsch militaires furent organisés pour aider les mouvements de libération nationale en Afrique²⁷. À titre d'exemple, le 24 avril 1974, à minuit et demi, la chanson *Grândola, Vila Morena* de José Afonso se fit entendre à la radio. Censurée depuis plusieurs années par le régime de Salazar, sous prétexte qu'elle prônait des idées communistes, cette chanson servit alors de signal d'alarme annonçant aux forces armées la révolte des capitaines de milice. Tout au long de l'opération, la population demeura très coopérative et calme face aux demandes des capitaines de milice, afin d'éviter toute effusion de sang. En effet, les policiers et l'armée étaient invités à ne pas quitter leurs casernes et la population à ne pas envahir les rues²⁸.

²⁵ Arno Münster, *Révolution et contre-révolution au Portugal*, ouvr. cité, p. 22.

²⁶ « Le déclin des colonies portugaises », *l'Encre Noir* [En ligne], consulté le 21 novembre 2014, URL : <http://lencrenoir.com/le-declin-des-colonies-portugaises>.

²⁷ Arno Münster, *Révolution et contre-révolution au Portugal*, ouvr. cité, p. 14.

²⁸ Arno Münster, *Révolution et contre-révolution au Portugal*, ouvr. cité, p. 33.

Devant le mécontentement de toutes les couches de la population, Caetano accepta finalement de démissionner. Spínola prit la tête du gouvernement et annonça le retour à la démocratie et aux libertés publiques, tant au Portugal que dans les « territoires d'outre-mer »²⁹. Au lendemain de ces événements, les militaires sous les ordres de Spínola et des autres généraux qui avaient participé à la révolution furent reçus au Portugal comme des héros. Devant une population enthousiaste, les militaires plantèrent dans le canon de leurs fusils les fleurs communes de la saison, ce qui donna à l'évènement le nom de « révolution des Œillets ».

L'établissement d'un régime démocratique rendait cependant de plus en plus inévitable l'indépendance des colonies africaines. Aussi, le nouveau gouvernement portugais s'engagea-t-il alors dans un processus de négociations. En réalité, explique l'historien Marc Michel, « pour le Portugal, le sort était jeté depuis août 1974, lorsque la Guinée-Bissau était devenue le cent trente-sixième membre de l'ONU³⁰ ». Celle-ci proclama en effet son indépendance le 10 septembre suivant, entraînant la promulgation d'un cessez-le-feu entre le gouvernement portugais et ceux de l'Angola et du Mozambique. Le retrait du Portugal ne se fit toutefois pas sans heurts : au Mozambique, du 5 au 10 septembre,

²⁹ Roger Bismut, Albert-Alain Bourdon et coll., « Portugal », *Encyclopædia Universalis* [En ligne], consulté le 21 novembre 2015, URL : www.universalis-edu.com/encyclopedie/portugal/.

³⁰ Marc Michel, « Afrique. Histoire. Les décolonisations », *Encyclopædia Universalis* [En ligne], consulté le 28 mars 2015, URL : www.universalis-edu.com/encyclopedie/afrique-histoire-les-decolonisations.

des colons portugais se révoltèrent contre les Africains. Le mouvement demeura désordonné, mais le 21 octobre, environ 400 Européens furent massacrés par les Africains et 120 000 Portugais quittèrent le territoire guinéen pour se réfugier en Afrique du Sud, brûlant leurs fermes au préalable³¹. Un exode similaire se produisit en Angola, où plusieurs centaines de milliers de Portugais quittèrent leurs terres lorsque l'indépendance fut proclamée le 11 novembre 1975³².

À partir des années 1950, le régime de l'*Estado Novo* commença à s'effriter face aux mouvements indépendantistes africains. Le Portugal fut admis à l'OTAN en 1949, dans le contexte des troubles économiques et sociaux qui frappaient l'Europe de l'après-guerre. Alors qu'un mouvement de décolonisation soufflait en Afrique, le Portugal chercha à garder sa mainmise sur ses colonies. Plusieurs mouvements de libération contre le colonialisme portugais firent rage en Afrique. L'Angola, la Guinée-Bissau et le Mozambique menèrent des luttes durant près de quatorze ans afin d'obtenir gain de cause. Pourtant, le Portugal refusa de reconnaître la légitimité des revendications de ses colonies africaines et s'assura d'exercer une censure efficace sur la presse afin d'empêcher que la population portugaise ne soit informée de cette contestation qui gagnait de l'ampleur. Comme

³¹ Arno Münster, *Révolution et contre-révolution au Portugal*, ouvr. cité, p. 18.

³² Arno Münster, *Révolution et contre-révolution au Portugal*, ouvr. cité, p. 838.

les colonies occupaient une place fondamentale au sein de l'*Estado Novo*, notamment en raison des richesses qu'elles généraient pour l'État, le Portugal ne pouvait envisager de leur accorder leur indépendance. Loin d'être dupes, les Africains étaient conscients de l'exploitation et de l'oppression qu'ils subissaient et souhaitaient absolument s'en affranchir³³.

En 1968, Salazar se retira de la politique en raison de problèmes de santé. Il continua pourtant de donner des ordres à Lisbonne, mais ceux-ci n'étaient plus suivis. Salazar, l'homme qui avait révolutionné l'économie du Portugal au XX^e siècle et qui avait exercé une gestion autoritaire du pays, mourut le 27 juillet 1970. Il laissait à son successeur Caetano un pays en proie à des guerres coloniales qui drainaient l'économie du pays.

L'arrivée au pouvoir de Caetano coïncida avec l'émergence de mouvements anticoloniaux au Portugal. Les timides réformes de libéralisation qu'il mit en place ne parvinrent pas à redresser l'économie tandis que les nombreux mouvements indépendantistes continuaient à l'affaiblir sur la scène internationale. Il fallut attendre la révolution des Œillets de 1974 et l'avènement au pouvoir du général Spínola pour voir un véritable changement de ton se produire. Cela conduisit à la conclusion de l'épisode de la

³³ Bernard Calas et Eric Morier-Genoud, « Mozambique », *Encyclopædia Universalis* [En ligne], consulté le 28 mars 2015, URL : www.universalis-edu.com/encyclopedie/mozambique.

colonisation portugaise en Afrique et à la fin de la plus longue dictature du XX^e siècle en Europe.

Les filiations enfouies dans *Les larmes de saint Laurent* de Dominique Fortier

Julie Larivière

Baccalauréat en lettres et création littéraire

Université du Québec à Rimouski

Dans son article « Filiations littéraires¹ », publié en 1997, Dominique Viart revient sur un des grands thèmes de la littérature contemporaine : le questionnement identitaire. Il remarque l'importance accordée à ce thème depuis le début des années 1980, notamment par le biais de l'enquête générationnelle, chez des auteurs comme Marguerite Duras, Nathalie Sarraute, Claude Simon, Annie Ernaux, Pierre Michon et Pierre Bergounioux. Le sujet contemporain, écrit Viart, « s'appréhende comme celui à qui son passé fait défaut. [...] L'autobiographie [...] devient, au-delà de l'impossible récit de soi, le récit des autres avant soi². » Dans *La littérature française au présent*, paru en 2008, Viart précise que ces récits « des autres avant soi » ou « récits de filiation » se sont multipliés dans les années 1990 et 2000, « déplaç[a]nt l'investigation de l'intériorité vers celle de l'antériorité³ ». La littérature québécoise contemporaine compte aussi beaucoup de

¹ Dominique Viart, « Filiations littéraires », *Revue des lettres modernes*, série *Écritures contemporaines*, n° 2, 1997, p. 115-139.

² Dominique Viart, art. cité, p. 124.

³ Dominique Viart, *La littérature française au présent. Héritage, modernité, mutations*, 2^e éd. revue et augmentée, Paris, Bordas, 2008, p. 79.

ces « récits de filiation », où, comme l'écrivent cette fois Laurent Demanze et Martine-Emmanuelle Lapointe, « l'individu se construit dans le détour de l'autre, en assimilant à l'intérieur de soi la communauté des ascendants⁴ ».

Cet article portera sur le roman *Les larmes de saint Laurent*⁵ de Dominique Fortier, paru aux éditions Alto en 2010. Ce roman comprend trois parties qui, a priori, apparaissent comme trois histoires autonomes se déroulant en des lieux et en des temps différents : d'abord en Martinique et aux États-Unis en 1902 ; ensuite en Angleterre au tournant du XX^e siècle ; et finalement, à Montréal au tournant du XXI^e siècle. Le lien entre ces trois parties nous est révélé à la toute fin du roman : il s'agit d'un lien de filiation entre les personnages, les jeunes protagonistes de la dernière partie du roman s'avérant être les lointains descendants de ceux des parties précédentes, dont ils semblent rejouer le destin. Or, cette filiation est problématique dans la mesure où les deux premières parties du roman racontent précisément la rupture entre les protagonistes et leur descendance : chacune se termine en effet par la séparation du père et de ses enfants.

⁴ Martine-Emmanuelle Lapointe et Laurent Demanze, « Présentation : figures de l'héritier dans le roman contemporain », *Figures de l'héritier dans le roman contemporain*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Études françaises », vol. 45, n° 3, 2009, p. 7.

⁵ Dominique Fortier, *Les larmes de saint Laurent*, Québec, Alto, coll. « Coda », 2012. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *LSL*, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

Notre étude tentera de définir ce lien de filiation problématique dans *Les larmes de saint Laurent*, lien qui semble s'établir et se révéler *malgré* les ruptures générationnelles. Nous posons l'hypothèse que les liens filiaux sont révélés, dans le parcours des descendants, par le surgissement ou l'apparition de traces laissées par leurs ascendants. La transmission générationnelle se définirait alors comme la remontée vers l'origine de ces traces. Afin de démontrer la validité de cette hypothèse, nous présenterons d'abord la structure du roman, tout en résonances et en correspondances, pour ensuite comparer successivement les parcours des descendants, en tant qu'ils portent la marque ou révèlent les traces du parcours de leurs ascendants respectifs.

L'ici et l'ailleurs

Intitulée « Monstres et merveilles », la première partie du roman transporte le lecteur au nord de la Martinique, en 1902, dans la ville de Saint-Pierre, au pied de la montagne Pelée. On y rencontre Baptiste Cypris, un personnage historique devenu célèbre pour avoir survécu à l'éruption volcanique de la Pelée en mai de la même année, catastrophe qui a fait plus de 30 000 morts et détruit la ville de Saint-Pierre. En dehors de ces événements extraordinaires qu'il a vécus, l'histoire a retenu très peu de choses de Baptiste Cypris et, dans *Les larmes de saint Laurent*,

Dominique Fortier tente précisément de redonner une dimension historique au personnage. Ainsi, dans le roman, Baptiste est un orphelin recueilli dans une famille qui le traite pratiquement comme un esclave et qui, malgré son jeune âge, le met au service d'une autre famille, les de La Chevrotière. Après un incident qui l'oppose à Gontran de La Chevrotière, le fils de son maître qui tentait d'abuser d'une femme dans un bar de Saint-Pierre, Baptiste est emprisonné. D'abord installé dans une cellule conventionnelle dont il parvient néanmoins à s'échapper momentanément, chaque soir, pour profiter de l'air nocturne, il est ensuite transféré dans un cachot, après que les gardiens aient découvert son manège. Ce cachot, ou plutôt ce « tombeau » comme le nomme Baptiste, lui est finalement salutaire puisqu'il le protège de l'éruption destructrice de la Pelée. Le statut de survivant qui découle de cet événement attire sur lui la célébrité. Un représentant du cirque américain *Barnum & Bailey* l'invite même à rejoindre sa troupe en tant que « Revenant de l'Apocalypse ». Une fois au cirque, où Baptiste développe de nombreuses relations, un incendie dont il n'est pas responsable provoque une fois de plus son arrestation. C'est alors qu'on apprend qu'il s'apprête à devenir père : « Tandis que les policiers lui passent les menottes, Alice et Stella ont un même geste : chacune pose les mains sur son ventre. » (*LSL*, p. 134) Ainsi, on comprend que les deux amantes de Baptiste attendent un enfant, mais que ces enfants à naître ne connaîtront jamais leur

père, puisque le chapitre se conclut alors que celui-ci s'évade de prison et s'apprête à fuir l'Amérique.

La deuxième partie du roman de Dominique Fortier s'intitule « L'harmonie des sphères » et met en scène le mathématicien anglais Edward H. Love, personnage historique tout comme Baptiste Cyparis, qui vécut pour sa part entre 1863 et 1940. Dans *Les larmes de saint Laurent*, on voit d'abord Edward s'intéresser, dès son plus jeune âge, à l'univers dans lequel il vit et aux données mathématiques qui permettent de le décrire. Bambin, sa mère le surprend, l'oreille collée contre une roche, à écouter ce qui se trouve sous la terre. À l'âge de douze ans, il rétorque à sa mère qui juge que leur servante Mary s'est absentée trop souvent (deux fois) pour quelqu'un qui est à leur service depuis à peine dix-huit mois, que celle-ci travaille pour eux, plutôt, depuis vingt et un mois, trois semaines et cinq jours (*LSL*, p. 146) ! Adulte, Edward gagne sa vie en enseignant les mathématiques. Sa carrière est cependant un échec, en raison de son incapacité à communiquer. La deuxième partie du roman nous le montre aux côtés de son épouse Garance, avec qui il voyage et explore les grands volcans, notamment le Vésuve. La grande passion d'Edward est effectivement la Terre et plus particulièrement les volcans et les tremblements de terre, dont il cherche à traduire les mouvements profonds par des formules mathématiques. C'est dans cet esprit qu'il donna son nom à un type d'ondes sismiques : les *Love waves*. La deuxième partie du roman se termine alors que

Garance meurt en couches, après avoir mis au monde des jumeaux, Hyacinthe et Violette. Accablé par la tristesse, Edward confie ses enfants à sa mère et ne les reverra pratiquement plus, s'isolant pour se consacrer à ses recherches.

Dans « Love waves », la troisième et dernière partie du roman, Dominique Fortier imagine la rencontre à Montréal de ceux qui pourraient être les lointains descendants de Baptiste Cyparis et Edward H. Love. Rose Cyparis, ancienne trapéziste, est une jeune femme solitaire qui vit avec son chien Damoclès et qui gravit quotidiennement le mont Royal en compagnie des chiens dont elle s'occupe pour gagner sa vie. Elle y rencontre un jeune homme, William Love, affairé à lire un vieil ouvrage intitulé *The Last Days of St. Pierre: The Volcanic Disaster That Claimed Thirty Thousand Lives*. Le jeune homme, qui travaille dans le Cimetière Mont-Royal, espère justement participer aux fouilles archéologiques de Pompéi. L'une des particularités de « Love waves » est que l'identité des personnages n'est révélée qu'à la toute fin du roman, alors que ceux-ci, après avoir enterré le chien Damoclès, mort de vieillesse, sont surpris par un orage qui les pousse à se réfugier dans un caveau de pierre pour la nuit. Ce n'est que le lendemain matin que les personnages révèlent leur identité :

Il [William] sort du tombeau, ébouriffé et encore engourdi de sommeil, en même temps que le soleil se lève. « Je m'appelle Rose, dit-elle sans se retourner. Et moi William, Love. » Elle sourit. Bien sûr qu'il s'appelle Love. Devant Rose Cyparis et William Love,

les premiers rayons de l'aube s'étirent entre les tombes
(*LSL*, p. 327).

Rose et William s'apparentent ainsi aux « héritiers contemporains » présentés par Laurent Demanze dans son article intitulé « Les possédés et les dépossédés » : « [Ils sont] à la fois *dépossédé[s]* de [leur] inscription généalogique et *possédé[s]* par ces vies antérieures de l'ascendance⁶. » Rose et William apparaissent en effet *possédés* par leurs ascendants, dont ils reproduisent plusieurs traits caractéristiques et dont ils semblent, sous plusieurs aspects, rejouer le destin.

De la montagne Pelée au mont Royal

Baptiste et Rose sont tous deux attirés par les mêmes lieux. Premièrement, il y a la montagne. Dès son jeune âge, Baptiste est attiré par la Pelée : « Petit, il s'était souvent amusé avec ceux de son âge à gravir les flancs de la Pelée jusqu'au lac des Palmiste [...] » (*LSL*, p. 21). Bien qu'il ne soit pas le seul à apprécier cette montagne, Baptiste semble être celui sur qui elle exerce la plus forte attraction. Même une fois adulte, il se plaît toujours à gravir ses pentes. Une attirance similaire lie Rose au mont Royal. Elle s'y rend tous les jours pour promener ses chiens en empruntant

⁶ Laurent Demanze, « Les possédés et les dépossédés », *Études françaises*, vol. 45, n° 3 (*Figures de l'héritier dans le roman contemporain*, dir. Laurent Demanze et Martine-Emmanuelle Lapointe), 2009, p. 12.

systématiquement le même itinéraire. Un jour, William lui demande si elle n'est pas lasse de toujours monter la même montagne. La réponse de Rose est claire : « Si vraiment tu crois que c'est chaque jour la même montagne, alors tu n'as rien compris. » (*LSL*, p. 295) Pour Rose comme pour Baptiste, la montagne revêt donc une importance spécifique : personnifiée, elle représente pour eux presque une amie.

Deuxièmement, les deux personnages se ressemblent par l'angoisse que provoquent chez eux les lieux clos. En effet, c'est quand ils sont à l'extérieur qu'ils respirent. Lorsque Baptiste est enfermé dans sa première cellule de prison, il s'en échappe dès que la nuit tombe. Une fois dans la geôle, il ressent le besoin de dessiner une fenêtre sur un mur. Et même lorsqu'il travaille au cirque, il continue de s'éloigner fréquemment du groupe, en faisant de longues promenades. C'est une situation très similaire que vit Rose : « Il lui semble qu'elle étouffe, prise de vertige, entre les murs de briques de la maison percée de trop rares fenêtres, et qu'elle ne recommence à respirer qu'une fois dehors, sous le ciel d'émail, sur la montagne de glace, entourée des chiens, se hâtant vers un petit homme en pierres. » (*LSL*, p. 227-228) Comme son ancêtre, la jeune femme étouffe à l'intérieur.

Rose, nous l'avons dit, est une ancienne trapéziste : comme Baptiste, mais aussi comme sa mère, elle a travaillé dans un cirque. On peut ainsi déduire que Stella, l'une des deux amantes de

Baptiste, est l'ascendante de Rose, Stella étant trapéziste chez *Barnum & Bailey*. On mentionne qu'elle se peint les lèvres en rouge lorsqu'elle effectue son numéro, comme Rose, au cirque, quand elle se déguisait en Colombine : « Ce dernier soir, comme tous les autres, Colombine s'est fait une bouche ronde et rouge comme une cerise, de longs cils en étoile. » (*LSL*, p. 283) Cet indice semble confirmer que Rose est bel et bien la fille de Baptiste et Stella.

Plus fondamentalement, Rose, à l'instar de Baptiste, est dans un état qu'on pourrait dire de survivance. Baptiste, le survivant de la Pelée, semble en effet entrer, après la catastrophe naturelle, dans un état de survivance, ainsi défini par Martine-Emmanuelle Lapointe : « [Un état de survivance] n'est ni le sommeil ni la mort, mais bien une forme d'accueil passif, de disposition particulière du sujet lui permettant de n'être que pure présence au monde, plus anachronique que marginal, spectral en somme⁷. » C'est bien dans un état spectral que se retrouve Baptiste après l'éruption de la Pelée ; il est réduit à une forme d'errance. Cet état est confirmé alors que le propriétaire du grand cirque *Barnum & Bailey* lui confère le titre de « *Revenant de l'Apocalypse* ».

⁷ Martine-Emmanuelle Lapointe, « Leçons de clochardise. Lectures d'*Agonie et d'Il n'y a plus de chemin* de Jacques Brault », *Tangence*, n° 98 (*Les héritages détournés de la littérature québécoise*, dir. Martine-Emmanuelle Lapointe et Daniel Letendre), 2012, p. 76.

Si elle n'a pas survécu à une catastrophe naturelle comme son ancêtre, Rose a vécu une situation traumatique dont elle semble ne pas s'être remise, demeurant comme Baptiste dans un état spectral. Une situation traumatique qui renvoie à un accident de trapèze survenu au cirque où elle travaillait :

Pierrot atterrit violemment dans le filet de sécurité, a le temps de sentir un éclair de douleur le transpercer de la nuque au bas du dos et s'évanouit. Colombine [Rose], retenue par un harnais, est brutalement ramenée vers le haut à mi-chute, et reste accrochée au-dessus de lui qui ne la voit plus. (*LSL*, p. 286)

Dans ce passage, Pierrot est celui qui subit le plus les conséquences de cet accident : Rose, comme Baptiste, est celle qui survit à une catastrophe et regarde les autres s'évanouir ou mourir. Cette catastrophe la plonge dans un état de survivance similaire, comme nous le disions, à celui de Baptiste après l'éruption de la Pelée. De fait, la peur gagne Rose dès l'instant où elle voit un cirque : « Dans le lointain, on distingue la silhouette du chapiteau tout blanc que vient planter le cirque à la lisière de la ville [...]. En apercevant le contour familier, elle détourne aussitôt les yeux, le cœur battant. » (*LSL*, p. 280) Rose, depuis cet événement, déteste voler (*LSL*, p. 275). Elle entre alors elle aussi dans un état passif de réception, où elle est empêchée de vivre pleinement sa vie, qui se résume à aller jour après jour promener ses chiens sur le mont Royal.

De ce fait, on observe une corrélation dans les lieux associés à Baptiste et Rose, car tous sont rattachés au cirque. Celui-ci les relie l'un à l'autre en tant qu'espace de travail, mais aussi, par la métaphore du cirque volcanique, en tant qu'espace géographique. Cet espace sert en quelque sorte de refuge pour Baptiste et Rose. Le parcours du premier se ponctue de plusieurs allées et venues sur les cirques volcaniques. De la montagne Pelée au début du roman jusqu'au Vésuve où il ira à la fin de sa vie (on l'apprend dans la deuxième partie du roman), les montagnes volcaniques semblent jouer pour lui un rôle identitaire. Il en va de même pour Rose. Après son accident de trapèze, le mont Royal devient l'espace principal de son errance, le lieu où elle tente de fuir le souvenir de son accident, mais aussi, en même temps, où elle peut se retrouver elle-même. La montagne lui offre un apaisement qu'elle ne trouve nulle part ailleurs ; elle semble devenir son lieu propre, son espace. C'est d'ailleurs sur le mont Royal que Rose rencontrera William, celui qui l'aidera à se sortir de son état spectral d'errance et à revenir pleinement à la vie.

De Londres à Montréal

William Love, comme Rose Cyparis, ressemble fort à son ancêtre. D'abord, William et Edward sont tous deux désintéressés par l'école. En fait, pour l'un comme pour l'autre, celle-ci ne semble pas représenter un lieu d'apprentissage et d'acquisition de

connaissances. Edward, quant à lui, se révèle un piètre enseignant. Son premier cours, si on peut le qualifier ainsi, se déroule sans même qu'il adresse la parole à ses étudiants :

Tout à sa démonstration, Edward [...] continuait de remplir les tableaux de signes dont certains étaient aussi incompréhensibles à ses étudiants de première année que l'aurait été l'alphabet d'une langue étrangère. [Q]uand il fut dix heures, la soixantaine de jeunes hommes quittèrent silencieusement la salle tandis qu'Edward, qui ne s'était toujours pas retourné, continuait d'écrire, maintenant enveloppé d'un nuage de poussière de craie. (*LSL*, p. 158-159)

Trop absorbé par sa démonstration, perdu dans les possibilités du langage mathématique, Edward en oublie ses étudiants et la raison de sa présence dans cette classe. Il semble incapable de pédagogie : « “C'est simplissime, continuait Edward en s'adressant à sa craie. Cette équation est vraie si n est égal à 1 ou à 2. Pour tout autre nombre entier autre que zéro, elle est fausse. Trouvez, si vous le voulez bien, messieurs, un moyen de la prouver”. » (*LSL*, p. 161) Visiblement, Edward s'intéresse aux mathématiques en elles-mêmes et pour elles-mêmes, et non à la transmission de son savoir. William, pour sa part, est tout aussi désintéressé par l'école. Si Edward ne veut pas revêtir le chapeau de professeur, c'est celui d'étudiant que William refuse : autodidacte, c'est par la lecture qu'il préfère s'instruire.

Aussi, les mêmes sujets d'étude captivent Edward et William : les tremblements de terre et les volcans. Edward se donne comme mission de prouver ses théories sur les ondes sismiques par les mathématiques : « [S]ur la cheminée [...] étaient gravés en lettres carrées les mots : *Prove everything*, devise qui lui parut un ordre à lui particulièrement adressé. » (LSL, p. 159) Il arrivera à ses fins, puisqu'il réussit à rédiger un ouvrage sur la théorie de l'élasticité juste avant de mourir. Son descendant, William, aime lui aussi faire des recherches et étudier les volcans et les tremblements de terre. On décèle chez William un désir de reprendre le travail de son ancêtre, puisqu'il lit et annote « un lourd traité sur l'élasticité écrit par un lointain aïeul » (LSL, p. 295). Rose découvre par inadvertance les notes de lecture prises par William : « Il y a noté, d'une écriture urgente : *Augustus Edward Hough Love. Slower than P and S waves, Love waves have a greater amplitude. It is Love waves that people feel during an earthquake, and Love waves that cause the most damage.* » (LSL, p. 299-300) Dans l'intérêt qu'ils portent l'un comme l'autre aux volcans et aux tremblements de terre, Edward et William souhaitent dépasser les frontières de la théorie. Comme nous l'avons mentionné précédemment, Edward visite le Vésuve et Pompéi en compagnie de sa femme Garance. William, lui, accumule les lectures afin de se préparer à faire des fouilles à Pompéi. Les chemins des deux hommes se croisent donc non

seulement à travers leur objet de recherche, mais aussi dans un même lieu.

Le parcours d'Edward est marqué par un va-et-vient constant entre la pratique et la théorie : c'est dans les sources de Bath que lui viennent ses premières intuitions mathématiques et c'est durant son séjour à Pompéi qu'elles se confirment. Il en va de même pour William, qui commence par faire le plein de connaissances théoriques au sujet des volcans et des tremblements de terre avant de se rendre à Pompéi pour travailler directement sur le terrain. À travers ce voyage, il remonte aux sources de sa généalogie, puisqu'il connaît les travaux effectués par son « lointain ancêtre ». Mais il y a plus : le livre que lit William la toute première fois que Rose et le lecteur le rencontrent est *The Last Days of St. Pierre: The Volcanic Disaster That Claimed Thirty Thousand Lives*. (LSL, p. 236) Cette lecture le lie à son ancêtre par son intérêt pour les volcans, en même temps qu'elle le lie à Baptiste Cyparis, dont il est en train de lire l'histoire.

À la fin du roman, il semble donc que tous les personnages sont unis, et que les destins des deux descendants se rattachent à ceux de tous les ascendants, au-delà des liens biologiques. D'ailleurs, l'histoire d'Edward et Garance, qui est presque contemporaine de celle de Baptiste, les amène à croiser sur le Vésuve un homme qui, en apparence, est Baptiste lui-même :

[Edward et Garance] fini[rent] par atteindre sans encombre le sommet [du Vésuve], où ils découvrirent un homme à la peau d'ébène qui arpentait, seul, le pourtour craquelé du cratère, yeux baissés [...] Ses pas dessinaient derrière lui un labyrinthe compliqué dont on aurait dit qu'il s'efforçait en vain de sortir. Edward le salua poliment mais l'inconnu ne sembla pas le voir. (*LSL*, p. 191)

Ainsi, au-delà des liens généalogiques, tous les personnages sont reliés par l'histoire de la Terre, sur laquelle s'écrit tour à tour leur destinée et où ils repassent sans cesse par les mêmes lieux.

Notre lecture du roman de Dominique Fortier nous a permis de voir comment les parcours des ascendants et des descendants y sont structurés par une série de répétitions. En identifiant ces répétitions, nous avons tenté de montrer que, bien que la situation initiale décrite dans *Les larmes de saint Laurent* illustre une transmission générationnelle rompue, une filiation s'établit tout de même entre les générations, aussi éloignées soient-elles. La filiation, qui ne résulte pas ici d'une transmission, est révélée par des événements qui se répètent et se superposent dans la durée, d'une génération à l'autre, faisant remonter à la surface une filiation enfouie, effacée en apparence, mais non moins présente, agissante. Dès lors, les répétitions actualisent le passé enfoui des ascendants et amorcent ou à tout le moins rendent possible la construction d'un lien générationnel.

L'historiographie du Québec anglophone. Tradition et zones d'ombre

Simon Bélanger
Maîtrise en histoire
Université du Québec à Rimouski

Lorsqu'on fait référence à l'existence des deux principales communautés linguistiques au Canada, on utilise fréquemment l'expression « les deux solitudes » afin de souligner que les francophones et les anglophones évoluent, en quelque sorte, en vase clos. D'abord utilisée comme titre d'un roman de l'auteur Hugh McLennan¹ pour exprimer la quête d'identité de son personnage principal coincé entre ses héritages français et anglais, l'expression pourrait aussi illustrer la place marginale qui a longtemps été accordée aux Anglo-Québécois dans l'historiographie québécoise. Toutefois, même si le Québec de langue anglaise a reçu plus d'attention au cours des dernières décennies, de nombreuses zones d'ombre subsistent.

Afin de comprendre comment a évolué l'historiographie du Québec anglais, il importe d'abord de se pencher sur ceux qui furent les premiers à s'y intéresser, qui s'avèrent être principalement des auteurs de langue anglaise. Nous verrons ensuite comment le Québec de langue anglaise a été traité dans les

¹ Voir Hugh McLennan, *Two Solitudes*, Toronto, Macmillan of Canada, 1951.

ouvrages de certains représentants des écoles de Montréal et de Québec, avant d'assister à une explosion des recherches sur cette thématique en histoire sociale, puis socioculturelle. Après ce bilan, nous identifierons les zones encore mal explorées de l'histoire des Anglo-Québécois, notamment les études régionales.

Les débuts de l'historiographie du Québec anglophone

Les premiers auteurs qui se sont penchés spécifiquement sur le Québec de langue anglaise étaient, nous l'avons dit, des anglophones. Au Québec, le premier ouvrage majeur à prétention historique portant sur le sujet a été écrit par le journaliste Robert Sellar et publié en 1907. Dans *The Tragedy of Quebec: the Expulsion of its Protestant Farmers*, Sellar montre le déclin de la population protestante dans les Cantons-de-l'Est au début du XX^e siècle. À travers ce livre, il explique comment la population anglaise de la région est passée, en 50 ans, d'un statut de majorité à celui de minorité. Soulignons que Sellar aborde uniquement le déclin de la population anglo-protestante ; les anglo-catholiques sont absents de son analyse. On ne peut guère s'en étonner, puisqu'il attribue la responsabilité de la situation des fermiers protestants au Vatican et à la « priestly domination² » qui prévalait alors, selon lui, dans la province de Québec. Il affirme que l'Église

² Robert Sellar, *The Tragedy of Quebec: the Expulsion of its Protestant Farmers* [1907], Toronto, University of Toronto Press, 1974, p. 7.

catholique finançait l'achat de terres appartenant à des fermiers protestants, afin d'établir des cultivateurs catholiques qui pourraient payer la dîme. Sellar a même recours à une fausse évidence, lorsqu'il affirme que « the proof of the expulsion of Protestant farmers is abundant without individual evidence³ ». Malgré les critiques que l'on peut faire à Sellar, son ouvrage reste une référence importante pour comprendre le déclin de la présence anglophone dans les Cantons-de-l'Est au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Dans l'historiographie canadienne-anglaise, il faut accorder un certain intérêt à *The Old Province of Quebec*, de A. L. Burt. Celui-ci a consacré les deux tomes de son ouvrage à la période qui va de la Conquête britannique de 1760 à l'Acte constitutionnel de 1791. Dans son livre, Burt établit la biographie détaillée de certains personnages de l'histoire du Québec anglais, principalement des gouverneurs (Carleton, Dorchester et Haldimand)⁴.

Un autre ouvrage majeur retraçant les origines du Québec anglophone est attribuable à l'historien canadien-anglais Donald Creighton et s'intitule *The Empire of the St. Lawrence*. Ce volume tente de retracer la relation entre le système commercial présent sur le fleuve Saint-Laurent et l'évolution politique du Canada entre 1760 et 1850. Pour Creighton, l'exploitation de certaines

³ Robert Sellar, *The Tragedy of Quebec*, ouvr. cité, p. 8.

⁴ Voir Alfred Leroy Burt, *The Old Province of Quebec. Volume II* [1933], Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1968.

ressources par des marchands présents le long du fleuve a pu être à l'origine du développement économique et politique du Canada. Comme Burt, Creighton s'appuie sur différents personnages importants de l'administration coloniale pour étayer sa démonstration. Chez Burt et Creighton, les Anglo-Québécois sont vus avant tout à travers le prisme de l'élite politique⁵.

Les Anglo-Québécois dans l'axe Québec-Montréal

Il serait trop ambitieux de penser présenter, dans un cadre comme celui-ci, tout ce qui s'est écrit sur le Québec anglais durant la période post-Conquête. C'est pourquoi nous ne ferons pas ici de présentation détaillée de la production historique associée aux écoles de Québec et de Montréal. Précisons tout de même que les tenants de l'école de Montréal ont vu dans la Conquête un désastre, alors que les tenants de l'école de Québec ont plutôt pointé vers les insuffisances de la culture canadienne-française pour expliquer la cause du retard historique du Canada français. Mentionnons que des auteurs comme Fernand Ouellet⁶ et Michel Brunet⁷ ont aussi contribué au développement de l'historiographie du Québec anglais dans le cadre de leurs travaux respectifs. Ces deux auteurs

⁵ Voir Donald Creighton, *The Empire of the St. Lawrence* [1937], Toronto, The MacMillan Company of Canada Limited, 1956.

⁶ Voir Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840 – Changements structureaux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976.

⁷ Michel Brunet, « La minorité anglophone du Québec : de la Conquête à l'adoption du Bill 22 », *L'Action nationale*, vol. 64, n° 6, 1975, p. 452-466.

restent d'ailleurs fidèles à leur école de pensée, comme on peut le constater chez Brunet :

Les premiers anglophones du Québec n'étaient pas de simples immigrants. Ils venaient occuper et coloniser un territoire que les armées de leur mère-patrie avaient conquis. Convaincus d'avoir reçu de Dieu, grâce à leur force militaire, la mission de peupler toute l'Amérique au nord des colonies espagnoles, ils n'acceptaient pas la présence des colons français déjà établis dans la vallée du Saint-Laurent⁸.

Les Anglo-Québécois dans l'histoire sociale et socioculturelle

Après la période d'influence des écoles de Québec et de Montréal, ce fut au tour de l'histoire sociale de se tailler une place de choix dans l'historiographie québécoise. Accordant une large attention aux minorités culturelles, cette histoire constituait certainement un courant de prédilection pour l'histoire des Anglo-Québécois. Mais s'il convenait désormais d'accorder une place aux descendants des îles britanniques, il fallait aussi prendre en compte l'expérience historique des autres communautés ethniques à majorité anglophones, notamment les Juifs et les Italiens.

D'abord, il faut se pencher sur la place qu'occupent les anglophones dans l'*Histoire du Québec contemporain* de Linteau, Durocher et Robert. À l'aide de statistiques, les auteurs mesurent

⁸ Michel Brunet, « La minorité anglophone du Québec », art. cité, p. 453.

notamment la présence des anglophones sur le territoire québécois, afin de voir quelle était la composition ethnique du Québec au lendemain de la Confédération canadienne. Ils font état d'une présence anglophone dans différentes régions du Québec. Les Irlandais font l'objet d'une attention particulière, puisqu'ils ont non seulement un statut d'anglophones, mais sont en plus majoritairement catholiques, comme la majorité des francophones. Les auteurs soulignent une forme de coexistence pacifique entre les deux groupes⁹.

De telles approches pourraient laisser entendre que les anglophones, à l'exception des Irlandais, n'appartenaient qu'aux groupes privilégiés de la société. Il aura fallu l'apport de l'histoire sociale et les travaux de Bettina Bradbury et de Terry Copp pour prendre conscience de l'existence des familles ouvrières anglophones¹⁰.

Il nous faut aussi aller voir du côté de l'ouvrage de Sheila McLeod Arnopoulos et Dominique Clift, *The English Fact in Quebec*, publié en 1979. Dans ce livre, les deux auteures abordent les relations entre anglophones et francophones au Québec, en mettant notamment l'accent sur les rôles joués par les deux

⁹ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. Tome 1 : De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989, p. 53.

¹⁰ Voir Bettina Bradbury, « The Family Economy and Work in an Industrializing City: Montreal in the 1870s », *Historical Papers*, vol. 14, n° 1, p. 71-96, et Terry Copp, *Classe ouvrière et pauvreté : les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal Express », 1978.

communautés dans le développement économique et politique du Canada. Un chapitre est entièrement consacré au conflit linguistique, faisant de l'ouvrage de McLeod Arnopoulos et Clift l'un des premiers à aborder en profondeur l'évolution de ce dossier dans l'histoire de la province. D'après les deux auteures, le clivage linguistique s'est mué en débat politique au début des années 1960, alors qu'auparavant, « the main differences between the two groups were social and economic rather than linguistic¹¹ ». Les auteures mettent aussi en relation les politiques adoptées par l'élite anglophone et celles qui sont adoptées par le Parti québécois, alors qu'elles affirment que la loi 101 « imitates the assimilationist strategy of the old English elite¹² ». Ce livre, qui présente les Anglo-Québécois comme une minorité, aborde des débats contemporains, pavant ainsi la voie à d'autres ouvrages du même genre.

En 1982, soit peu après le référendum sur la souveraineté-association, paraissait un premier ouvrage collectif d'importance consacré aux Anglo-Québécois. Publié par l'Institut québécois de recherche sur la culture, le livre *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires* est dirigé par Gary Caldwell et Eric Waddell, respectivement sociologue et spécialiste de la géographie culturelle. Dans l'introduction de l'ouvrage, les deux directeurs

¹¹ Sheila McLeod Arnopoulos et Dominique Clift, *The English Fact in Quebec. Second Edition*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1984, p. 51.

¹² Sheila McLeod Arnopoulos et Dominique Clift, *The English Fact in Quebec*, ouvr. cité, p. 65.

abordent le problème de l'identité anglo-québécoise, qui n'apparaît qu'avec l'adoption du terme « Québécois » comme désignation collective, alors que leurs concitoyens anglophones se considéraient toujours comme des Canadiens anglais. Les auteurs affirment ainsi que les anglophones du Québec se sont trouvés face à deux options : « contester activement l'affirmation de soi des francophones, ou bien l'accepter et agir en conséquence¹³ ». Cet ouvrage entendait mener à une remise en question de l'identité ethnique collective des anglophones¹⁴.

C'est aussi à « un bilan sérieux de la question de l'identité socioculturelle et de l'allégeance politique des anglophones¹⁵ » auquel les auteurs convient le lecteur. L'ouvrage est divisé en sept parties, qui couvrent autant de thématiques. La première, consacrée aux bases socio-historiques du Québec anglophone, présente la population anglo-québécoise. Eric Waddell brosse un portrait assez détaillé de l'évolution de cette population au cours des XIX^e et XX^e siècles, alors qu'il aborde la présence anglophone dans de nombreuses régions du Québec au cours de son histoire. Pour prouver l'hétérogénéité des Anglo-Québécois, Waddell démontre que plus de la moitié des non-francophones du Québec ne sont pas

¹³ Gary Caldwell et Eric Waddell, « Faire le point pour mieux envisager le futur », dans Gary Caldwell et Eric Waddell (dir.), *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 17.

¹⁴ Gary Caldwell et Eric Waddell, « Faire le point pour mieux envisager le futur », art. cité, p. 17.

¹⁵ Gary Caldwell et Eric Waddell, « Faire le point pour mieux envisager le futur », art. cité, p. 17.

d'origine britannique. Il déplore le déracinement de la population anglophone en région et l'affaiblissement généralisé des institutions qu'on y retrouve¹⁶.

La deuxième partie du collectif est consacrée à la perception de soi, de l'autre et du Québec chez les Anglo-Québécois. Dans son article, Michael Stein divise en trois phases la représentation que la communauté anglophone s'est faite d'elle-même dans les décennies suivant la Deuxième Guerre mondiale. La première période est dominée par la confiance en soi et la conscience d'appartenir à un groupe majoritaire. La deuxième phase en est une de dissonance de l'image de groupe majoritaire-minoritaire et de défense. Elle se déroule durant la période de la Révolution tranquille et connaît son apogée avec l'adoption de la loi 22, qui faisait du français la seule langue officielle du Québec et qui, pour de nombreux anglophones, « reléguait l'anglais au statut de langue minoritaire ou de deuxième classe¹⁷ ». La dernière phase, quant à elle, en est une de prise de conscience et d'action positive de la part d'un groupe minoritaire ; elle aurait commencé avec l'adoption de la loi 101, en 1977, et s'incarne notamment dans la création de nombreuses associations d'anglophones.

¹⁶ Eric Waddell, « Des gens et des lieux », dans Gary Caldwell et Eric Waddell (dir.), *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, ouvr. cité, p. 37.

¹⁷ Michael Stein, « Changement dans la perception de soi des Anglo-Québécois », dans Gary Caldwell et Eric Waddell (dir.), *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, ouvr. cité, p. 116.

Les autres parties de l'ouvrage traitent de différentes facettes de l'anglophonie québécoise : crises de certaines institutions, l'enseignement, les médias anglophones et la place des anglophones sur la scène politique.

Les directeurs ont pu compter sur des contributions en provenance de différents horizons. Ainsi, ils ont fait appel à des historiens, mais aussi à des journalistes, des politiciens et des gens provenant du milieu de l'enseignement. En raison de la variété des contributions, ce livre a eu un impact considérable sur le développement de la connaissance du Québec anglophone, qui s'est poursuivi par la publication d'une synthèse importante. C'est l'historien Ronald Rudin qui s'est attelé à la tâche dans un ouvrage d'abord publié en anglais sous le titre *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*. Le livre de Rudin s'inscrit dans la mouvance de l'histoire sociale, l'auteur soulignant dans sa préface que « les travailleurs, les femmes et bon nombre de groupes ethniques en sont venus à occuper une place centrale dans l'histoire canadienne¹⁸ », une place dont les Québécois de langue anglaise n'ont jamais pu jouir. Rudin explique cette absence de considération pour la présence anglophone par l'intérêt du Québec envers sa majorité francophone.

L'historien souhaite ainsi dresser le portrait le plus détaillé possible de la population de langue anglaise du Québec, « à partir

¹⁸ Ronald Rudin, *Histoire du Québec anglophone : 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, p. 17.

de la défaite des Français, sur les plaines d'Abraham en 1759, jusqu'au référendum de 1980 sur la souveraineté-association¹⁹ ». C'est donc un portrait qui prend en compte les origines ethniques, les classes sociales, les croyances religieuses et la présence des anglophones dans de nombreuses régions du Québec que présente Ronald Rudin dans sa synthèse. De ce portrait se dégage deux tendances : l'une avant la Confédération et l'autre après. Pour Rudin, la Confédération marque un tournant dans l'histoire du Québec anglophone. Dans une première partie, intitulée « De la Conquête à la Confédération, 1759-1867 », il présente les origines du Québec de langue anglaise, qui repose sur quatre principaux groupes. Il relate l'histoire des mercantis, des Loyalistes, des Américains et des dépossédés de Grande-Bretagne. C'est une population homogène qui constitue le Québec anglophone de la période qui précède la Confédération, même si les origines et la confession religieuse pouvaient quelque peu varier.

L'auteur ajoute la réalité économique au portrait, évoquant l'existence de différentes classes sociales. L'élite économique, les ouvriers des villes, les fermiers, les pêcheurs et les bûcherons montrent à quel point l'expérience anglophone fluctue selon les niveaux de vie et les régions habitées. La religion était aussi source de division au sein de la population de langue anglaise.

¹⁹ Ronald Rudin, *Histoire du Québec anglophone*, ouvr. cité, p. 18.

Dans la deuxième partie de sa démonstration, qui couvre la période suivant la Confédération, Ronald Rudin tente à nouveau de dresser un portrait de la population anglophone, soulignant de nombreux changements dans les thèmes traités en première partie. L'auteur souligne d'abord à quel point la composition ethnique du Québec anglophone s'est trouvée modifiée, surtout en raison de l'établissement d'anglophones d'origine non britannique qui adoptent l'anglais comme langue d'usage en arrivant au Québec. Les Juifs et les Italiens sont majoritaires dans le groupe des anglophones d'origine non britannique²⁰. Ce sont donc des anglophones « sans tradition ethnique commune qui les unisse²¹ » qui composent le Québec anglophone dans la période suivant la Confédération.

C'est aussi un Québec où la majorité de la population anglophone se concentre désormais à Montréal. Autant à Québec qu'en Gaspésie, les francophones s'imposent comme la majorité linguistique sur le territoire, changeant ainsi le visage de ces régions. La situation va évoluer au cours du siècle, jusqu'à l'exode des anglophones montréalais entre 1960 et 1980. Mais d'après Rudin, le déclin de la population n'est que « l'étape la plus récente d'un processus qui était né vers le milieu du dix-neuvième siècle²² ».

²⁰ Ronald Rudin, *Histoire du Québec anglophone*, ouvr. cité, p. 180.

²¹ Ronald Rudin, *Histoire du Québec anglophone*, ouvr. cité, p. 183.

²² Ronald Rudin, *Histoire du Québec anglophone*, ouvr. cité, p. 233.

Rudin explique qu'avec l'élection du Parti québécois en 1976, les anglophones se retrouvent pour la première fois complètement isolés du pouvoir politique, alors qu'aucun député anglophone ne participe au gouvernement. Il conclut finalement son étude en ouvrant sur de nouvelles perspectives de recherche ; il invite à poursuivre les travaux en histoire sociale, en approfondissant notamment les connaissances en histoire régionale et en histoire des femmes.

Perspectives actuelles en histoire des Anglo-Québécois et zones d'ombre

Cette partie du bilan couvre quelques travaux majeurs publiés au cours des décennies 1990, 2000 et 2010, décennies qui vont suivre les grands débats linguistiques des années 1970 et 1980. Ces travaux s'aventurent dans de nombreuses directions et permettent de faire découvrir les différentes facettes du Québec anglophone.

D'abord, dans son ouvrage paru en 1992, la politologue Josée Legault s'intéresse aux discours anglophones les plus répandus dans le débat politique, qu'ils émanent de politiciens ou de journalistes. L'auteure tente d'analyser le discours anglo-québécois et de démontrer que, sous prétexte de défendre les droits individuels, celui-ci fait plutôt la promotion des intérêts collectifs de la communauté anglophone. Dans une annexe portant sur le

Québec anglophone situé dans les régions éloignées de Montréal, l'auteure affirme que les anglophones qui habitent ce territoire incarnent le seul exemple « de coexistence pacifique réussie entre francophones et anglophones²³ », puisqu'il n'existe pas de luttes de pouvoirs comme à Montréal.

Dans *Community Besieged: The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Garth Stevenson se penche sur la réaction des anglophones à l'égard de la Révolution tranquille et des lois linguistiques, ainsi que sur la façon dont ces anglophones ont adopté une stratégie isolationniste face à leurs homologues francophones au cours du siècle suivant la Confédération. Il évoque aussi l'existence de nouvelles institutions destinées à défendre les droits de la minorité anglophone au Québec, présentes autant à Montréal que dans les régions périphériques²⁴.

Ronald Rudin en appelait à pousser plus loin les recherches en histoire des femmes. Karine Hébert répond en quelque sorte à cet appel en dressant un portrait d'Elsie Reford, bourgeoise et fondatrice des Jardins de Métis, qui occupait son temps de façon différente selon qu'elle résidait à Montréal ou à Métis. Ainsi, si elle s'occupait de mondanité, de philanthropie et de politique

²³ Josée Legault, *L'invention d'une minorité : les Anglo-Québécois*, Montréal, Boréal, 1992, p. 218.

²⁴ Garth Stevenson, *Community Besieged: The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 143.

quand elle se trouvait en ville, l'historienne la dépeint comme étant proche de sa famille et de la nature lorsqu'elle séjournait à Métis²⁵.

Il faut également jeter un regard du côté des études ethniques, puisque ce bilan a démontré à quel point le Québec anglophone était loin d'être homogène. On peut d'abord aller voir les études portant sur les Juifs et leurs relations avec les Canadiens français dans la société québécoise, alors que le Congrès Juif canadien fait l'objet d'une analyse de Pierre Anctil dans laquelle ce dernier fait état de la réaction de la communauté juive aux changements provoqués par la Révolution tranquille²⁶. Les Irlandais sont aussi l'objet d'une étude récente qui propose une judicieuse comparaison entre les identités irlandaises et québécoises²⁷.

Finalement, il faut souligner l'apport d'experts issus de diverses sciences humaines. Dans une étude sociologique du Québec anglais, Gary Caldwell demande aux Anglo-Québécois de se réapproprier leur histoire²⁸. Pour sa part, le psychologue Donald

²⁵ Karine Hébert, « Elsie Reford, une bourgeoise montréalaise et métissienne. Un exemple de spatialisation des sphères privée et publique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, n^{os} 2-3, 2009-2010, p. 275-303.

²⁶ Pierre Anctil, « Le Congrès juif canadien face au Québec issu de la Révolution tranquille, 1969-1990 », dans Stéphane Savard et Jérôme Boivin (dir.), *De la représentation à la manifestation : groupes de pression et enjeux politiques au Québec, XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Septentrion, 2014, p. 314-340.

²⁷ Simon Jolivet, *Le vert et le bleu. Identité québécoise et identité irlandaise au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2011.

²⁸ Gary Caldwell, *La question du Québec anglais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994.

Taylor tente d'établir un portrait des réactions anglophones face à la Charte de la langue française²⁹. Même si l'exercice peut sembler utile, il faut tout de même préciser que la population étudiée ne couvrait que la ville de Montréal, laissant ainsi complètement de côté les réactions en provenance d'autres régions.

Les portraits de la population anglophone, notamment ceux qui couvrent la période de la Révolution tranquille à aujourd'hui, n'accordent que peu d'importance aux anglophones habitant à l'extérieur de Montréal. Nous verrons comment ceux-ci parviennent tout de même à trouver une place, même si celle-ci reste mince, dans l'historiographie.

Soulignons d'abord le travail de Gary Caldwell qui a produit dans les années 1970, pour le compte du Conseil de la langue française, une étude portant sur ces populations anglophones hors de la région montréalaise. Caldwell a étudié dix grands regroupements, présentant notamment des anglophones dans des régions non évoquées dans le portrait de Rudin, comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord³⁰.

Pour mieux saisir l'expérience vécue des anglophones en région, il faut se pencher sur les synthèses en histoire régionale

²⁹ Donald M. Taylor, *Les réactions des anglophones face à la Charte de la langue française*, Québec, Office de la langue française, 1986.

³⁰ Voir Gary Caldwell, *Le Québec anglophone hors de la région de Montréal dans les années soixante-dix : évolution sociodémographique*, Québec, Conseil de la langue française, 1980.

produites par l'Institut québécois de recherche sur la culture. La première de celles-ci, *l'Histoire de la Gaspésie*, a accordé une certaine attention à la réalité des pêcheurs anglophones dominés par le système de troc employé par la compagnie Robin dirigée par un francophone de l'île britannique de Jersey³¹.

Les Cantons-de-l'Est ont également fait l'objet de différentes recherches dont le propos déborde celui abordé dans les synthèses en histoire régionale. Ronald Rudin, entre autres, a analysé la transformation de cette région à travers l'expérience vécue par Richard William Heneker, ancien maire de Sherbrooke, revenant ainsi sur la question du déclin de la population anglo-protestante évoquée chez Robert Sellar³².

Malgré la présence de populations anglophones dans les synthèses d'histoire régionale, on peut déplorer que les études plus approfondies oublient parfois certaines réalités spécifiques. Nous n'avons qu'à penser aux anglophones de la Basse-Côte-Nord, qui mériteraient certainement qu'on leur consacre une étude spécifique. On peut regretter aussi que les anglophones de certaines régions soient mal représentés dans différents ouvrages historiques. C'est notamment le cas dans la synthèse de Ronald Rudin, qui devait dresser un portrait du Québec anglophone, mais

³¹ Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal Express », 1981.

³² Ronald Rudin, « The Transformation of the Eastern Townships of Richard William Heneker », *Revue des études canadiennes*, vol. 19, n° 3, p. 32-50.

qui limite celui-ci à cinq régions. On peut déplorer enfin le peu de place accordée à la position des anglophones hors de Montréal en regard des grands enjeux politiques au XXe siècle, alors qu'ils sont habituellement examinés sous la loupe démographique ou économique.

Le bilan historiographique du Québec anglophone a permis de voir que le traitement historique accordé aux Anglo-Québécois a évolué dans le temps. Alors que les premiers ouvrages traitant de leur réalité étaient écrits par des auteurs de langue anglaise, les Anglo-Québécois se sont plus tard invités dans l'historiographie francophone, à travers l'histoire sociale puis socioculturelle. Cela dit, l'hétérogénéité du Québec anglophone oblige à prendre en considération des réalités qui n'ont pas toujours été abordées. L'histoire régionale, particulièrement, reste le parent pauvre de l'historiographie du Québec anglophone, l'histoire récente de plusieurs régions n'étant pas ou peu relatée. C'est ce que nous envisageons de faire dans nos propres recherches, alors que nous nous pencherons sur le cas de la Gaspésie anglophone. Plus spécifiquement, à travers la lecture de la presse anglophone régionale, nous tenterons de voir quel genre de discours a pu émerger de la région, dans le contexte de l'adoption de lois linguistiques portant à la controverse (loi 22 et loi 101). Nous voulons vérifier comment ce discours se compare à celui qu'on

trouvait à la même époque dans la presse anglophone montréalaise. Notre objectif est donc de donner une voix à la Gaspésie anglophone dans un débat qui s'est déroulé sur la scène nationale.

De Suez à l'ex-Yougoslavie : le fondement de la réputation de gardien de la paix du Canada

Pierre-Olivier Lemieux
Maîtrise en histoire
Université du Québec à Rimouski

Cette année marque le soixantième anniversaire de la création des premières forces de maintien de la paix de l'ONU. Ces forces, qui sont aussi connues sous le nom de Casques bleus, ont longtemps permis au Canada de s'impliquer et de se démarquer sur la scène mondiale. Jusqu'au milieu des années 1990, le pays fut en effet le plus important contributeur aux missions de l'ONU¹. L'image reflétée par la participation massive des Forces canadiennes à ces opérations donnait au pays une image de gardien de la paix qui était à la fois appréciée par la communauté internationale et massivement approuvée par la population canadienne. Bien que l'État canadien se soit distancé de ces moyens d'intervention au cours des vingt dernières années, son identité demeure marquée par ce qui semble aujourd'hui n'avoir été qu'un épisode de son histoire militaire.

Un simple regard sur l'histoire de l'engagement du pays auprès de l'ONU permet de mesurer cette transition. Le Canada,

¹ Charles Létourneau et Justin Massie, « Les Casques bleus : une espèce en voie de disparition », Institut d'études internationales de Montréal [En ligne], 2006, consulté le 1^{er} avril 2016, URL : www.ieim.uqam.ca/spip.php?article2920.

qui détenait en 1990 le 1^{er} rang des participants aux missions du maintien de la paix en fournissant 10 % des Casques bleus mondiaux², occupait déjà le 18^e rang en décembre 1999, alors que le pays fournissait désormais moins de 2 % des soldats de la paix de l'ONU³ (en janvier 2016, il occupait le 67^e rang avec une contribution de 0,1 % des effectifs⁴). Malgré ces statistiques, le Canada est souvent perçu et dépeint, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières, comme un gardien de la paix énergique. Le rôle militaire canadien sur la scène mondiale est donc aujourd'hui ambigu, alors que le pays n'intervient plus sous l'influence des Casques bleus (comme au Kosovo, en Afghanistan, en Libye et maintenant en Syrie et en Iraq).

Afin d'apporter un éclairage sur cette situation ambiguë, nous proposons de faire un survol historique de l'implication canadienne au sein de l'ONU, de manière à identifier les racines de la réputation de gardien de la paix du Canada. Nous nous pencherons plus particulièrement sur les quarante années qui ont suivi l'opération de la crise du canal de Suez en 1956 : c'est la participation massive du Canada aux missions de la paix de l'ONU lors de cette opération, en effet, qui lui a valu le titre de

² Charles Létourneau et Justin Massie, « Les Casques bleus : une espèce en voie de disparition », site internet cité.

³ Organisation des Nations unies, *Ranking of Military and Police Contributions to UN Operations* [En ligne], décembre 1999, consulté le 1^{er} avril 2016 URL : www.un.org/en/peacekeeping/resources/statistics/contributors_archive.shtml.

⁴ Organisation des Nations unies, *Ranking of Military and Police Contributions to UN Operations*, site internet cité.

peacekeeper par excellence. En parcourant cet épisode de l’histoire canadienne, le présent article vise à mieux faire comprendre l’origine et l’évolution de cette étiquette qui colle depuis au Canada.

Les Casques bleus, une initiative canadienne signée

Lester B. Pearson

Mentionnons que le Canada fait partie des 50 membres fondateurs de l’ONU qui signèrent la Charte des Nations unies à San Francisco en juin 1945⁵. Selon cette charte, il était désormais illégal pour un État signataire d’utiliser la force à des fins offensives, sauf en trois situations : en cas de légitime défense, en cas de défense collective ou en cas de sécurité collective⁶. La base de cette nouvelle organisation internationale était donc fondée sur un modèle qui promouvait la paix et la sécurité internationale. En tant que membre indépendant de celle-ci, le Canada supportait naturellement ces deux aspirations. Par conséquent, deux ans seulement après la formation de l’ONU, le pays se retrouva impliqué dans sa première opération officielle avec l’organisation (UNTCOK). De 1948 à 1956, le Canada participa à chacune des

⁵ Organisation des Nations unies, « Membres fondateurs », dans *Les États Membres* [En ligne], consulté le 1^{er} avril 2016, URL : <http://www.un.org/depts/dhl/dhlf/unms/founders.shtml>.

⁶ Joseph S. Nye, Jr. et David A. Welch, *Understanding Global Conflict and Cooperation: An Introduction to Theory and History*, 8^e édition, Boston, Pearson Longman, 2011.

missions d'observation de l'ONU, soit en Corée (1948), en Palestine (1948) ainsi qu'en Inde et au Pakistan (1949).

Même si, comme on le constate, le Canada s'est impliqué auprès de l'ONU dès les premières années d'existence de l'organisation, le rôle qu'il a joué lors de la crise du canal de Suez constitua un moment inaugural dans l'histoire canadienne du maintien de la paix. En 1956, la guerre éclata dans la péninsule égyptienne du Sinaï lorsque les États signataires du protocole de Sèvres, le Royaume-Uni, la France et Israël, agressèrent l'Égypte en réponse à la nationalisation du canal de Suez. Durant cette crise, le Canada, représenté à l'ONU par le ministre des Affaires extérieures Lester B. Pearson, joua un rôle de premier plan en suggérant une nouvelle méthode de préservation de la paix, soit le déploiement de forces militaires neutres sur le terrain⁷. Facilement identifiables avec leurs casques bleus, ces nouvelles forces de l'ONU avaient comme objectif de prévenir les combats de même que de fournir un environnement paisible et le temps nécessaire afin de permettre le règlement du conflit⁸. Suivant l'initiative de Pearson, le Canada, à travers sa participation aux Nations unies, chercha alors à mener un monde encore fortement marqué par la

⁷ United Nations Association in Canada, *The Canadian Contribution to United Nations Peacekeeping* [En ligne], Ottawa, UNAC, consulté le 1^{er} avril 2016, p. 4, URL: http://unac.org/wp-content/uploads/2013/07/CdnUNPkpgBooklet_e.pdf

⁸ Michael K. Carroll, *Pearson's Peacekeepers: Canada and the United Nations Emergency Force, 1956-67*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2009, p. XX.

guerre vers une nouvelle forme de résolution de conflits⁹. Ainsi, non seulement le Canada se démarqua-t-il sur la scène internationale, mais il fit preuve d'autonomie une fois de plus envers sa mère patrie, la Royaume-Uni¹⁰. Alors qu'autrefois le Canada répondait presque automatiquement aux demandes impériales, cette fois-ci, il prenait sa propre direction¹¹.

Si cette démarche mena à la formation d'un premier groupe de soldats de la paix (UNEF 1), elle marqua aussi la genèse du support canadien aux initiatives de maintien de la paix de l'ONU. En effet, les décisions prises par le Canada lors de la crise de Suez furent « interprétées comme un signe de la nouvelle maturité du Canada dans le monde¹² ». Les conséquences de ces décisions eurent ensuite plusieurs répercussions sur l'utilisation des forces militaires canadiennes. À partir de ce moment, le gouvernement commença à orienter l'entraînement de ses forces armées en fonction avant tout d'objectifs de maintien de la paix¹³. En s'affirmant au sein de la communauté internationale, le Canada

⁹ Michael K. Carroll, ouvr. cité, p. 161.

¹⁰ Michael K. Carroll, ouvr. cité, p. XI.

¹¹ Laura Neilson Bonikowsky, « Keeping the Peace », *The Canadian Encyclopedia* [En ligne], Toronto, Historica Canada, 2013, consulté le 1^{er} avril 2016, URL : <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/keeping-the-peace-feature/>.

¹² J. L. Granatstein, « Peacekeeping: Did Canada Make A Difference? And What Difference did Peacekeeping Make to Canada? », dans John English et Norman Hillmer (dir.), *Making A Difference? Canada's Foreign Policy in a Changing World Order*, Toronto, Lester Publishing, 1992, p. 229.

¹³ J. L. Granatstein, « Fatal Distraction: Lester Pearson and the Unwarranted Primacy of Peacekeeping », dans *Who Killed the Canadian Military?*, Toronto, Harper Collins Publishers, 2004, p. 15.

avait établi un modèle d'intervention pour les futures opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Le Canada, un leader incontestable en matière de *peacekeeping*

L'éclatement de plusieurs conflits dans le monde, au Liban (1958), au Congo (1960), en Nouvelle-Guinée occidentale (1962), au Yémen (1963) et à Chypre (1964), a forcé le Canada à poursuivre par la suite ce modèle au sein de l'ONU. La pression internationale ne fut toutefois pas la seule raison pour laquelle l'État canadien continua dans cette direction. Il faut dire que le concept de *peacekeeping* marqua rapidement l'imaginaire des Canadiens, qui perçurent cette fonction comme la nouvelle vocation du Canada dans le monde¹⁴. De fait, il suffira de quelques années pour que le maintien de la paix devienne une véritable priorité pour les Canadiens. La popularité de la philosophie du maintien de la paix augmenta à un tel point qu'elle dicta éventuellement la politique étrangère des différents gouvernements (St-Laurent, Diefenbaker, Pearson et Trudeau)¹⁵. Le *peacekeeping* permit à ces mêmes gouvernements de servir à la fois leurs propres intérêts et ceux de la nation.

¹⁴ J. L. Granatstein, « Peacekeeping: Did Canada Make A Difference? And What Difference did Peacekeeping Make to Canada? », art. cité, p. 229.

¹⁵ Charles Létourneau et Justin Massie, « Un symbole à bout de souffle ? Le maintien de la paix dans la culture stratégique canadienne », *Études internationales*, vol. 37, n° 4, 2006, p. 558-562.

Sur la scène intérieure, les valeurs évoquées par le maintien de la paix constituaient un vecteur d'unité nationale, puisqu'elles étaient supportées autant par les Canadiens français que par les Canadiens anglais. Autrement dit, l'engouement suscité par le symbole des Casques bleus permettait de rassembler « les gens d'un pays avec aucune géographie, langue, ou religion communes¹⁶ ». Sur la scène extérieure, le Canada tira un net avantage, dans le contexte de la guerre froide, à limiter les disputes, afin de prévenir un affrontement entre les superpuissances américaine et russe. Un tel affrontement, en effet, aurait pu avoir des conséquences désastreuses pour la sécurité et le développement économique du Canada : « De Suez jusqu'au Congo, du plateau du Golan jusqu'à Chypre, les bérets bleus canadiens ont aidé à prévenir des conflits ouverts entre les membres de l'OTAN, à arrêter l'intrusion soviétique dans la sphère d'influence de l'OTAN, et ont sécurisé l'accès des pays occidentaux aux régions charnières du monde décolonisé¹⁷. » En tant que puissance moyenne incapable d'imposer sa force à l'échelle internationale, le Canada, sous la bannière de l'ONU, a ainsi pu participer « à sa manière » à la guerre froide et maintenir son influence auprès des États-Unis tout en conservant une identité distincte de ceux-ci.

¹⁶ Karsten Jung, *Of Peace and Power: Promoting Canadian Interests through Peacekeeping*, Frankfurt, Peter Lang, 2009, p. 40.

¹⁷ Karsten Jung, *Of Peace and Power*, ouvr. cité, p. 49.

Le Canada était à ce moment au « sommet » de son rôle de gardien de la paix : intériorisé par les dirigeants et la population, ce rôle était devenu une composante du nationalisme canadien. Dans un monde où les conflits ne cessaient d'éclater, la participation du Canada aux opérations de l'ONU fut pratiquement tenue pour acquise par la communauté internationale et la population canadienne elle-même. Aussi, le nombre de missions auxquelles le Canada a participé avec ses Casques bleus s'est accru au cours des dernières décennies du XX^e siècle : sur le plateau du Golan (1974), en Iran et en Iraq (1988), au Koweït (1991) ainsi qu'au Cambodge (1991). Le Canada était entré dans une phase où il se sentait obligé de participer automatiquement à chaque opération de maintien de la paix¹⁸. Pour plusieurs Canadiens, « le maintien de la paix devint un substitut pour la politique et la pensée¹⁹ ».

Cette situation revêtit d'autant plus d'importance à la veille d'une période remplie de changements et d'obstacles sur la scène internationale. S'il est vrai que ce rôle de gardien de la paix servait à la fois de symbole national et de moyen pour sécuriser les intérêts du pays, lorsqu'éclataient de nouveaux conflits, l'envoi de Casques bleus était devenu une réponse quasi automatique de la part des gouvernements canadiens. Or de nouveaux défis apparus

¹⁸ J. L. Granatstein, « Peacekeeping: Did Canada Make A Difference? And What Difference did Peacekeeping Make to Canada? », art. cité, p. 232.

¹⁹ Desmond Morton, cité dans J. L. Granatstein, « What Is to Be Done? Canada's Military Security in the 1990s », dans John English et Norman Hillmer (dir.), *Making A Difference?*, ouvr. cité, p. 234.

dans les années 1990 forcèrent les dirigeants politiques (les premiers ministres Brian Mulroney et Jean Chrétien, les ministres des Affaires étrangères André Ouellet et Lloyd Axworthy, ainsi que les ministres de la Défense nationale Kim Campbell et David Collenette) à prendre des décisions qui ont remis en question cette politique d'engagement automatique.

Les années 1990 : une décennie décisive pour la politique étrangère canadienne

Au début des années 1990, la fin de la guerre froide et de l'influence soviétique dans les affaires internationales transforma la distribution des pouvoirs dans le monde. En raison de la chute du communisme, on passa d'un monde bipolaire, dont les deux pôles principaux de puissance étaient l'URSS et les États-Unis, à un monde multipolaire, partagé entre les États-Unis, l'Union européenne, la Russie, la Chine, le Japon, ainsi que des puissances émergentes telles que l'Inde, le Brésil, la Turquie, et l'Iran²⁰. L'autorité militaire soviétique n'étant plus un facteur de cohésion, plusieurs États se retrouvèrent plongés dans des guerres civiles et des conflits multiethniques. L'ONU réagit, avec plus ou moins de succès, en apportant une certaine forme de paix militaire et une aide humanitaire aux populations concernées. Par conséquent, de

²⁰ Russell Bova, *How the World Works: A Brief Survey of International Relations*, 2^e édition, New-York, Pearson, 2012, p. 58.

1990 à 1992, l'ONU amorça pas moins de 13 opérations distinctes, soit plus que durant toute son histoire. Le Canada contribua grandement à ces opérations en continuant de jouer son rôle traditionnel au sein de l'organisation. À la fin de l'année 1992, ce sont ainsi 4 300 Canadiens, soit environ 10 % de toutes les forces d'intervention pacifique dans le monde, qui étaient engagés dans 15 opérations différentes de l'ONU²¹.

Ces nouveaux conflits entre États souverains posaient toutefois des défis beaucoup plus grands que les guerres conventionnelles entre États. De la Somalie au Rwanda, en passant par l'ex-Yougoslavie, ces conflits internes étaient « caractérisés par le fait qu'ils n'[avaient] aucune zone tampon, qu'ils impliqu[ai]ent des acteurs non gouvernementaux, et qu'ils [étaient] menés selon des enjeux religieux, ethniques, ou tribaux²² ». Selon un rapport de l'ONU datant de 2002, 3,6 millions de personnes auraient péri dans des conflits intraétatiques durant les années 1990, comparativement à 220 000 personnes tuées dans des guerres entre États²³. Outre les désastres humanitaires qui menaçaient les intérêts régionaux et mondiaux, ces États aux prises

²¹ J. L. Granatstein, « Peacekeeping », *The Canadian Encyclopedia* [En ligne], Toronto, Historica Canada, 2006, consulté le 1^{er} avril 2016, URL : <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/peacekeeping/>.

²² Lane Anker, « Peacekeeping and Public Opinion », *Canadian Military Journal* [En ligne], vol. 6, n^o 2, 2005, consulté le 1^{er} avril 2016, URL : www.journal.forces.gc.ca/vo6/no2/public-eng.asp.

²³ United Nations Development Program, *Human Development Report 2002: Deepening Democracy in a Fragmented World*, New York, Oxford University Press, 2002, p. 16.

avec des guerres civiles ont constitué des refuges pour les terroristes et des havres où le crime organisé a pu se développer sans opposition. À l'intérieur de ces nouveaux environnements, le rôle symbolique et non menaçant des bérets bleus perdit de sa pertinence.

Le Canada, tout comme ses alliés, rencontra ainsi plusieurs difficultés en tentant de s'adapter à cette nouvelle réalité. Chose certaine, la propagation de ces conflits attestait un urgent besoin d'action internationale. Afin de surmonter ces défis, les diplomates canadiens et leurs collègues de l'ONU ont dû ajuster leurs tactiques d'intervention ; le rôle traditionnel des forces de maintien de la paix n'allait plus de soi. Dans ces circonstances, le Canada commença à réviser ses approches d'intervention à l'étranger. Pour plusieurs, ces changements marquèrent un second moment clé pour la politique étrangère canadienne ; en effet, c'est à cette époque que le pays amorça une transition majeure quant à l'usage de ses forces militaires²⁴.

Un changement de stratégie pour l'ex-gardien de la paix par excellence

Depuis le milieu des années 1990, on remarque que le pays s'éloigne de son rôle traditionnel de gardien de la paix à travers

²⁴ Charles Létourneau et Justin Massie, « Un symbole à bout de souffle ? », art. cité, p. 565.

l'ONU pour évoluer vers un rôle plus axé sur les intérêts de l'OTAN et sur sa logique d'imposition plus drastique de la paix. En fait, durant cette période, le Canada fut partagé entre deux stratégies, l'une internationaliste, l'autre atlantiste. La première favorisait un rôle d'acteur neutre et indépendant dans le cadre des opérations de maintien de la paix, tandis que la seconde valorisait un rôle d'allié fiable auprès des États-Unis et du reste de l'alliance atlantique²⁵. Au cœur de la décennie, la seconde stratégie l'emporta sur la première. Un changement qui se révèle particulièrement évident lorsqu'on examine l'implication canadienne au Kosovo. L'offensive de l'OTAN contre un État souverain, qui n'avait ni attaqué ni même menacé l'un des membres de l'alliance, marqua un changement dans la politique de cette alliance et, par le fait même, du Canada. Cette décision eut ainsi un impact direct sur l'image pacifiste que le pays avait construite depuis la Seconde Guerre mondiale.

En favorisant l'approche atlantiste, le Canada, tout en continuant de justifier l'usage de ses forces à des fins de respect des droits humanitaires et de lutte contre le terrorisme, semble s'être éloigné d'une stratégie qui le distinguait autrefois sur la scène internationale et se rapprocher d'un rôle de combattant. En ce sens, les années 1990 ont marqué le début d'un schisme entre

²⁵ Justin Massie, « La politique étrangère et de défense du Canada », *Diplomatie*, dossier thématique *Canada : l'autre puissance américaine ?*, t. 64, 2013, Paris, Areion Group, p. 32.

les représentations populaires et la réalité sur le terrain. Dans ces nouveaux conflits de type intraétatique, la stratégie exige d'intervenir plus directement au sein des combats afin d'atteindre les objectifs de paix et de sécurité, contrairement aux anciennes approches de neutralité et de supervision de l'ONU, qui visaient à établir un climat de discussion durant les conflits interétatiques²⁶. Il devint alors d'autant plus complexe pour les gouvernements de justifier leurs déploiements militaires à l'étranger. Ce fut initialement le cas pour les opérations canadiennes au Kosovo, et ensuite en Afghanistan. Afin de surmonter ces nouveaux défis stratégiques, les chefs de l'État canadien ont pris des décisions qui modifièrent la représentation que l'on se faisait jusque-là du pays en matière de politique extérieure.

Malgré le clair changement de cap de la politique étrangère canadienne évoqué dans la partie précédente, il n'en demeure pas moins que plusieurs personnes continuent de croire que le rôle premier des Forces canadiennes est de rétablir et de maintenir la paix dans les régions en crise. L'importante implication du Canada au sein des missions de la paix de l'ONU, de Suez à l'ex-Yougoslavie, est sans doute responsable de ce décalage entre les

²⁶ Jocelyn Coulon et Michel Liégeois, « Qu'est-il advenu du maintien de la paix ? L'avenir d'une tradition », *Institut Canadien de la Défense et des Affaires Étrangères* [En ligne], 2010, p.44, consulté le 1^{er} avril 2016, URL : www.cgai.ca/PDF/Whatever%20Happened%20to%20Peacekeeping%20The%20Future%20of%20a%20Tradition%20-%20French.pdf.

perceptions populaires et la réelle fonction de l'armée canadienne. On ne peut nier que le rôle de gardien de la paix joué par les Forces canadiennes fut un épisode significatif dans l'histoire du pays. À cet égard, le monument du maintien de la paix à Ottawa prouve que le *peacekeeping* est définitivement un élément du patrimoine national. Or, comme cet article le démontre, une telle stratégie d'intervention a permis au Canada de demeurer un acteur important sur la scène internationale durant la période de la guerre froide et de protéger ses intérêts. La chaîne d'événements qui eut lieu après la chute du mur de Berlin en 1989 a toutefois forcé une réorientation des opérations militaires du pays. Seulement, une fois rendu là, il allait être difficile pour les Canadiens, séduits durant près de 40 ans par le romantisme de l'image de *peacekeeper* de leur pays, de comprendre le véritable rôle de leur armée : « assurer notre sécurité et défendre l'intérêt national »²⁷.

²⁷ J. L. Granatstein, « Fatal Distraction: Lester Pearson and the Unwarranted Primacy of Peacekeeping », *Policy Options* [En ligne], Book Excerpt, 2004, p. 67, consulté le 1^{er} avril 2016, URL : irpp.org/wp-content/uploads/assets/po/governance-and-scandal/granatstein.pdf.

Le pays de l'alcool ou le labyrinthe sans issue

David Veilleux

Baccalauréat en lettres et création littéraire

Université du Québec à Rimouski

L'œuvre du romancier chinois Mo Yan, récipiendaire du prix Nobel en 2012, se nourrit de toutes les traditions, comme le soulignait l'Académie suédoise en présentant au public le nouveau nobélisé : « Mo Yan, en associant imagination et réalité, perspective historique et sociale, a créé un univers qui, par sa complexité, rappelle celui d'écrivains tels William Faulkner et Gabriel García Márquez, tout en s'ancrant dans la littérature ancienne chinoise et la tradition populaire du conte¹ ». Comprenant une vingtaine de romans dont les premières traductions françaises datent de la fin des années 1980², l'œuvre de Mo Yan est rapprochée en France de celle de Rabelais : son « réalisme hallucinatoire », « uni[ssan]t conte, histoire et roman³ », présente

¹ Voir « Mo Yan, nouveau Nobel de littérature, ou “celui qui ne parle pas” », *Le Monde*, 11 octobre 2012 ; « Le Nobel de littérature va au chinois Mo Yan », *La Presse*, 11 octobre 2012.

² Mentionnons *Le radis de cristal* [1981], trad. Pascale Guinot et Wei Xiaoping, Arles, Picquier, coll. « Picquier poche », 2001 ; *Le clan du Sorgho rouge* [1986], trad. Sylvie Gentil et Pascale Guinot, Arles, Seuil, coll. « Points », 2014 ; *La mélodie de l'ail paradisiaque* [1988], trad. Chantal Chen-Andro, Paris, Seuil, coll. « Points », 2005 ; *Les treize pas* [1989], trad. Sylvie Gentil, Paris, Seuil, coll. « Points », 1995 ; *Beaux seins belles fesses* [1995], trad. Liliane Dutrait et Noël Dutrait, Paris, Seuil, coll. « Points », 2004.

³ Voir « Mo Yan, nouveau Nobel de littérature », art. cité.

l'histoire chinoise avec une « truculence », mais aussi avec une portée critique toute rabelaisienne⁴.

Un roman de Mo Yan paru originellement en 1993 et traduit en français en 2000 sous le titre *Le pays de l'alcool*⁵ a retenu notre attention, étant particulièrement représentatif de ce « réalisme hallucinatoire » dont ont parlé les critiques. Ce roman met en scène plusieurs récits enchâssés que l'on peut regrouper en trois groupes. En ordre d'apparition dans le roman, le premier groupe de récits raconte l'enquête de Ding Gou'er, « inspecteur auprès du parquet suprême » (PA, p. 11) qui se rend à la ville de Jiuguo (littéralement, « pays de l'alcool ») pour résoudre le mystère entourant un plat constitué d'enfants humains. Le deuxième groupe de récits relate l'échange épistolaire entre Li Yidou, étudiant au doctorat en assemblage d'alcool à l'université de distillation de Jiuguo, et Mo Yan, *alter ego* de l'auteur dans son roman. Dans ses lettres à Mo Yan, Li Yidou lui transmet de courts récits de son cru. Ce sont ces récits écrits par Li Yidou et transcrits dans ses lettres à Mo Yan que nous regroupons en un troisième groupe de récits. Ces récits se déroulent dans Jiuguo et décrivent allégoriquement ou symboliquement des événements de l'histoire de la ville. La typographie contribue à distinguer ces groupes de récits : les récits de l'histoire de Ding Gou'er sont en caractères

⁴ Voir « Mo Yan, nouveau Nobel de littérature », art. cité.

⁵ Mo Yan, *Le pays de l'alcool* [1993], trad. Noël Dutrait, Paris, Seuil, coll. « Points », 2000. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle PA, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

romains, tandis que la correspondance de Li Yidou et Mo Yan, incluant les récits de Li Yidou qu'elle contient, est relatée en caractères italiques. Si ces trois groupes de récits évoluent d'abord parallèlement, les frontières qui les séparent deviennent de plus en plus poreuses tout au long du roman.

Dans le cadre de cet article, nous tenterons de comprendre le lien qui unit ces trois groupes de récits, de manière à comprendre les enjeux de leur rencontre (ou de leur confusion) à la fin du roman, qui établit un rapport problématique entre la réalité et la fiction. Pour ce faire, nous nous référerons aux concepts de mise en abyme, tel qu'étudié et défini par Lucien Dällenbach dans *Le récit spéculaire*⁶, et de capture transfictionnelle, tel qu'élaboré par Richard Saint-Gelais dans *Fictions transfuges*⁷. Nous tenterons ainsi de comprendre jusqu'où Mo Yan repousse les frontières de la fiction... sans jamais s'éloigner vraiment de la réalité.

La mise en abyme ou le principe taoïste

Le récit de l'histoire de Ding Gou'er est matriciel, puisque d'une part il est le premier en ordre d'apparition dans le roman, et puisque d'autre part il porte en lui tous les éléments qui seront présents dans les deux autres groupes de récits. En effet, Li Yidou

⁶ Lucien Dällenbach, *Le récit spéculaire. Essai sur la mise en abyme*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1977.

⁷ Richard Saint-Gelais, *Fictions transfuges. La transfictionnalité et ses enjeux*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 2011.

et Mo Yan, dans leur échange épistolaire, dialoguent sur la littérature, l'écriture, l'alcool et autres thèmes présents dans l'histoire de Ding Gou'er. De plus, même si les premières lettres de la correspondance traitent surtout des textes de Li Yidou, le romancier-personnage Mo Yan laisse vite entendre qu'il travaille sur un projet dont le titre temporaire est « Le pays de l'alcool ». Également, les lieux ou personnages que l'on rencontre dans les nouvelles de Li Yidou sont, pour la plupart, déjà présents dans le récit de l'histoire de Ding Gou'er. Tous les récits, peu importe le niveau fictionnel auquel ils se situent, renvoient donc ultimement à l'histoire matricielle de Ding Gou'er.

Selon Lucien Dällenbach, dans *Le récit spéculaire*, la mise en abyme est une « enclave entretenant une relation de similitude avec l'œuvre qui la contient⁸. » Ici, retenons deux définitions du mot « enclave » tirées du site du *Dictionnaire Larousse* : « Terrain ou territoire situé à l'intérieur d'un autre » ; « Masse de roche individualisée au sein d'une autre roche en raison de sa différence d'origine (incorporation mécanique) ou de composition. » La mise en abyme désigne ainsi l'insertion d'une partie autonome, individualisée à l'intérieur même d'une œuvre. La pièce de théâtre qui est jouée dans l'acte III de *Hamlet*, par exemple, est une mise en abyme : elle représente et rejoue l'intrigue de la pièce de Shakespeare par l'intermédiaire de personnages d'acteurs. Comme

⁸ Lucien Dällenbach, *Le récit spéculaire*, ouvr. cité, p. 18.

le relève Dällenbach, ceux-ci jouent une pièce extérieure à l'histoire principale, celle du prince Hamlet, mais elle fait tout de même avancer l'action : « doublant le crime du roi et l'infidélité de la reine, la "pièce dans la pièce" tiendra devant les coupables un miroir accusateur, "attrapera" par ce simulacre la conscience de Claudius, apportera au (trop) scrupuleux Hamlet la preuve irréfutable qu'il n'a pas été abusé par un malin génie et, enfin, l'incitera à passer aux actes⁹. » Dällenbach attire notre attention sur le commentaire qu'émet Hamlet lorsque l'assassin du roi de la « pièce dans la pièce » entre en scène : « Mais voici Lucianus, le neveu du roi ». Dès lors, la « pièce dans la pièce », ou l'enclave, ne fait pas que reproduire les événements antérieurs : elle annonce également la suite de *Hamlet*, où le personnage éponyme tuera son oncle Claudius. On retrouve ce même procédé à plusieurs reprises dans *Le pays de l'alcool*, où son usage est systématisé. Le roman est organisé de façon à ce que le récit matrice donne vie aux autres parties, pour que celles-ci l'affectent en retour. En conséquence, la relation entre les parties est bidirectionnelle et dynamique.

À la fin du premier récit qui concerne Ding Gou'er, celui-ci demande au directeur de la mine et au secrétaire du Parti de voir Jin Gangzuan, directeur de la mine de Jiuguo, parce qu'il est le suspect numéro un dans son enquête. Puis, dans la nouvelle de Li Yidou (« Alcool ») qui suit, dans le même chapitre, on retrouve le

⁹ Lucien Dällenbah, *Le récit spéculaire*, ouvr. cité, p. 22.

même Jin Gangzuan qui donne un cours à l'université de Jiuguo en tant que professeur invité. Son sujet de conférence est l'alcool et la société. Il est bien placé pour en parler, parce qu'il possède une capacité assez exceptionnelle : « Mais si je n'avais pas suivi un entraînement sévère, ma technique, oui ma technique, ne serait jamais parvenue au degré supérieur qu'elle a atteint, qui me permet maintenant de boire mille verres sans jamais être ivre. » (*PA*, p. 43) Cet élément de description est important, car c'est grâce à cette capacité, dévoilée dans un récit de Li Yidou, que Jin Gangzuan désarçonnera Ding Gou'er au chapitre 2, en lui faisant boire une quantité phénoménale d'alcool lors du souper dans la mine. Dès lors, Jin Gangzuan devient l'antagoniste principal de l'enquêteur, et il n'hésitera pas à réutiliser sa capacité contre Ding Gou'er, notamment quand il découvre ce dernier dans son appartement avec sa femme. Il y a bel et bien mise en abyme, puisque nous avons manifestement affaire au même Jin Gangzuan, peu importe qu'on soit dans les nouvelles de Li Yidou ou dans le récit de Ding Gou'er. La seule différence réside dans son changement de rôle dans le récit enclavé : dans le récit matrice, il est l'antagoniste, tandis que dans les nouvelles de Li Yidou, il est vu comme « un haut dirigeant hors pair [...], [un] véritable dieu considérant de haut ce bas monde [...], un remarquable professeur invité ».

L'élément le plus représentatif du développement de l'intrigue par la mise en abyme dans *Le pays de l'alcool* est probablement le mystère entourant le plat de « L'enfant offert par

la licorne ». Dans le second chapitre, le récit de l'histoire de Ding Gou'er se termine par cette phrase : « Deux autres [filles] apportèrent un grand plateau rond doré sur lequel était assis bien droit un petit garçon jaune d'or d'où s'élevait une odeur étrange. » (*PA*, p. 76) S'ensuivent des lettres de Mo Yan et de Li Yidou où est insérée une nouvelle écrite par ce dernier, intitulée « Les enfants de boucherie ». Dans cette nouvelle, on explique comment l'Institut d'alcool de Jiuguo acquiert des bébés en les achetant à des habitants qui ont besoin d'argent :

– Est-ce que cet enfant a été spécialement mis au monde pour le département d'achat de spécialités ? [...] – Donc, cet enfant n'est pas un être humain, c'est cela ?

– Oui, oui, c'est ça, ce n'est pas un être humain, répondit Yuanbao.

– Donc, tu nous vends une marchandise spéciale, ce n'est pas un enfant, n'est-ce pas ?

– Oui, oui.

– Tu nous fournis de la marchandise, nous te donnons de l'argent. Tu as voulu vendre, nous avons voulu acheter. C'est donc une transaction menée sur un pied d'égalité, de l'argent contre de la marchandise, il n'y a aucune embrouille, n'est-ce pas ?

– Oui, oui. (*PA*, p. 102-103)

Dans le troisième chapitre du roman, on revient dans l'histoire de Ding Gou'er à l'enfant sur le plat doré. La narration déstabilise ici le lecteur, car on apprend que cet enfant est un faux, composé avec des mets transformés :

Voici le bras du garçon. Il est fait avec une grosse racine de lotus du lac de la Lune, à laquelle on a ajouté seize autres éléments préparés grâce à des procédés artisanaux particuliers. Voici sa jambe, c'est une sorte de saucisse de jambon. Le corps est réalisé à partir d'un cochon de lait grillé, et la tête, qui a été arrachée par votre balle, était une courge argentée. Les cheveux sont des légumes des plus communs. (PA, p. 115)

Selon ces dires de Jin Gangzuan, le plat de l'enfant doré est donc composé d'aliments tout à fait habituels. Mais analysons plus en détail ses paroles : le bras est une racine de lotus à laquelle on a ajouté « seize éléments préparés grâce à des procédés artisanaux particuliers » (je souligne). Quels sont ces procédés particuliers ? D'autant plus que Jin Gangzuan ajoute sitôt après : « Si vous voulez que je vous détaille avec précision les matières premières et les procédés qui entrent dans la composition de ce plat célèbre, cela m'est impossible, car c'est une recette exclusive de la ville de Jiuguo et je n'en connais que les grands principes » (PA, p. 115). Le doute plane toujours autour du repas d'enfant, jusqu'à ce que la femme de Jin Gangzuan avoue que son mari se nourrit d'enfants, ou plus précisément de fœtus. À partir de ce point, l'enquête change cependant d'objectif, car pour Ding Gou'er, la suite des péripéties n'est qu'une succession de malheurs et d'humiliations. Son objectif, même s'il continue de vouloir mettre la main sur Jin Gangzuan, devient la survie dans cette ville sardanapalesque où l'on mange des enfants.

Un passage de la correspondance de Li Yidou et Mo Yan nous éclaire sur la structure en abyme du roman. La discussion est initiée par Mo Yan, à partir du personnage mis en abyme de l'enfant prodige, qui revêt différentes apparences dans les récits de Li Yidou. Mo Yan remarque cette ambiguïté du personnage, et demande à Li Yidou des éclaircissements :

Le jeune garçon à la peau en écailles de poisson que vous décrivez dans vos récits chevauchant un petit âne noir, et qui est capable de franchir les murs et de voler au-dessus des toits, est-il un chevalier errant ou un bandit de grand chemin ? Il apparaît dans vos deux romans, « Les Enfants de boucherie » et « L'Enfant prodige » (est-ce le même personnage ?), où il est décrit comme s'il avait un comportement ordinaire, mais ensuite il se transforme soudain dans « La Rue des Ânes » en surhomme, mi-dieu mi-démon. N'est-ce pas quelque peu outrancier ? Certes, vous n'avez jamais affirmé que ces romans avaient un lien entre eux. De plus, quelle relation a-t-il avec le petit monstre habillé en rouge ? Dans « L'Enfant prodige, vous semblez dire que les deux personnages se confondent. (PA, p. 182)

Ces questionnements sont justes, car en plus d'être présent dans les deux univers fictifs (le récit matrice et les nouvelles), l'apparence de l'enfant prodige change constamment. Toutefois, la réponse de Li Yidou est très intéressante :

Est-ce que le jeune garçon aux écailles de poisson et le petit monstre vêtu de rouge sont un seul et même personnage ? [...] Pour dire vrai, entre le jeune garçon aux écailles de poisson et le petit monstre vêtu de rouge il y a à la fois identité et opposition de caractère,

on peut les considérer tantôt selon le principe « un se divise en deux », tantôt selon le principe « deux se fondent en un ». Un se divise en deux, deux se fondent en un, divisés depuis longtemps, ils doivent se réunir, réunis depuis longtemps, ils doivent se diviser. Puisqu'il en est ainsi du Dao, comment n'en serait-il pas ainsi des hommes ? (*PA*, p. 216)

Dans cette réponse, on peut voir que le principe taoïste régit le roman, structuré par une série de mises en abyme. Les parties, par leur parenté diégétique, forment un tout et ce tout renvoie aux parties : les parties et le tout se mirent les uns dans les autres. De telle sorte qu'il est impossible de séparer les parties du roman : la structure de celui-ci ne se construit pas par l'addition de parties, c'est la réflexion de l'ensemble qui fait le tout, qui fait l'histoire.

De la mise en abyme à la capture transfictionnelle

Le pays de l'alcool, comme nous avons essayé de le montrer jusqu'à maintenant, ne se résume pas en une succession de récits enchâssés. En plus des nombreuses mises en abyme qui font avancer l'histoire tout en la complexifiant de l'intérieur par un système d'échos et de reflets distordus, le roman joue sur la frontière entre réalité et fiction, qu'il brouille jusqu'à la rendre difficilement discernable. Ce brouillage des frontières se produit par ce que Richard Saint-Gelais a appelé dans *Fictions transfuges* une « capture transfictionnelle ».

De manière générale, la transfictionnalité désigne la migration d'éléments fictionnels d'un texte à un autre. La transfictionnalité, écrit Saint-Gelais, est « le phénomène par lequel au moins deux textes, du même auteur ou non, se rapportent conjointement à une même fiction, que ce soit par reprise de personnages, prolongement d'une intrigue préalable ou partage d'univers fictionnel¹⁰. » Il y a plus précisément capture transfictionnelle lorsqu'« il y a [...] *absorption*, par une fiction, d'une autre fiction¹¹ », c'est-à-dire « [l]orsqu'un récit rétrograde brutalement les événements qui précèdent au rang de “représentation” [...]. Autrement dit, [lorsque] ce qui semblait réel (en fiction) se métamorphose sans prévenir en une scène figurant sur un tableau ou une affiche, une séquence de film, un roman dans le roman, etc.¹² »

La capture transfictionnelle se produit en premier lieu, dans *Le pays de l'alcool*, par le statut des plus ambigus du personnage de Mo Yan, le correspondant de Li Yidou. Le statut de celui-ci dans le roman est celui d'une contrepartie, selon la définition de David Lewis que reprend Richard Saint-Gelais :

La relation de contrepartie est ce par quoi je [David Lewis] remplace la notion d'identité entre objets existant dans des mondes différents. Là où certains diraient que vous êtes présent dans plusieurs mondes, et que, d'un monde à l'autre, vous avez des propriétés

¹⁰ Richard Saint-Gelais, *Fictions transfuges*, ouvr. cité, p. 7 ; je souligne.

¹¹ Richard Saint-Gelais, *Fictions transfuges*, ouvr. cité, p. 232.

¹² Richard Saint-Gelais, *Fictions transfuges*, ouvr. cité, p. 232-233.

différentes et qu'il vous arrive des choses différentes, je préfère dire que vous êtes dans le monde réel et aucun autre, mais que vous avez des contreparties dans plusieurs autres mondes. Vos contreparties vous ressemblent de près en ce qui a trait au contenu et au contexte. Vos contreparties vous ressemblent davantage que les autres objets provenant de leurs mondes respectifs. Mais elles ne sont pas réellement vous, parce que chacune d'elles est dans son propre monde et que vous seul êtes dans le monde réel [...] vos contreparties sont des hommes *que vous auriez été* si le monde avait été différent¹³.

Ainsi, le romancier-personnage de Mo Yan, dans *Le pays de l'alcool*, est une contrepartie du vrai Mo Yan : il existe dans un autre monde, où les fonctionnaires d'une ville mangent des bébés humains.

Au fur et à mesure qu'on avance dans la lecture du roman, la capture se produit comme ceci : *Le pays de l'alcool* qu'on lit apparaît comme un roman que la contrepartie de Mo Yan est en train d'écrire, plagiant Li Yidou au fur et à mesure que lui parviennent ses lettres. Ainsi, l'histoire initiale de Ding Gou'er, qui au départ nous était présentée comme la réalité diégétique (la « réalité » de la fiction), est capturée comme fiction dans une fiction englobante, dont le premier rôle est occupé par le personnage de romancier de Mo Yan.

¹³ David K. Lewis, « Counterpart Theory and Quantified Modal Logic », *The Journal of Philosophie*, vol. 65, n° 5, p. 114-115, cité dans Richard Saint-Gelais, *Fictions transfuges*, ouvr. cité, p. 43-44.

La capture se produit à partir de la nouvelle de Li Yidou intitulée « La Rue des Ânes ». En effet, à partir de ce moment, les récits de Li Yidou non seulement reflètent (ou mettent en abyme) l'histoire de Ding Gou'er, mais, plus encore, ils se mettent à influencer celle-ci, à affecter directement le récit matrice. À partir de « La rue des ânes », ce qui se retrouve dans les nouvelles de Li Yidou se retrouve *ensuite* dans le récit de l'histoire de Ding Gou'er. Le lecteur peut en déduire que la contrepartie de Mo Yan, le personnage de romancier et correspondant de Li Yidou, écrit *Le pays de l'alcool* (le roman qu'on lit) au fur et à mesure qu'il correspond avec Li Yidou. Dans les nouvelles qui précèdent « La Rue des Ânes », tous les lieux que l'on rencontre ont déjà été visités par Ding Gou'er, ne serait-ce qu'en partie. Or la rue des Ânes, ce n'est que dans le sixième chapitre que Ding Gou'er y mettra les pieds. Ainsi, le basculement suivant s'opère : ce n'est plus Mo Yan qui inspire Li Yidou, mais bien le maître qui plagie l'élève. L'histoire de Ding Gou'er n'est plus l'univers réel du *Pays de l'alcool* : c'est la correspondance entre Mo Yan et Li Yidou qui le devient, l'histoire de Ding Gou'er étant rétrogradée à une fiction produite dans cette réalité.

Complexifiant encore les choses, une seconde capture transfictionnelle se produit dans le dernier chapitre du *Pays de l'alcool*, qui est séparé en quatre parties. Dans la première partie, écrite en caractères italiques, Mo Yan écrit une lettre à Li Yidou pour le prévenir de son itinéraire et de son heure d'arrivée à la ville

de Jiuguo. Ensuite, dans la deuxième partie, écrite en caractères romains, Mo Yan et Li Yidou apparaissent soudain, non plus comme des correspondants, mais comme les personnages d'une fiction narrée par un narrateur homodiégétique. Celui-ci, en faisant de Mo Yan et Li Yidou des personnages, fait aussi de la correspondance qui occupe une grande partie du roman une *fiction*. La correspondance qui avait d'abord rétrogradé l'histoire de Ding Gou'er à une fiction, se voit à son tour rétrogradée : elle apparaît à son tour comme une partie de la fiction produite par le narrateur homodiégétique (la deuxième contrepartie de Mo Yan), au même titre que le récit de Ding Gou'er (déjà capturé comme fiction produite par la première contrepartie de Mo Yan).

Un espace labyrinthique

Le pays de l'alcool, en somme, est constitué de trois groupes de récits que le romancier a soigneusement séparés pour mieux contester cette séparation, pour rendre plus poreuses les frontières entre la réalité et la fiction. La correspondance entre Li Yidou et Mo Yan, par l'identification entre l'auteur et son double, se fait passer pour une correspondance *réelle*, et se situe dès lors dans la réalité du lecteur. Elle fait ainsi ressortir le statut *fictionnel* de l'histoire de Ding Gou'er, histoire première du *Pays de l'alcool* qui apparaît comme une fabrication du romancier-personnage Mo Yan, contrepartie de l'auteur. Or le même procédé se répète ensuite, une

nouvelle contrepartie de Mo Yan prenant la parole à la fin du chapitre pour faire de la première contrepartie un personnage fictif. La capture transfictionnelle, parce qu'elle rétrograde comme fictions les récits qui étaient d'abord présentés comme réels (comme la réalité diégétique), a pour effet de conférer un statut réel au récit rétrogradant. Or chez Mo Yan, les choses se renversent encore, notamment dans ce passage où la deuxième contrepartie de Mo Yan auteur, le narrateur homodiégétique du dernier chapitre, se confond de manière troublante avec le Mo Yan romancier-personnage qu'il a créé :

Et à cet instant, il [Mo Yan romancier-personnage] est justement en train de tourner et de retourner dans sa tête toutes sortes de choses bizarres : des singes fabriquent de l'alcool et repêchent la lune ; un inspecteur se bat avec un nain ; des salanganes crachent leur salive pour construire des nids ; un nain danse sur la peau du ventre d'une belle femme ; un docteur ès alcools et sa belle-mère ont une liaison ; une journaliste prend en photo un petit garçon cuit en sauce rouge ; des droits d'auteur ; un voyage à l'étranger ; des injures... Comment dans le cerveau d'un seul homme peuvent s'entasser autant de choses en désordre, impossible de savoir quelle joie il en tire ! [...] À toute vitesse je fis corps avec Mo Yan, qui s'assit sur sa couchette du milieu, ce qui revient à dire que je m'assis sur la couchette du milieu. (PA, p. 451-452)

En définitive, tout ce qui apparaît comme « réel », dans *Le pays de l'alcool*, ou qui se voit conférer ce statut, est

systematiquement rétrogradé en une fiction... Suivant le procédé taoïste du « un se divise en deux et deux se fondent en un » qui régit tout le roman, *Le pays de l'alcool* rend indiscernable la frontière entre réalité et fiction : il les confond dans un même espace labyrinthique, dont il semble impossible de sortir.

